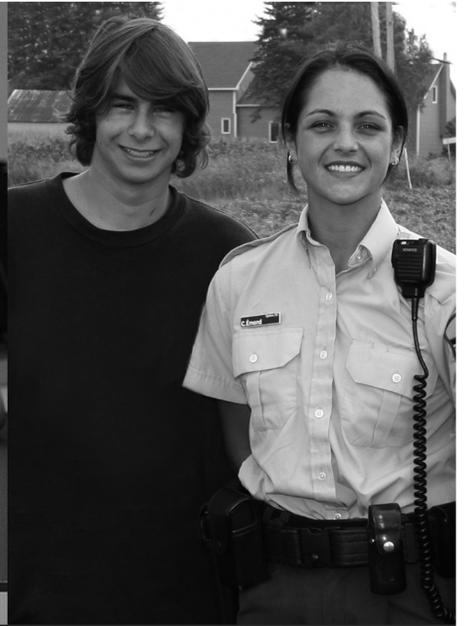




Rapport annuel de gestion 2007-2008





Rapport annuel de gestion 2007-2008



MESSAGE DU MINISTRE

Monsieur François Gendron
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de gestion de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2008.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique,

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Jacques P. Dupuis
Québec, octobre 2008

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Jacques P. Dupuis
Ministre de la Justice et ministre de la Sécurité publique
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur l'administration publique* (L.R.Q., c. A-6.01), j'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2007-2008* de la Sûreté du Québec. C'est le premier exercice de reddition de comptes du nouveau *Plan stratégique 2007-2012*, résolument axé sur les citoyens comme en témoigne la vision inscrite dans le nouvel énoncé de notre institution : *La Sûreté du Québec à l'avant-garde! Partenaire privilégié et engagé dans la sécurité et le bien-être des citoyens*. Cette vision, qui guidera nos actions pour les cinq prochaines années, traduit notre volonté de nous tourner entièrement vers les citoyens et de centrer nos efforts et nos actions sur le service à la clientèle.

Ce rapport annuel de gestion fait état des résultats obtenus en fonction de nos objectifs stratégiques et des cibles à atteindre. Vous y trouverez également des informations sur l'utilisation de nos ressources ainsi que le bilan de nos activités opérationnelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le directeur général,

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Richard Deschesnes
Montréal, septembre 2008

DÉCLARATION DES MEMBRES DE L'ÉTAT-MAJOR ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Selon la *Loi sur l'administration publique* (L.R.Q., c. A-6.01), les explications et les résultats contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de notre responsabilité.

Durant toute l'année 2007-2008, la Sûreté du Québec a maintenu des systèmes d'information et des mesures de contrôle interne de manière à atteindre les objectifs fixés dans le *Plan stratégique 2007-2012* et à assurer la plausibilité de l'information contenue dans ce rapport annuel de gestion.

À notre connaissance et à la suite d'un mandat d'examen portant sur les données stratégiques non financières et du dépôt du rapport de validation préparé par la Direction de l'audit et de l'évaluation de la Sûreté du Québec, nous attestons que le *Rapport annuel de gestion 2007-2008* :

- décrit fidèlement la mission et présente les orientations et les objectifs du *Plan stratégique 2007-2012* de la Sûreté du Québec ainsi qu'un bilan des données et des résultats afférents;
- couvre l'ensemble des activités stratégiques et des domaines d'intervention de la Sûreté du Québec;
- présente les mesures prises par rapport aux principaux engagements de la *Déclaration de services aux citoyens* de la Sûreté du Québec;
- présente des données et des résultats qui sont plausibles et cohérents.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec est assujettie à la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., c. V-5.01). Dans la mesure où il le juge à propos, le Vérificateur général du Québec peut étendre la portée de ses travaux à la vérification financière, à la vérification de la conformité des opérations aux lois, aux règlements, aux énoncés de politiques et aux directives et enfin à la vérification de l'optimisation des ressources.

Les membres de l'état-major,

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Richard Deschesnes
Directeur général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Denis Fiset
Directeur général adjoint,
Affaires institutionnelles
Directeur général adjoint intérimaire,
Administration

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Régis Falardeau
Directeur général adjoint,
Surveillance du territoire

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Steven Chabot
Directeur général adjoint,
Enquêtes criminelles

Montréal, septembre 2008

RAPPORT DE VALIDATION DE LA DIRECTION DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION

Monsieur le Directeur général,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2007-2008* de la Sûreté du Québec pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation des données du Rapport incombe à la direction de la Sûreté du Québec. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible des explications, des résultats et des renseignements fournis, ainsi que la cohérence de l'information, en nous basant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Notre examen a été mené conformément aux normes professionnelles de l'Institut des vérificateurs internes (IVI). Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements, à utiliser des procédés analytiques, à réviser des calculs, à obtenir des pièces justificatives et à susciter des discussions sur l'information fournie. Notre examen ne visait pas à vérifier les systèmes de compilation, à évaluer le contrôle interne ni à effectuer des sondages.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2007-2008* de la Sûreté du Québec n'est pas, à tous égards, importante, plausible et cohérente.

Le directeur de l'audit et de l'évaluation,

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Daniel Cauchy
Montréal, septembre 2008

AVANT-PROPOS

Ce rapport annuel de gestion fait état des réalisations de la première année du *Plan stratégique 2007-2012* de la Sûreté du Québec. Il permet de démontrer que l'approche centrée sur le citoyen constitue une mesure bien concrète pour la Sûreté du Québec. Ce plan vise ainsi à améliorer la qualité des services, à renforcer le sentiment de sécurité des citoyens et à augmenter leur niveau de satisfaction.

Suivant le respect du *Cadre de gestion axé sur les résultats* et du principe de transparence qui prévaut au sein de l'administration publique québécoise, la Sûreté du Québec informe les citoyens de sa performance sur une base annuelle. Afin de dégager un portrait clair et cohérent des cibles atteintes ou en voie de l'être, chaque résultat est expliqué et commenté au regard de la *Déclaration de services aux citoyens*, du *Plan stratégique 2007-2012* et des exigences législatives.

Ce rapport annuel de gestion, qui reflète les réalisations, les efforts et l'engagement de l'ensemble du personnel de la Sûreté du Québec, regroupe les données permettant de faire une évaluation objective de sa performance pour l'année 2007-2008. Il fait état du chemin parcouru pour atteindre les objectifs stratégiques 2007-2012. On y trouve des données se rapportant à l'utilisation des ressources, on y démontre la conformité des actions de la Sûreté du Québec par rapport aux exigences législatives et aux politiques d'application gouvernementale et on y présente les principaux résultats opérationnels globaux. D'autres résultats se rapportant plus spécifiquement aux activités des postes sont disponibles sur le site Web de la Sûreté du Québec. On peut y accéder dès la page d'accueil en faisant une recherche par poste et en sélectionnant ensuite la rubrique *Statistiques et ressources*.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : Présentation de la Sûreté du Québec

1.1 Profil institutionnel	11
1.2 Structure institutionnelle	14
1.3 Contexte et enjeux	17

Section 2 : Présentation des résultats pour l'année 2007-2008

2.1 Réalisations relatives à la Déclaration de services aux citoyens	20
Mesure de la satisfaction de la clientèle	20
Besoins des citoyens en matière de services policiers	22
Amélioration continue des services	23
2.2 Réalisations relatives au Plan stratégique 2007-2012 et au Plan annuel de gestion des dépenses 2007-2008	24
Orientation 1 – Offrir des services adaptés aux besoins de la population et à l'évolution des phénomènes et des tendances de la société	25
Orientation 2 – Renforcer le sentiment de sécurité de la population	31
Orientation 3 – Améliorer, de façon continue, la performance institutionnelle et la qualité des services	43

Section 3 : Données budgétaires et utilisation des ressources

3.1 Données budgétaires	49
3.2 Ressources humaines	57
3.3 Ressources matérielles	59
3.4 Ressources informationnelles	61

Section 4 : Conformité aux exigences législatives et aux politiques d'application gouvernementale

4.1 Politique linguistique	62
4.2 Programme d'accès à l'égalité	63
4.3 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	64
4.4 Éthique	65
4.5 Déontologie policière	66
4.6 Développement durable	69
4.7 Recommandations du Vérificateur général du Québec	71

Annexes : Liste des annexes

1 Liste des districts et des postes de la Sûreté du Québec	73
2 Résultats opérationnels	76
3 Embauche et représentativité des membres des groupes cibles	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des répondants qui ont pris contact avec un membre de la Sûreté du Québec	21
Tableau 2 : Répartition des répondants qui ont été interpellés par un membre de la Sûreté du Québec	21
Tableau 3 : Indice de satisfaction globale à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour une prestation de services par téléphone	21
Tableau 4 : Indice de satisfaction globale à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour une prestation de services en personne	21
Tableau 5 : Indice de satisfaction globale à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour chaque engagement de qualité et selon les critères de service	22
Tableau 6 : Indice de confiance de la population à l'égard de la Sûreté du Québec	22
Tableau 7 : Indice du sentiment de sécurité dans le milieu de vie selon le district	35
Tableau 8 : Services offerts par la Sûreté du Québec contribuant le plus au sentiment de sécurité dans le milieu de vie selon le district	36
Tableau 9 : Éléments les plus déterminants dans l'altération du sentiment de sécurité	36
Tableau 10 : Indice du sentiment de sécurité des usagers sur le réseau routier selon le district	40
Tableau 11 : Sources d'insécurité des usagers sur le réseau routier	40
Tableau 12 : Sources d'insécurité des usagers sur les sentiers récréotouristiques	40
Tableau 13 : Sources d'insécurité des usagers sur les plans d'eau	40
Tableau 14 : Nombre de jours de formation offerts au personnel	46
Tableau 15 : Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD)	50
Tableau 16 : Coût moyen des services spécialisés et nationaux	51
Tableau 17 : Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP)	51
Tableau 18 : Coût moyen des services généraux	52
Tableau 19 : Sommaire des dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (incluant le FSP et le CFD)	53
Tableau 20 : Évolution des dépenses de la Sûreté du Québec	53
Tableau 21 : Sommaire des catégories de dépenses	54
Tableau 22 : Dépenses totales et par employé pour la formation et le développement du personnel civil et policier	54
Tableau 23 : Dépenses totales et par employé pour la formation en technologie de l'information	55
Tableau 24 : Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation	55
Tableau 25 : Dépenses et investissements relatifs aux ressources informationnelles	56
Tableau 26 : Croissance annuelle et pourcentage des dépenses et investissement en matière de ressources informationnelles	56
Tableau 27 : Répartition des postes policiers et civils à la Sûreté du Québec	57

LISTE DES TABLEAUX (SUITE)

Tableau 28 : Répartition des postes policiers et civils selon le district	57
Tableau 29 : Répartition des postes policiers et civils permanents selon la catégorie d'emploi	58
Tableau 30 : Répartition des postes policiers et civils selon la grande fonction	58
Tableau 31 : Nombre d'immeubles et de terrains occupés	59
Tableau 32 : Parc de véhicules de la Sûreté du Québec	60
Tableau 33 : Nombre de demandes d'accès à l'information reçues	64
Tableau 34 : Nombre d'activités exécutées par le répondant en éthique	65
Tableau 35 : Responsabilité en matière de traitement des plaintes envers un employé	66
Tableau 36 : Nombre de plaintes déposées et nombre de policiers visés	67
Tableau 37 : Volume de plaintes en matière d'affaires internes contre un policier par 100 policiers	67
Tableau 38 : Décisions rendues en réponse à des plaintes envers des policiers de la Sûreté du Québec entre 2005-2008	68
Tableau 39 : Taux de criminalité selon le type de crime et le district par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	76
Tableau 40 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de criminalité contre la personne par type de crime par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	77
Tableau 41 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec	77
Tableau 42 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par un service de police municipal	78
Tableau 43 : Volume des interventions des services de soutien aux enquêtes de la Sûreté du Québec, par année civile	79
Tableau 44 : Résultats globaux du programme CISAILLE	82
Tableau 45 : Résultats sommaires de l'opération Boutures et des journées régionales d'éradication	82
Tableau 46 : Résultats des interventions du programme PIMS	83
Tableau 47 : Résultats du volet « enquêtes individuelles » du programme ACCES tabac	83
Tableau 48 : Résultats des volets « enquête » et « inspection » du programme ACCES alcool	84
Tableau 49 : Nombre et description des dossiers de la RACJ traités par la Sûreté du Québec	84
Tableau 50 : Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention selon le district	85
Tableau 51 : Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention pour tous les districts	86
Tableau 52 : Volume des activités par spécialité en mesures d'urgence, par année civile	87
Tableau 53 : Nombre de collisions survenues sur le réseau routier selon la gravité et la cause de la collision et selon le district	88

LISTE DES TABLEAUX (SUITE)

Tableau 54 : Nombre de collisions impliquant un véhicule hors route (excluant les embarcations nautiques) selon la gravité et la cause de la collision et selon le district	90
Tableau 55 : Nombre d'interventions de sécurité sur le réseau routier	92
Tableau 56 : Nombre d'opérations effectuées sur le réseau routier selon l'axe d'intervention, réparti par district, dans le cadre de l' <i>Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010</i>	93
Tableau 57 : Nombre d'interceptions de sécurité sur les sentiers hors route et les plans d'eau	94
Tableau 58 : Nombre d'opérations effectuées sur les sentiers hors route et sur les plans d'eau selon le district	95
Tableau 59 : Nombre d'interventions en vertu de l'application de règlements municipaux	95
Tableau 60 : Volume d'interventions relatives aux permis d'agents de sécurité, d'explosifs et d'armes à feu	96
Tableau 61 : Nombres d'employés réguliers autorisés en date du 31 mars 2008	97
Tableau 62 : Embauche totale entre le 1 ^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008	97
Tableau 63 : Taux d'embauche global des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier pour 2007-2008	98
Tableau 64 : Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi, résultats comparatifs au 31 mars de chaque année	98
Tableau 65 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif civil, résultats comparatifs au 31 mars de chaque année	99
Tableau 66 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif policier, résultats comparatifs au 31 mars de chaque année	99
Tableau 67 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier, résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2008	100
Tableau 68 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif policier résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2008	100
Tableau 69 : Taux d'embauche des femmes en 2007-2008	100
Tableau 70 : Taux de représentativité des femmes dans l'effectif civil au 31 mars 2008	101
Tableau 71 : Taux de représentativité des femmes dans l'effectif policier au 31 mars 2008	101

1

PRÉSENTATION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

1.1 PROFIL INSTITUTIONNEL

Créée en 1870, la Sûreté du Québec est la seule institution policière québécoise à détenir une juridiction couvrant le territoire du Québec et à accomplir une grande diversité de mandats. Elle intervient à tous les niveaux de service et dans tous les secteurs policiers, qu'il s'agisse d'activités de gendarmerie dans les municipalités qu'elle dessert, d'interventions en sécurité routière ou d'enquêtes criminelles tant à l'échelle locale que régionale, nationale et internationale.

Mission, vision et valeurs

Telle qu'elle a été édictée dans la *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1), la **mission** de la Sûreté du Québec en tant que police nationale est vouée « *au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens. La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec* ».

Pour l'année qui se termine et les quatre à venir, l'ensemble du personnel de la Sûreté, tant civil que policier, se rallie à la nouvelle **vision** institutionnelle : *La Sûreté du Québec à l'avant-garde! Partenaire privilégié et engagé dans la sécurité et le bien-être des citoyens*. Déjà, le nombre et la qualité des résultats atteints par la Sûreté du Québec durant la première année d'application de son plan stratégique démontrent combien elle a été fidèle à sa vision.

La Sûreté du Québec prône les **valeurs** institutionnelles suivantes :

- *service* : se dépasser dans nos réponses aux besoins de notre clientèle;
- *professionnalisme* : agir selon les règles de l'art de la fonction policière;
- *respect* : considérer en toutes circonstances la dignité de la personne, les droits individuels et les valeurs démocratiques;
- *intégrité* : préserver la confiance des citoyens par un comportement objectif, orienté vers l'intérêt public.

Ces valeurs guident le personnel policier et civil de la Sûreté du Québec dans l'ensemble de ses actions et de ses décisions et lui confèrent un sens élevé d'appartenance à l'institution. En définitive, les citoyens doivent être les premiers bénéficiaires du respect témoigné par tous les membres de la Sûreté devant les valeurs institutionnelles.

Services offerts

L'organisation territoriale de la Sûreté du Québec lui permet d'offrir, à l'échelle de la province, des services policiers de qualité, et ce, tant à sa clientèle qu'à toutes les organisations policières ainsi qu'à l'État québécois. Trois types de services sont offerts :

Services généraux

Ce sont les services de première ligne dont les citoyens sont bénéficiaires et qui sont fournis par les différents postes situés sur le territoire géographique du Québec. On y trouve, entre autres :

- la réponse des préposés aux télécommunications aux appels des citoyens;
- l'intervention policière selon l'urgence de la situation;
- l'application des lois et des règlements sur les réseaux routiers, autoroutiers et récréotouristiques;
- la prise des plaintes et leur traitement, de même que l'enquête;
- la patrouille;
- les activités de prévention;
- la réponse aux renseignements généraux et aux demandes spécifiques de service concernant la sécurité publique.

Conformément aux ententes conclues avec les élus municipaux, ces services sont fournis aux citoyens de 87 municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalant à une MRC¹, totalisant ainsi 1038 villes, municipalités et territoires répartis sur 10 districts. Ces services sont également rendus sur les routes de juridiction provinciale. Un profil complet des districts figure sous le titre *Structure institutionnelle*, à la section 1.2 du présent document.

Services spécialisés

Les services spécialisés sont offerts sur tout le territoire du Québec à l'ensemble des unités de la Sûreté ainsi qu'aux services de police municipaux et autochtones lorsque l'ampleur des événements dépasse leur niveau de responsabilité. Parmi ces services, mentionnons :

- les enquêtes sur des crimes complexes ou en réseau;
- l'expertise en scènes de crime;
- la prise en charge de situations d'urgence civiles et policières;
- les enquêtes sur les collisions routières.

Services d'envergure nationale

Les services nationaux sont également rendus aux services de police municipaux et autochtones, de même qu'à l'Assemblée nationale du Québec, à certains ministères et organismes du gouvernement du Québec et aux délégations et bureaux du Québec à l'étranger. Ces services sont :

- les enquêtes complexes ou de niveau provincial;
- les opérations d'urgence d'envergure lors de situations majeures, naturelles ou accidentelles de même que lors de manifestations importantes;
- la coordination de certaines interventions policières qui touchent plus d'un service de police, notamment en matière de lutte contre le crime organisé et de sécurité de l'État;
- la coordination d'interventions réalisées à l'extérieur du Québec, ceci conjointement avec les services de police étrangers;
- la gestion du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) et de diverses autres banques de données policières.

¹ Dans le but d'alléger la suite du texte de cette publication, le sigle « MRC » sera utilisé pour désigner tant les municipalités régionales de comté que les territoires équivalant à une MRC que nous desservons.

Clientèles et partenaires

Pour concrétiser sa mission, la Sûreté du Québec entretient des liens avec les ministères et organismes fédéraux, provinciaux et municipaux ainsi qu'avec plusieurs organismes et institutions des secteurs privé et communautaire. Elle conclut des partenariats avec ceux qui sont en contact avec sa clientèle. Enfin, elle échange des renseignements nécessaires au maintien de la paix, de l'ordre public et de la sécurité avec les autres corps de police québécois, canadiens et internationaux ainsi qu'avec les services de sécurité privée.

La Sûreté du Québec offre ses différents services aux clientèles suivantes :

- les citoyens des villes, des municipalités et des territoires qu'elle dessert;
- les municipalités régionales de comté (MRC);
- les organismes communautaires et à but non lucratif;
- les services de police municipaux et autochtones du Québec;
- l'Assemblée nationale du Québec et ses représentants;
- certains ministères et organismes du gouvernement du Québec;
- les délégations et bureaux du Québec à l'étranger;
- les différents tribunaux du Québec;
- les procureurs de la Couronne;
- les usagers des réseaux routier et autoroutier et des sentiers récréotouristiques;
- les entreprises privées.

Les principaux partenaires de la Sûreté du Québec sont :

- les comités de sécurité publique de chaque MRC qui est desservie;
- les autres services policiers québécois, canadiens et étrangers;
- les services de sécurité privée;
- les ministères et organismes fédéraux, provinciaux et municipaux;
- les maisons d'enseignement;
- les diverses associations;
- les syndicats;
- les fédérations du monde municipal.

1.2 STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

La structure institutionnelle de la Sûreté du Québec regroupe la Direction générale et quatre grandes fonctions, à savoir la Surveillance du territoire, les Enquêtes criminelles, l'Administration et les Affaires institutionnelles, qui offrent les services nécessaires au fonctionnement d'une institution de son envergure. L'organigramme qui se trouve plus loin dans cette section présente la structure institutionnelle de la Sûreté du Québec au 31 mars 2008.

Niveau local : le poste de police

Le poste de police est l'unité de base qui fournit les services généraux de la Sûreté du Québec aux citoyens. La Sûreté du Québec compte 118 unités de base (postes principaux, auxiliaires, secondaires et autoroutiers) réparties sur tout le territoire. Les postes sont regroupés sur une base territoriale appelée district qui permet de répondre aux besoins particuliers de la population de toutes les régions du Québec. La Sûreté du Québec compte dix districts dont la liste est présentée à l'annexe 1. Chaque district compte un certain nombre de postes de tailles différentes. Certains districts disposent également de postes autoroutiers pour assurer la sécurité sur les autoroutes du Québec.

Niveau régional : le district

Chaque district possède un quartier général (QG) qui assure la coordination des activités policières pour l'ensemble des unités de son territoire, que ce soit en matière de surveillance du territoire, d'enquêtes, de sécurité sur les réseaux de transport, de relations avec la communauté ou d'administration.

La carte de la page suivante donne une vue d'ensemble des districts : la disposition géographique, le volume de population desservie, le nombre de policiers par 1 000 habitants, l'étendue du territoire, le nombre de MRC, le nombre de policiers par 1 000 kilomètres carrés, le nombre de postes de police ainsi que les effectifs.

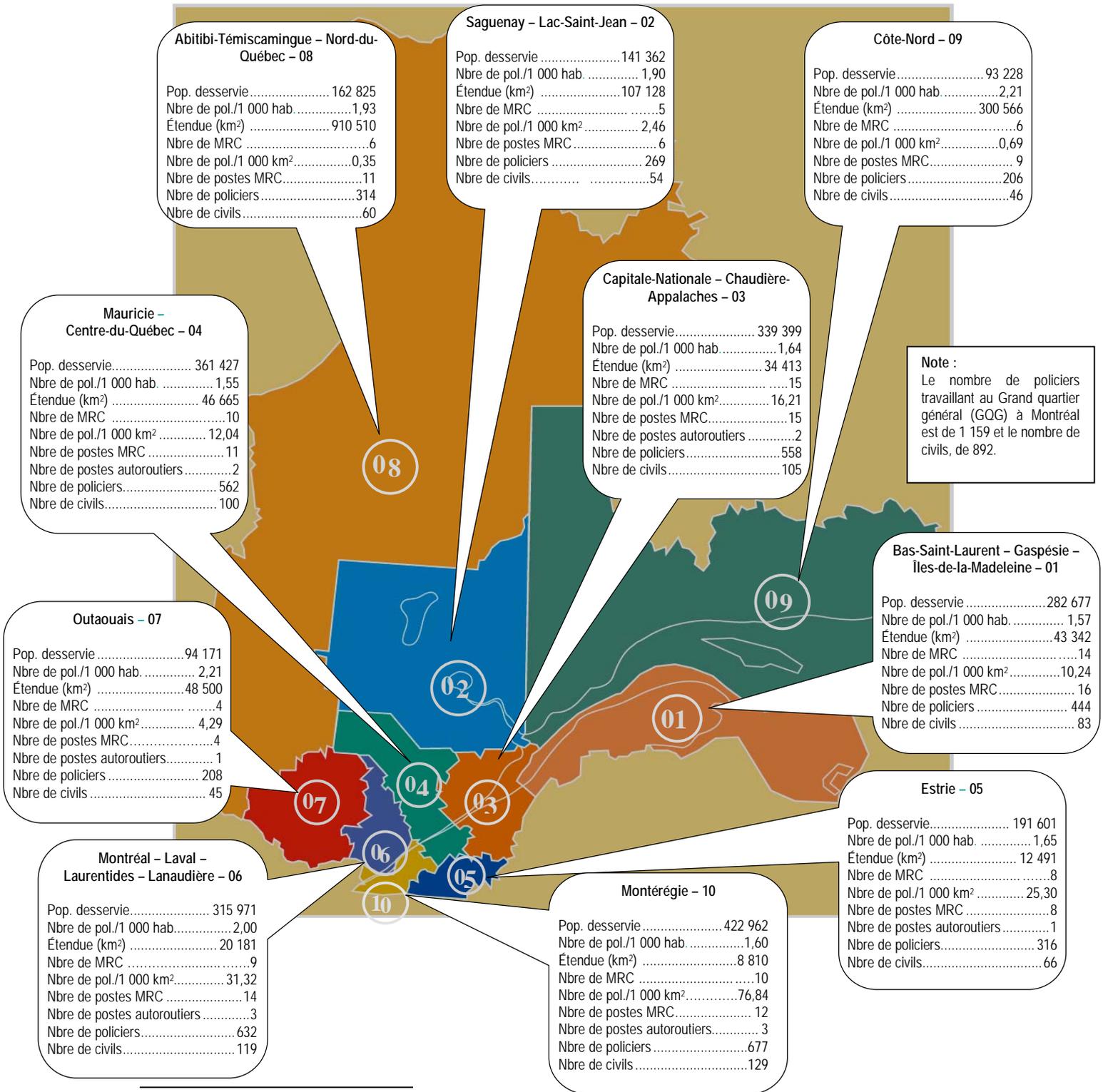
Niveau national : le Grand quartier général (GQG)

Les services nationaux sont en grande partie regroupés au GQG et au QG de Québec. Ainsi, le GQG coordonne les districts, gère les services spécialisés et les services de soutien, notamment ceux qui collaborent à la réalisation d'enquêtes criminelles, et les mesures d'urgence. Le GQG administre également les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et prend en charge la plupart des projets de développement institutionnel.

En plus des services nationaux, le GQG de la Sûreté du Québec coordonne les communications, voit au respect des règles régissant le travail et le comportement des employés de l'institution et effectue des travaux d'audit interne et d'évaluation de programmes.

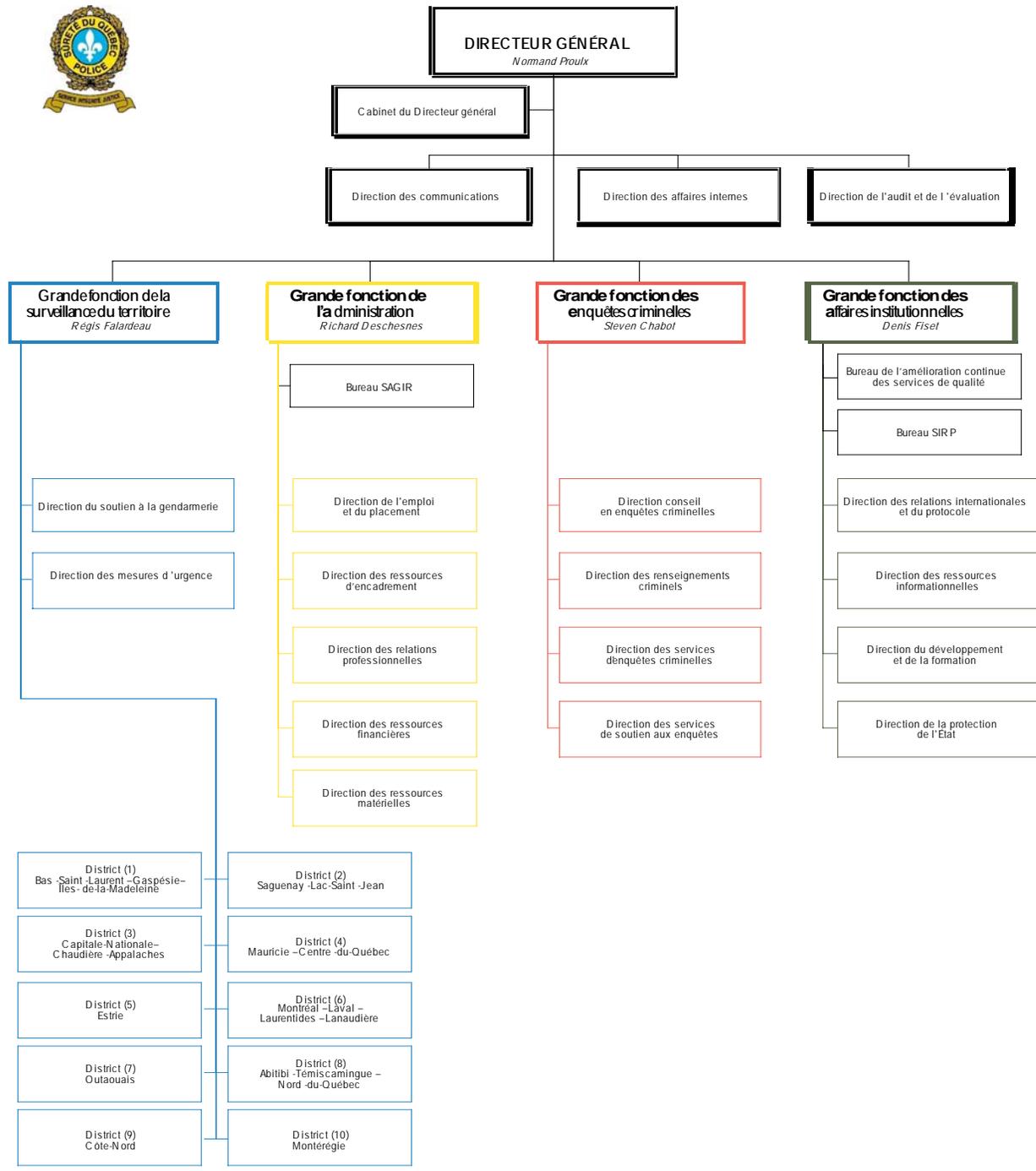
Profil des districts au 31 mars 2008

Les données sur la population proviennent du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)².
Le nombre de MRC inclut les territoires équivalant à une MRC.



² Les données du MAMR n'incluent pas les plans d'eau dans le calcul de l'étendue. Il faut toutefois noter que, sur le territoire qu'elle dessert, les plans d'eau sont couverts par la Sûreté du Québec.

Organigramme de la Sûreté du Québec au 31 mars 2008



Note : SAGIR est l'acronyme de « Stratégie d'affaires en gestion intégrée des ressources » et SIRP est l'acronyme de « Système intégré de radiocommunications policières ».

1.3 CONTEXTE ET ENJEUX

Pour accomplir efficacement sa mission, la Sûreté du Québec doit tenir compte de l'évolution des grandes tendances de la société de même que de l'évolution des besoins de la population à l'égard des services policiers. Les éléments présentés très succinctement dans cette section s'influencent mutuellement en plus d'être importants en eux-mêmes.

Contexte

Les changements démographiques

Les tendances démographiques incluent notamment le vieillissement global de la population québécoise et l'émergence de populations issues des communautés culturelles plus jeunes. Certaines régions, par exemple la Gaspésie, le Saguenay – Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue, verront leur poids démographique diminuer à l'intérieur du Québec en plus de subir un déficit démographique (il y a plus de gens qui partent que de nouveaux arrivants); une situation qui pourrait perdurer au moins jusqu'en 2026³.

Cet état de fait pose un défi aux organisations en ce qui a trait à la disponibilité et à l'expérience de la main-d'œuvre. De plus, les préoccupations d'une population généralement vieillissante sont davantage tournées vers la santé et la sécurité.

Les réalités municipales

Depuis les années 2000, les structures municipales sont de plus en plus sollicitées dans la croissance économique et sociale du Québec et les élus municipaux se voient attribuer des responsabilités et des pouvoirs supplémentaires pour assurer le développement durable des villes et des villages⁴. Dans cette foulée, les citoyens et leurs représentants municipaux demandent à ce que l'on tienne compte des réalités locales et régionales quand vient le temps d'établir les priorités en matière de sécurité publique.

Dans un autre ordre d'idées, il ressort de l'information obtenue par la Sûreté du Québec, de la part des citoyens et de leurs représentants par l'entremise des comités de sécurité publique, que la population souhaite une plus grande visibilité des services policiers sur leur territoire.

Le développement technologique

Le développement de nouvelles technologies de l'information, dont Internet, constitue autant d'occasions favorables que de menaces pour les relations entre les citoyens, qu'elles soient de nature interpersonnelle, informationnelle ou transactionnelle. Au cours des dernières années, les développements technologiques ont profité tant aux organisations criminelles qu'à la police.

La sécurité des réseaux de transport

La surveillance routière et hors route dans les municipalités ainsi que la prévention des excès de vitesse et de la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool sont des préoccupations importantes pour les citoyens, de même que la sécurité du transport scolaire et des zones scolaires. De plus, la demande pour améliorer la sécurité routière s'accompagne de pressions en faveur du développement de modes de transport alternatifs à l'automobile et d'une meilleure gestion de la circulation.

³ Source : Institut de la Statistique du Québec, *Si la tendance se maintient... Perspectives démographiques, Québec et régions 2001-2051* (2004), pages 15 et 16.

⁴ Source : Ministère des Affaires municipales et des Régions, *La réforme de l'organisation municipale au Québec : bilan et contexte* (2002), page 12.

L'évolution de la criminalité

Les types d'activités criminelles se modifient constamment. Au Québec et au Canada, la criminalité a été marquée ces dernières années par l'évolution du crime organisé sous toutes ses formes, de la cybercriminalité, de la criminalité économique et de la criminalité fiscale. Les criminels et les réseaux qu'ils utilisent gagnent constamment en complexité.

Le terrorisme est également une source de préoccupation importante chez les gouvernements et les citoyens depuis quelques années. Bien que l'ampleur réelle de la menace soit difficile à jauger, on présume que les conséquences d'actes de terrorisme pourraient s'avérer très graves.

Les acteurs de la sécurité

Le nombre d'acteurs appelés à intervenir dans le domaine de la sécurité s'accroît. Parmi eux, mentionnons plus particulièrement les entreprises de sécurité privée qui œuvrent dans la prévention des crimes contre les entreprises et la protection des systèmes informatiques. Les autres organisations policières et certains organismes gouvernementaux, avec qui des stratégies de prévention et d'intervention sont mises au point, deviennent également des partenaires de plus en plus sollicités pour assurer la sécurité des citoyens du Québec. Ces derniers sont également appelés à contribuer à la sécurité, par exemple en participant à la récolte d'informations sur les méfaits et les actes criminels.

Le service aux citoyens et la gestion de la performance

De façon générale, les organisations publiques recherchent une offre de services de qualité et une performance optimale. La qualité des services aux citoyens de même que l'utilisation efficiente des ressources disponibles s'inscrivent dans un objectif de gestion responsable. Ces deux principes doivent également contribuer à renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques de tous les paliers de gouvernement. Au Québec, la *Loi sur l'administration publique* (L.R.Q., c. A-6.01) place l'amélioration continue de la performance institutionnelle au cœur des préoccupations des ministères et organismes gouvernementaux.

Le développement durable

Le développement durable se trouve maintenant au centre de nombreux enjeux d'importance non seulement au Québec et au Canada, mais aussi à l'échelle de la planète. La mise en œuvre de principes de développement durable constitue à la fois une attente de la population et une obligation de gestion pour les organisations publiques.

Enjeux

De l'analyse de son environnement externe, la Sûreté du Québec retient trois grands enjeux pour le *Plan stratégique 2007-2012* :

1) Le positionnement dans un environnement en évolution

Des transformations économiques, sociales, environnementales et légales viennent continuellement modifier le visage de la police au Québec. Les façons de faire de la sécurité publique évoluent, l'interaction avec les citoyens et les partenaires se modifie, les réalités à considérer et à concilier sont multiples et les éléments dont il faut tenir compte sont de plus en plus nombreux. En tant qu'institution vouée à la sécurité publique depuis 138 ans, la Sûreté du Québec doit être proactive et innovatrice afin de garantir la sécurité actuelle des citoyens et celle des générations futures.

2) La concentration des actions policières sur les principales préoccupations de sécurité publique

La sécurité est étroitement liée aux principaux enjeux de notre société, de même qu'aux priorités du gouvernement, que sont notamment la santé, l'éducation, l'environnement, le développement économique et le transport. Les champs d'action de la sécurité publique sont d'autant plus nombreux et diversifiés qu'ils visent à faire du Québec un milieu de vie sécuritaire.

Afin d'assurer la sécurité de la population sur son territoire, la Sûreté du Québec doit employer toutes ses ressources pour remplir efficacement sa mission et faire en sorte que ses interventions policières contribuent au bien-être des citoyens et à la qualité de vie au Québec.

3) L'amélioration institutionnelle dans un contexte de modernisation de l'État

L'amélioration de la qualité des services est une préoccupation majeure pour la Sûreté du Québec. Le respect des exigences gouvernementales en matière d'offre de services publics de qualité est à la base d'une organisation performante. La réponse aux besoins de nos clientèles, la planification de la main-d'œuvre et la consolidation de l'expertise dans un contexte de diminution des effectifs représentent quelques-uns des défis auxquels la Sûreté du Québec doit faire face dans l'instauration d'une gestion axée sur les résultats.

2

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2007-2008

2.1 RÉALISATIONS RELATIVES À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

La *Déclaration de services aux citoyens* (DSC) a été rendue publique en mai 2001 et mise à jour en juin 2007. En plus d'informer la population sur la mission, la vision, les valeurs, les services offerts et les moyens de joindre la Sûreté du Québec, elle présente les engagements sur la façon de rendre les services à la population.

Le taux de satisfaction de la clientèle permet de mesurer les effets liés aux engagements énoncés dans la DSC et la réponse aux attentes et aux besoins des citoyens. Les moyens mis en place pour favoriser l'amélioration continue des services visent à maintenir ou à augmenter le taux de satisfaction.

Mesure de la satisfaction de la clientèle

Au cours de l'année 2007-2008, la Sûreté du Québec a eu recours à la firme privée Léger Marketing pour réaliser les deux sondages suivants :

- Premier sondage : la mesure de la satisfaction du citoyen à l'égard de son dernier contact avec un membre de la Sûreté du Québec et l'indice de confiance envers l'institution;
- Deuxième sondage : la mesure du sentiment de sécurité des citoyens demeurant sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec et l'identification des déterminants qui affectent ce sentiment⁵.

Le sondage portant sur la satisfaction visait, d'une part, à établir dans quelle mesure les engagements de qualité énoncés dans la DSC et préconisant un service accessible, rapide, courtois, attentif et professionnel ont été atteints. D'autre part, le sondage portait sur certains énoncés concernant le niveau de confiance des citoyens à l'égard de la Sûreté du Québec. Les entrevues ont été réalisées par téléphone du 25 février au 30 avril 2008 auprès de 2501 personnes.

Cette année, la Sûreté du Québec a utilisé un nouveau questionnaire créé par le Secrétariat du Conseil du trésor à l'aide de l'Outil québécois de mesure (OQM). L'échelle de mesure, qui était auparavant de 1 à 5, se rend maintenant à 10 afin de rendre les analyses plus précises. Quant à l'échantillon, il a été augmenté à 2501 répondants afin de diminuer la marge d'erreur à $\pm 1,96\%$, et ce, 19 fois sur 20.

La comparaison entre les résultats de 2008 et ceux des années antérieures n'est pas recommandée, car l'échantillon et la méthodologie diffèrent. Toutefois, à l'avenir, la Sûreté sera en mesure d'évaluer avec beaucoup plus d'exactitude et de fiabilité la variation de la satisfaction et du niveau de confiance des citoyens. Il s'agit d'importantes améliorations méthodologiques qui permettront à la Sûreté du Québec d'offrir aux citoyens toute l'écoute qu'ils sont en droit d'attendre.

⁵ Les résultats de la mesure du sentiment de sécurité des citoyens ne figurent pas dans la présente section; ils se trouvent dans la section des réalisations relatives au *Plan stratégique 2007-2012*, plus particulièrement dans la partie traitant des objectifs 2.2, 2.4 et 2.6.

Description de l'échantillon du sondage sur la satisfaction de la clientèle

Les participants au sondage sur la satisfaction de la clientèle se répartissent en deux catégories :

- les citoyens qui ont pris contact avec un membre de la Sûreté du Québec (services demandés par le client);
- les citoyens qui ont été interpellés par un membre de la Sûreté du Québec (services initiés par la Sûreté).

Les tableaux suivants présentent le motif de la communication ou de l'intervention policière de façon plus détaillée.

Tableau 1 : Répartition des répondants qui ont pris contact avec un membre de la Sûreté du Québec

Motif de la communication	Communication n = 1 796
Une demande d'intervention : vol, agression, menaces, etc.	39 %
Un signalement ou une plainte : déclenchement de système d'alarme, problème de voisinage, conflit familial, vandalisme, etc.	25 %
Une demande de service ou de renseignement	20 %
Une demande d'assistance : santé, sécurité, fugue, disparition, etc.	16 %

Tableau 2 : Répartition des répondants qui ont été interpellés par un membre de la Sûreté du Québec

Motif de l'intervention policière	Intervention policière n = 705
Une infraction ou une vérification en sécurité routière (route, plan d'eau, sentiers récréotouristiques)	85 %
Une enquête, une assignation ou un suivi de dossier	5 %
Une autre raison	10 %

Indice de satisfaction globale

Dans les tableaux qui suivent, l'indice de satisfaction de même que l'indice de confiance correspondent à la cote moyenne sur 10 accordée à l'énoncé lors du sondage.

Tableau 3 : Indice de satisfaction globale à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour une prestation de services par téléphone

Indicateur	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Indice de satisfaction globale	ND	8,24

Tableau 4 : Indice de satisfaction globale à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour une prestation de services en personne

Indicateur	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Indice de satisfaction globale	ND	7,55

Tableau 5 : Indice de satisfaction globale à l'égard de la qualité du service offert par le personnel pour chaque engagement de qualité et selon les critères de service

Engagement	Critère de service	Résultat 2007-2008
Service accessible et rapide	Accessibilité par téléphone	8,81
	Rapidité et empressement	8,34
Service courtois et attentif	Simplicité et clarté	8,86
	Respect et courtoisie	9,18
	Écoute et attention personnalisées	8,54
	Traitement juste et équitable	9,03
Service professionnel	Fiabilité	8,64
	Confidentialité	8,99
	Suivi des dossiers	6,40

Les critères de service les plus satisfaisants sont : *le respect et la courtoisie* (9,18), *le traitement juste et équitable* (9,03), ainsi que *le traitement confidentiel des demandes* (8,99). Par contre, *le suivi des dossiers* (6,40) constitue l'aspect jugé le plus insatisfaisant par les répondants qui ont été en contact avec un policier.

En ce qui concerne les bénéficiaires de l'intervention policière, les citoyens ont donné la note moyenne de 7,15 à l'énoncé « L'intervention du policier de la Sûreté du Québec a eu des conséquences positives sur ma propre sécurité et sur la sécurité de la population ». De plus, les répondants qui ont été interpellés par un policier de la Sûreté du Québec sont plutôt d'accord avec l'affirmation « Dans l'ensemble, l'intervention du policier m'a permis de mieux comprendre les raisons des interventions de la Sûreté du Québec », lui accordant la note moyenne de 6,98. Ces résultats s'expliquent si l'on tient compte du fait que 85 % des citoyens de l'échantillon identifié ont été interpellés pour une infraction ou une vérification concernant la sécurité routière.

Indice de confiance

Tableau 6 : Indice de confiance de la population à l'égard de la Sûreté du Québec

Indicateur	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Indice de confiance	ND	7,88

Besoins des citoyens en matière de services policiers

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec offre ses services en suivant un modèle de « police de proximité » axé sur la qualité des services. Soucieuse de bien desservir la population des MRC, la Sûreté s'est engagée à fournir des services policiers de base qui répondent aux attentes des résidents et des élus municipaux et qui tiennent compte de la spécificité de chaque MRC. C'est ainsi que la Sûreté travaille de concert avec chaque comité de sécurité publique et divers intervenants locaux et régionaux pour assurer aux citoyens un milieu de vie sécuritaire.

Les membres du comité de sécurité publique représentent les citoyens et, par le fait même, traduisent leurs besoins et leurs préoccupations. Ils déterminent les priorités et les moyens dont dispose la communauté pour répondre à ces besoins. Les priorités ainsi déterminées font alors l'objet d'une planification annuelle et sont gérées à l'aide du *Plan d'activité régional et local* (PARL), un outil de gestion utilisé par les postes et les districts de la Sûreté du Québec.

Amélioration continue des services

Adaptation des services

Le comité de travail, créé pour répondre aux exigences de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., c. E-20.1), a entrepris l'élaboration de son plan d'action pour réduire les obstacles qui pourraient nuire à l'intégration des employés handicapés ainsi qu'à l'accès aux services des citoyens handicapés desservis par la Sûreté du Québec. La publication de ce plan d'action, prévue en 2007-2008, a été reportée à 2008-2009 de façon à approfondir l'analyse des aspects à considérer pour sa mise en œuvre.

Pour ce faire, une grille d'évaluation sur l'accessibilité des services de la Sûreté du Québec offerts aux personnes handicapées a été complétée pour les dix quartiers généraux de la Sûreté et leurs postes, en vue de déceler les obstacles liés à :

- l'accès physique;
- l'accueil des citoyens à nos services;
- l'accès aux imprimés;
- l'accès aux points de presse.

Cette grille permet à la Sûreté d'évaluer ses modes d'intervention à l'égard des personnes handicapées afin d'établir des pistes de solutions.

2.2 RÉALISATIONS RELATIVES AU PLAN STRATÉGIQUE 2007-2012 ET AU PLAN ANNUEL DE GESTION DES DÉPENSES 2007-2008⁶

Directement liées aux enjeux et aux défis qui touchent la Sûreté du Québec, les trois grandes orientations mises de l'avant dans le *Plan stratégique 2007-2012* sont les suivantes :

Orientation 1 : Offrir des services adaptés aux besoins de la population et à l'évolution des phénomènes et des tendances de la société

Orientation 2 : Renforcer le sentiment de sécurité de la population

Orientation 3 : Améliorer de façon continue la performance institutionnelle et la qualité des services

La Sûreté du Québec s'est également fixé 13 objectifs stratégiques. Chacun de ces objectifs est accompagné de cibles à atteindre. Ces cibles viennent soutenir les indicateurs qui ont été identifiés pour mesurer les résultats; elles seront graduellement mises à jour et chiffrées au cours des quatre prochaines années, car, pour plusieurs d'entre elles, la Sûreté ne possède encore aucune donnée.

La présente section fait état de la performance de la Sûreté du Québec pour l'année 2007-2008 relativement aux objectifs prévus dans le *Plan stratégique 2007-2012*. Les résultats de la première année constituent souvent une référence pour les années futures. C'est la raison pour laquelle, dans certains cas, les résultats ne font l'objet d'aucune comparaison, sauf quand la disponibilité de données pertinentes et vérifiables le permettait.

⁶ Le plan annuel de gestion des dépenses est préparé et transmis au ministère de la Sécurité publique chaque année au mois de février. Le Ministère intègre l'information de la Sûreté du Québec à son plan ministériel annuel de gestion des dépenses, lequel est ensuite déposé au Secrétariat du Conseil du trésor par le ministre de la Sécurité publique.

ORIENTATION 1

Offrir des services adaptés aux besoins de la population et à l'évolution des phénomènes et des tendances de la société

La Sûreté du Québec souhaite poursuivre l'adaptation de son offre de services en sécurité publique en fonction des priorités des citoyens, des élus et de l'État, et ce, tout en tenant compte des préoccupations sociales.

Axe d'intervention : Implication des citoyens et des partenaires

<i>Objectif 1.1</i>	<i>Impliquer les citoyens et la collectivité dans le maintien de la sécurité dans leur milieu de vie</i>
---------------------	--

La Sûreté du Québec mise plus particulièrement sur le partage de l'information et la prévention du crime, de même que sur le rapprochement avec les clientèles, pour susciter cet engagement des citoyens.

Afin de répondre à la réalisation de l'objectif, la Sûreté du Québec souhaite notamment augmenter le nombre d'activités dans lesquelles le citoyen peut s'impliquer.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre d'activités dans lesquelles se sont impliqués les citoyens ou les regroupements de citoyens	Augmenter le nombre d'activités dans lesquelles les citoyens ou les regroupements de citoyens peuvent s'impliquer	Aucune	Reporté

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Il s'est avéré nécessaire d'établir une méthodologie de collecte et de compilation des données qui soit uniforme. Il est donc prévu de dresser une liste des activités dans lesquelles les citoyens ou les regroupements de citoyens se sont impliqués durant l'exercice 2008-2009.

La Sûreté du Québec mesure également l'implication des citoyens en fonction de la quantité d'appels téléphoniques reçus à la Centrale d'information criminelle et à Info-Crime émanant de personnes qui détiennent une information sur des activités criminelles dans leur milieu et qui a conduit les policiers à intervenir.

Indicateur stratégique⁷	Cible stratégique 2007-2012⁷	Résultat 2006-2007	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Taux d'appels à la Centrale d'information criminelle	Augmenter le taux d'appels de 10 % pour la Centrale d'information criminelle ⁸	48 %	Augmenter de 2 % (50 %)	84 % Atteint
		Résultat 2006	Cible 2007	Résultat 2007
Taux de dossiers pour Info-Crime	Augmenter le taux de dossiers de 5 % pour Info-Crime ^{7,9}	17 %	Augmenter de 2 % (19 %)	21 % Atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Les appels faits à la Centrale d'information criminelle proviennent de sources variées : citoyens, enquêteurs, CRPQ, coroners, douanes, etc. Puisque chaque information qui entre à la Centrale fait l'objet d'une vérification par un enquêteur, tous les appels mènent à une action policière.

Tous les appels faits à Info-Crime proviennent de citoyens et l'ouverture d'un dossier et son traitement constituent, en soi, une action policière concrète. Le programme Info-Crime ne relève pas de la Sûreté du Québec; c'est un programme indépendant auquel elle contribue avec de nombreux partenaires. Il n'est donc pas possible d'isoler les appels relevant de la Sûreté du Québec de ceux relevant des autres corps de police.

Pour l'exercice 2008-2009, la Sûreté du Québec s'attend à une baisse du nombre d'appels, celui-ci ayant été très élevé en 2007-2008 à la suite de la disparition de la jeune Cédrika Provencher.

Soulignons qu'au cours de la dernière année, le site Web « Les 10 criminels les plus recherchés » a reçu la visite de près de 230 000 internautes, une augmentation de 12 000 par rapport à l'année précédente. Depuis la création du site en juin 2006, l'arrestation de 10 criminels qui y apparaissaient a été rendue possible grâce à la collaboration du public et des partenaires du projet.

⁷ Les indicateurs et les cibles diffèrent des indicateurs présentés dans le Plan stratégique 2007-2012 de la Sûreté du Québec.

⁸ Par rapport au résultat de 2006-2007.

⁹ Les données relatives à Info-Crime sont compilées selon le calendrier civil (de janvier à décembre).

Les problématiques de sécurité publique sont nombreuses et les facteurs à considérer pour les résoudre, de plus en plus complexes. Pour améliorer l'efficacité de ses interventions, la Sûreté du Québec cherche à s'adjoindre des partenaires compétents en différentes matières.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de solutions mises en œuvre à l'aide du partenariat dans des problématiques de sécurité publique	Démontrer la plus-value du partenariat dans la mise en œuvre de solutions à des problématiques de sécurité publique	<i>Problématiques récréotouristiques</i> Aucune	14 partenariats créés 46 partenariats reconduits
		<i>Autres problématiques</i> Aucune	136 partenariats créés 408 partenariats reconduits

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Le partenariat représente une plus-value dans la recherche de solution en matière de sécurité publique. Si la cible stratégique 2007-2012 n'est pas encore atteinte, la Sûreté du Québec a entrepris d'y arriver en inventoriant les différents partenariats qu'elle a conclus ou reconduits.

Compte tenu du fait que les problématiques propres au domaine récréotouristique représentent une préoccupation sur l'ensemble du territoire desservi par la Sûreté du Québec, le recensement des partenariats est considéré comme prioritaire en 2007-2008. Les soixante partenariats avec différents clubs devraient permettre d'accroître la sécurité des utilisateurs de véhicules récréotouristiques, notamment le quad, la motoneige et les embarcations nautiques.

On compte également 544 partenariats créés ou reconduits qui se rapportent à des problématiques ayant des liens avec les activités de la Sûreté du Québec. Parmi celles-ci, se trouvent la sécurité des réseaux de transport, les problématiques jeunesse et la prévention jeunesse, la violence conjugale, la prévention du suicide et la santé mentale, la toxicomanie, les pratiques de renseignement criminel, le transfert et l'intégration du renseignement, l'évaluation et d'encadrement des Personnes à risque élevé de récidive (PRER) ainsi que des problématiques de sécurité publique à l'étranger telles que les opérations internationales de maintien de la paix en Haïti (en moyenne 24 policiers) et en Côte d'Ivoire (2 policiers).

Axe d'intervention : Considération des particularités des régions et des ressources

<i>Objectif 1.3</i>	<i>S'assurer que les projets institutionnels sont adaptés aux réalités locales et régionales</i>
---------------------	--

La Sûreté du Québec offre des services généraux dans 87 régions rurales, semi-urbaines et urbaines qui représentent autant de réalités différentes à évaluer et à concilier lorsque vient le moment de mettre en œuvre des projets majeurs. Dans ce contexte, elle doit considérer les effets et les impacts de ses projets sur la population desservie et les adapter de façon à ce que les particularités de chacune des régions soient respectées.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de projets institutionnels ayant été évalués en fonction des réalités locales et régionales	S'assurer que les projets institutionnels proposés ont été évalués en fonction des réalités locales et régionales	Aucune	Aucun
Nombre de projets institutionnels qui intègrent les réalités locales et régionales	Démontrer que la mise en œuvre des projets institutionnels prend en compte les réalités locales et régionales	Aucune	Aucun

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

La mise en œuvre d'un projet institutionnel qui tient réellement compte des particularités locales et régionales du territoire desservi a pour but d'offrir une qualité de services optimale et, donc, une meilleure réponse aux demandes des citoyens en matière de sécurité publique. Chaque projet complexe de grande envergure doit être évalué et adapté dès la phase de conception et, pour y parvenir, la Sûreté du Québec doit disposer d'une méthodologie de collecte et d'interprétation des données uniforme. L'exercice 2007-2008 était propice à l'élaboration d'un processus décrivant les étapes à franchir pour obtenir un consensus avant l'approbation officielle.

<i>Objectif 1.4</i>	<i>Mettre en œuvre des principes de développement durable</i>
---------------------	---

La Sûreté du Québec se soucie de répondre aux besoins actuels des citoyens sans compromettre sa capacité de satisfaire les besoins des générations futures. En effet, elle souhaite devenir une institution socialement et écologiquement responsable et elle le démontre en respectant les obligations et les principes prescrits par la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., c. D-8.1.1).

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Description des principes de développement durable adoptés par la Sûreté	Cibler les principes de développement durable à mettre de l'avant dans le cadre de nos activités	Adopter des principes de développement durable qui correspondent aux champs d'action de la Sûreté	Reporté
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p>Compte tenu du dépôt de la <i>Stratégie gouvernementale de développement durable</i> en décembre dernier, la Sûreté du Québec a décidé de faire siens les principes de développement durable du gouvernement et de composer avec les objectifs qui y sont proposés. Ainsi, elle a constitué un comité d'orientation en développement durable qui verra à analyser les principes correspondant à son champ d'activité, à prioriser les objectifs qu'elle souhaite poursuivre, à élaborer un plan d'action d'ici mars 2009 et à le mettre en œuvre.</p> <p>À tout le moins, cette année, le comité d'orientation en développement durable a tenté de dresser la liste des actions posées par la Sûreté du Québec dans ce domaine qui s'inscrivent à l'intérieur de la <i>Stratégie gouvernementale</i>. Cette liste démontre que les actions répertoriées correspondent à 9 des 29 objectifs gouvernementaux.</p> <p>De plus, un projet pilote en développement durable a été amorcé dans le district 01 – Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. La région a été choisie pour lancer la <i>Stratégie régionale de développement durable</i>. Le fruit de cette expérience servira de point de départ au comité d'orientation en développement durable pour établir le plan d'action institutionnel.</p>			

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Pourcentage des membres du personnel sensibilisés aux principes de développement durable	Sensibiliser 100 % des membres du personnel aux principes de développement durable	Entreprendre la sensibilisation auprès des membres du personnel	Reporté
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p>Bien que les conseillers en développement stratégique aient reçu une formation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et que les membres du comité d'orientation en développement durable de la Sûreté du Québec aient tous assisté à une présentation détaillée sur le sujet, la véritable activité de sensibilisation du personnel doit débiter à l'automne 2008.</p>			

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre d'actions réalisées en conformité avec les principes de développement durable	Augmenter le nombre d'actions réalisées en conformité avec les principes de développement durable	Amorcer la réalisation d'actions conformes aux principes de développement durable	Deux actions réalisées en matière de gestion environnementale Deux actions réalisées en matière de santé et de qualité de vie des employés Atteint
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p><u>Actions en matière de gestion environnementale</u></p> <p>La Sûreté du Québec a commencé à poser des gestes concrets en matière de gestion environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une clause régissant les matières polluantes a été incluse dans quatre contrats d'acquisition (vestes pare-balles, munitions, vaporisateurs de poivre de Cayenne et emballages pour chemises); • quatre projets de « type 3R » (récupération, recyclage, réutilisation) ont été mis en œuvre. Il s'agit de la récupération des cartouches d'encre utilisées au Grand quartier général, de la remise de produits en surplus aux OSBL, d'un projet pilote pour récupérer et recycler les piles domestiques et du transfert de casques antiémeutes et de bottillons au ministère de la Sécurité publique à des fins de recyclage et de réutilisation. <p><u>Actions en matière de santé et qualité de vie des employés</u></p> <p>Deux actions ont été complètement réalisées pour améliorer la vie au travail des employés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le lancement du programme « <i>Ensemble pour un retour au travail harmonieux</i> »; • l'élaboration du programme de soutien psychologique pour le personnel des unités à risque. 			

Même si les résultats obtenus cette année sont partiels, ils démontrent que la réflexion sur le développement durable est bien amorcée et qu'elle favorise un travail de fond en prévision de l'entrée en vigueur du *Plan d'action de développement durable* prévu à l'automne 2008. Quelques initiatives de la Sûreté en matière de gestion écoresponsable et durable sont présentées à la section 4.6 du présent document.

ORIENTATION 2

Renforcer le sentiment de sécurité de la population

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le *Plan stratégique 2007-2012* est axé sur le citoyen. Par conséquent, la Sûreté du Québec entend remplir les mandats qui lui sont confiés en livrant des résultats concrets qui auront des effets directs sur le sentiment de sécurité de la population.

La sécurité de la collectivité comporte plusieurs volets auxquels l'institution a adhéré d'emblée avec une approche de croissance continue pour les prochaines années : visibilité, qualité des services, intégrité des institutions étatiques, sécurité dans le milieu de vie et sur les réseaux de transport.

Axe d'intervention : Contribution à la sécurité de la collectivité

Objectif 2.1	<i>Maximiser notre visibilité, principalement dans les municipalités régionales de comté (MRC) et les territoires équivalant à une MRC</i>
--------------	--

Le sentiment de sécurité des citoyens est grandement influencé par la visibilité de leur organisation policière. Cette visibilité est souvent associée à des actions policières évidentes, telles que la patrouille. Or, la présence d'une organisation policière ne saurait se limiter à un déploiement plus stratégique, et de plus grande envergure, de la patrouille, de l'uniforme ou des symboles. La Sûreté du Québec souhaite étendre sa notoriété en recourant à d'autres canaux moins traditionnels tels les panneaux routiers, les campagnes publicitaires et le développement de son site Web.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre de projets institutionnels mis en œuvre qui visent à maximiser notre visibilité dans les milieux de vie	Mettre en œuvre annuellement des projets institutionnels qui visent à maximiser notre visibilité dans les milieux de vie	Élaborer des projets institutionnels qui visent à maximiser la visibilité de la Sûreté dans les milieux de vie	Deux projets en voie de réalisation <ul style="list-style-type: none">▪ Plan sur la « Visibilité dans les milieux de vie »▪ Plan de communication stratégique Atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Plan sur la « Visibilité de la Sûreté dans les milieux de vie »

La Sûreté du Québec effectue notamment des activités portes ouvertes pour augmenter sa visibilité dans les milieux de vie. Ces événements sont une occasion pour le citoyen de se familiariser avec certains aspects de l'action policière sur le terrain, de les comprendre et de les démystifier.

Au cours de l'année 2007-2008, l'institution a tenu 49 activités dites « portes ouvertes itinérantes » dans les haltes routières et les lieux de villégiature de tous ses districts, et 12 activités portes ouvertes dans les postes MRC et dans d'autres unités. De plus, des rencontres avec les médias locaux ont été réalisées par les quartiers généraux de sept districts ainsi que par les postes de la Sûreté du Québec, que ce soit sous forme de points de presse, de chroniques ou de conférences opérationnelles.

Plan de communication stratégique

Un plan de communication stratégique pour la période 2008-2010 a été élaboré en cette première année d'application du plan stratégique. Il vise à augmenter la visibilité de la Sûreté du Québec par des activités sur tout le territoire. Sa mise en œuvre se poursuivra dans les années subséquentes.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Pourcentage de citoyens qui affirment que nous sommes visibles dans les municipalités régionales de comté (MRC) et les territoires équivalant à une MRC	Augmenter le pourcentage de citoyens qui affirment que nous sommes visibles dans les municipalités régionales de comté (MRC) et les territoires équivalant à une MRC	Déterminer le pourcentage de citoyens qui affirment que la Sûreté est visible dans leur milieu de vie	Reporté

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Pour la première année de son plan stratégique, la Sûreté du Québec comptait mesurer le pourcentage des citoyens qui affirment que la Sûreté est visible. Le questionnaire qui devait permettre de sonder la population et le processus méthodologique étant en cours d'élaboration, il a été convenu de reporter à l'année prochaine l'insertion de cet indicateur stratégique.

Objectif 2.2	<i>Améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et renforcer leur lien de confiance</i>
---------------------	---

Depuis plusieurs années, la Sûreté du Québec a à cœur de répondre aux besoins des citoyens en matière de services de sécurité publique et, par le fait même, d'offrir des services de qualité.

Le sondage Léger Marketing présenté à la page 20, qui porte sur la satisfaction des citoyens, a permis de déterminer un indice de satisfaction pour l'ensemble du territoire et de ventiler les données par district. Puisque l'échantillon par district est plus petit (250 répondants pour chacun des 10 districts)¹⁰, la marge d'erreur est un peu plus élevée; elle se situe à $\pm 6,2\%$. Il faut donc interpréter les résultats avec prudence, compte tenu de cette marge d'erreur.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Indice de satisfaction des citoyens à l'égard de nos services	Pour l'ensemble du territoire : maintenir annuellement un indice de satisfaction des citoyens à l'égard de nos services à un niveau supérieur ou égal à 8,0	8,0	8,04 Atteint
	Pour chacun des districts, maintenir annuellement un indice de satisfaction des citoyens à l'égard de nos services à un niveau supérieur ou égal à 8,0	8,0	District 1 : 8,36 District 2 : 8,26 District 3 : 8,07 District 4 : 8,09 District 5 : 8,15 District 6 : 7,75 District 7 : 7,84 District 8 : 8,04 District 9 : 8,27 District 10 : 7,86 Non atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Les services de la Sûreté du Québec obtiennent un indice de satisfaction globale de 8,04 qui atteint la cible annuelle fixée. Pour les districts, les résultats varient de 7,75 à 8,36. Sept districts sur dix ont un indice de satisfaction supérieur à la cible. Les résultats du sondage sont présentés en détail à la section 2.1 intitulée *Réalisations relatives à la Déclaration de services aux citoyens*.

¹⁰ L'échantillon de l'un des districts est de 251 répondants.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de plaintes officielles reçues sur la prestation de nos services	Réduire le nombre de plaintes officielles reçues à l'égard des services que nous rendons	Établir une procédure de suivi des plaintes officielles reçues à l'égard des services rendus	Reporté
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p>Actuellement, la Sûreté du Québec reçoit et traite les plaintes des citoyens sur la prestation de services directement dans les postes MRC et aucune compilation officielle de celles-ci n'est disponible. Le suivi de cet indicateur stratégique suppose le développement d'un processus efficace de gestion des plaintes dans les services. Ce projet, qui est d'ailleurs prévu au plan d'amélioration de service de l'année 2008-2009, fera alors partie des cibles à atteindre au cours de l'année.</p>			

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Résultat 2006-2007</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de policiers ayant une plainte retenue en matière déontologique	Diminuer de 10 % le nombre de policiers ayant une plainte retenue en matière déontologique (par rapport à 2006-2007)	186	Diminuer de 2 %	Plainte retenue pour 98 policiers Une diminution (estimée) de 47 % ¹¹ Atteint
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p>La Sûreté s'assure du respect des règles régissant le travail et le comportement des employés de l'institution et plus spécifiquement des policiers. Ainsi, l'institution aspire à diminuer le nombre de policiers ayant fait l'objet d'une plainte retenue en déontologie. La Sûreté du Québec réfléchit présentement à un plan d'action pour prévenir les comportements dérogatoires de ses membres.</p>				

¹¹ Le nombre actuel de 98 policiers ayant une plainte retenue contre eux pourrait être majoré, le Commissaire n'ayant pas encore statué sur les plaintes concernant 47 policiers. Si le total devait atteindre 145, la diminution se situerait alors à 22 %.

Objectif 2.3	<i>Contribuer au maintien de l'intégrité et de la sécurité des institutions étatiques et de leurs représentants</i>
--------------	---

Parmi les nombreux mandats de sécurité publique qui lui incombent, la Sûreté du Québec est tenue d'assurer la sécurité de l'État québécois. À cette fin, il lui revient de reconnaître et d'évaluer toute situation susceptible de porter atteinte à l'intégrité des institutions étatiques du Québec et de leurs représentants, à la paix sociale et à l'ordre public. La Sûreté du Québec apporte une contribution majeure et essentielle au maintien de la sécurité, au fonctionnement de nos institutions démocratiques ainsi qu'au respect des droits fondamentaux de la personne, sans compter qu'elle joue un rôle déterminant dans la protection envers toute forme de menace extérieure.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre d'actions entreprises pour maintenir l'intégrité et la sécurité des institutions étatiques et de leurs représentants	Répondre à 100 % des demandes relatives au maintien de l'intégrité et de la sécurité des institutions étatiques et de leurs représentants	Entreprendre annuellement des actions qui visent à maintenir l'intégrité et la sécurité des institutions étatiques (350 actions cette année)	350 actions ont été entreprises auprès des bureaux de comtés et des cabinets ministériels Atteint
Nombre de protocoles de coopération avec les ministères et organismes en matière de sécurité d'État	Répondre à 100 % des demandes de coopération avec les ministères et organismes en matière de sécurité d'État	Conclure deux protocoles de coopération avec les ministères et organismes	Deux ententes ont été entérinées par deux organismes Cinq ententes sont en cours de négociation Atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Actions auprès des bureaux de comtés et des cabinets ministériels

En date du 31 mars 2008, tous les bureaux de comté et les cabinets ministériels avaient été visités deux fois. Il est maintenant prévu de colliger les informations recueillies pour assurer la sécurité des lieux et de transmettre les informations aux postes de police responsables de la sécurité des institutions étatiques et de leurs représentants.

Ententes spécifiques aux modalités de vérification avec les ministères et organismes

Afin de développer des partenariats dans le domaine de l'habilitation sécuritaire, deux nouvelles ententes concernant les modalités de vérification avec les ministères et organismes clients ont été entérinées par deux organismes, l'une par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et l'autre par le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Par ailleurs, cinq ententes sont en cours de négociation avec d'autres organismes.

Objectif 2. 4**Rehausser le degré de sécurité des citoyens dans leur milieu de vie**

Le sentiment de sécurité des citoyens est compromis à la fois par les incivilités qui se produisent dans leur milieu et par les méfaits commis par des individus qui s'adonnent à une criminalité qualifiée de locale ou de régionale. Ces actes, qui ébranlent directement les règles de vie en société, touchent plusieurs clientèles. À l'opposé, les services généraux de première ligne, tels que la patrouille et l'enquête, de même que toute autre intervention policière quotidienne, contribuent à accroître le sentiment de sécurité de la population.

Le deuxième sondage réalisé par Léger Marketing portait sur la mesure du sentiment de sécurité des citoyens et sur les déterminants qui affectent ce sentiment. Les mêmes considérations méthodologiques que celles concernant le sondage de satisfaction de la clientèle, et qui sont énoncées dans la présentation des résultats à l'objectif 2.2, s'imposent.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Indice du sentiment de sécurité dans le milieu de vie	8,0	Le jour : 8,0 Le soir : 8,0 La nuit : 8,0	Le jour : 8,7 Le soir : 8,2 La nuit : 8,1 Atteint
EXPLICATION DES RÉSULTATS :			
La Sûreté du Québec a sondé les citoyens résidant sur le territoire qu'elle dessert au sujet de leur sentiment de sécurité dans leur milieu de vie. Pour l'institution, il s'agit d'un indicateur important des effets de ses interventions et opérations de sécurité publique. L'indice du sentiment de sécurité dans le milieu de vie correspond à la cote moyenne sur 10 accordée à l'énoncé lors du sondage.			

Tableau 7 : *Indice du sentiment de sécurité dans le milieu de vie selon le district*

	Résultat 2007-2008		
	Le jour	Le soir	La nuit
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	8,9	8,6	8,4
Saguenay – Lac-Saint-Jean	9,2	8,7	8,7
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches	8,8	8,3	8,3
Mauricie – Centre-du-Québec	8,8	8,4	8,3
Estrie	8,4	7,9	7,9
Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière	8,7	7,9	7,9
Outaouais	8,5	8,0	7,8
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	9,0	8,5	8,3
Côte-Nord	8,8	8,3	8,1
Montérégie	8,4	7,6	7,6
Moyenne	8,7	8,2	8,1

Tableau 8 : Services offerts par la Sûreté du Québec contribuant le plus au sentiment de sécurité dans le milieu de vie selon le district

	Résultat 2007-2008			
	La patrouille 24 heures sur le territoire	La réponse et l'intervention rapide aux appels d'urgence	La lutte à la criminalité	La sécurité des réseaux de transport
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	34 %	36 %	10 %	15 %
Saguenay – Lac-Saint-Jean	41 %	43 %	6 %	6 %
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches	37 %	42 %	7 %	11 %
Mauricie – Centre-du-Québec	42 %	36 %	7 %	8 %
Estrie	39 %	34 %	13 %	7 %
Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière	37 %	35 %	10 %	9 %
Outaouais	35 %	34 %	12 %	11 %
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	39 %	35 %	11 %	9 %
Côte-Nord	41 %	36 %	7 %	11 %
Montérégie	36 %	39 %	12 %	7 %
Moyenne	38 %	37 %	10 %	9 %

D'après les résultats du sondage, 38 % des citoyens considèrent que c'est la patrouille jour et nuit (24 heures sur 24) dans leur milieu de vie qui contribue le plus à leur donner un sentiment de sécurité. Cependant, 37 % des répondants considèrent que c'est l'intervention rapide en cas d'urgence qui joue ce rôle pour eux.

Tableau 9 : Éléments les plus déterminants dans l'altération du sentiment de sécurité

	Résultat 2007-2008
La conduite automobile dangereuse sur la voie publique	6,1
Les désordres liés à la vente ou à la consommation de drogue	5,1
Les actes de vandalisme	5,0
Les désordres liés à la consommation d'alcool dans les lieux publics	4,9
Les comportements non civilisés dans les lieux publics	4,7
La violence verbale, les chicanes de voisins, les bagarres et les bousculades	4,6
Les attroupements sur la voie publique	4,6

L'élément qui est jugé comme affectant le plus le sentiment de sécurité des citoyens des régions desservies par la Sûreté du Québec est la conduite automobile dangereuse sur la voie publique. Il est à noter que chacun des résultats présentés au tableau 9 constitue la note moyenne accordée par les répondants sur une échelle de 1 à 10 à l'énoncé « À quel niveau l'élément suivant affecte-t-il votre sentiment de sécurité dans votre milieu de vie? », 1 correspondant à « très faible » et 10 à « très élevé ».

Plusieurs résultats opérationnels qui portent sur les différentes actions entreprises par la Sûreté du Québec pour augmenter le sentiment de sécurité chez les citoyens sont présentés à l'annexe 2 du présent document.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Taux de criminalité, sur le territoire desservi, contre la personne et contre la propriété par 1000 habitants	Viser annuellement, sur le territoire desservi, un taux de criminalité contre la personne et contre la propriété inférieur ou égal à la moyenne de l'ensemble des organisations policières du Québec	Taux de criminalité contre la personne ¹² : 10,44 Taux de criminalité contre la propriété ¹³ : 37,29	Taux de criminalité contre la personne : 9,09 Taux de criminalité contre la propriété : 28,00 Atteint
EXPLICATION DES RÉSULTATS :			
Le taux de criminalité contre la personne et contre la propriété sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec est inférieur au taux de criminalité contre la personne et contre la propriété sur l'ensemble du territoire québécois. Cette comparaison est basée sur les plus récentes statistiques disponibles, soit celles de l'année 2006.			

¹² Source : *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, ministère de la Sécurité publique, septembre 2007, page 32.

¹³ Source : *Ibid.*, page 28.

Objectif 2.5	S'assurer que les préoccupations des citoyens et des institutions soient considérées lors de la détermination de nos priorités de lutte contre le crime
--------------	---

La lutte que livrent les organisations policières contre le crime évolue en fonction des phénomènes et des tendances. Bien qu'il demeure important d'être proactif pour contrer les phénomènes criminels émergents, la Sûreté du Québec souhaite également agir sur ce qui préoccupe directement ses différentes clientèles. Considérant la quantité et la diversité des crimes, les interventions policières sont ainsi priorisées en fonction des préoccupations des citoyens et des institutions.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
S'assurer que les activités criminelles que nous identifions comme prioritaires dans la lutte contre le crime répondent aux préoccupations des citoyens et des institutions	100 % des activités criminelles que nous identifions comme prioritaires dans la lutte contre le crime répondent aux préoccupations des citoyens et des institutions	Adoption, par les districts, d'un modèle de portrait de la criminalité	Modèle remis à tous les districts et adopté par le district 07 Partiellement atteint
Nombre d'actions mises en œuvre pour lutter contre les activités criminelles et identifiées comme prioritaires dans la lutte contre le crime qui répondent aux préoccupations des citoyens et des institutions	100 % des actions mises en œuvre pour lutter contre les activités criminelles et identifiées comme prioritaires dans la lutte contre le crime répondent aux préoccupations des citoyens et des institutions	<i>Quatre actions pour lutter contre la drogue :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) ▪ Programme Cisaille ▪ Autres activités de lutte contre la drogue ▪ Plan d'action de lutte contre la drogue 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 678 activités de prévention ▪ Diminution de 5,2 % des dossiers de saisie de marijuana ▪ 1 494 interventions ▪ Mise en œuvre en continu Partiellement atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Adoption, par les districts, d'un modèle de portrait de la criminalité

Un modèle de portrait de la criminalité, disponible auprès de tous les districts, a été élaboré et déposé en mai 2007. L'Outaouais a été le premier à l'adopter. Cette action contribue à l'identification des priorités de la Sûreté dans la lutte contre le crime.

Parmi les activités de lutte contre le crime qui ont mobilisé les ressources de la Sûreté du Québec, la lutte contre la drogue a été identifiée comme prioritaire. Des questions, élaborées en prévision de la collecte des données 2008-2009 auprès des élus, permettront à la Sûreté de s'assurer que les priorités qu'elle a déterminées répondent effectivement aux préoccupations des citoyens et des institutions.

Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)

Le programme d'intervention en milieu scolaire a pour objet la lutte aux drogues, au taxage et à la violence à l'école secondaire. Il préconise la concertation et le partenariat entre l'établissement scolaire et le service de police afin de permettre une intervention appropriée, et ce, dans le respect des droits de la personne. En 2007-2008, la Sûreté du Québec a effectué 1 678 activités de prévention et 3 845 arrestations grâce au PIMS. Des 3 845 arrestations, 1 535 sont reliées aux drogues et 2 310 à des actes tels que : voie de fait, vol simple, méfait et harcèlement.

Programme Cisaille

Grâce au programme Cisaille, qui lutte contre la production et le trafic de cannabis au niveau local et régional, 26,1 % des dossiers de marijuana ouverts par la Sûreté du Québec ont mené à une ou plusieurs arrestations, ce qui représente 682 dossiers sur un total de 2 610, soit une diminution de 5,2 % comparativement à l'année 2006-2007. Il faut cependant préciser que la quantité de marijuana saisie est passée de 7 756 kg à 8 780 kg, soit une augmentation de 13,2 %

Autres activités de lutte contre la drogue

De plus, les postes MRC et autoroutiers, les bureaux régionaux d'enquêtes (BRE) et l'escouade régionale d'enquêtes (ERE) de la Sûreté du Québec ont réalisé plus de 1 494 interventions dans la lutte aux drogues autre que le trafic et la production de marijuana. Quatre-vingt-treize pour cent (93 %) des postes MRC et autoroutiers, bureaux régionaux et escouade ont effectué au moins une intervention.

Plan d'action de lutte contre la drogue

Plusieurs activités du *Plan d'action de lutte contre la drogue* ont été complétées, notamment : l'élaboration d'un plan de communication, la diffusion du document sur les « raves » et les « after-hours », la diffusion de la formation sur les laboratoires clandestins et l'identification des drogues à l'intérieur du cours sur le crime organisé, la présentation d'un atelier sur les drogues de synthèse au Séminaire Intersection, la diffusion d'un document de sensibilisation sur le phénomène de la marijuana auprès des procureurs et la diffusion de la formation aux témoins experts.

S'ajoutent à cela d'autres activités, en continu ou en cours de réalisation, notamment : l'élaboration de politiques de gestion sur le démantèlement des serres de marijuana et des laboratoires chimiques clandestins, la diffusion de guides sur les drogues, la mise à jour du *Tableau des prix des drogues par unité de mesure*, le développement d'un partenariat avec différents organismes et finalement la relance du programme Alerte en partenariat avec l'Ordre des pharmaciens.

Objectif 2.6	<i>Améliorer, de concert avec nos partenaires, la sécurité des usagers sur les réseaux de transport</i>
--------------	---

La Sûreté du Québec a pour mandat d'assurer la surveillance et le contrôle de la circulation routière auprès de l'ensemble des usagers qui circulent sur les réseaux routier et autoroutier de même que dans les sentiers récréotouristiques et sur les plans d'eau du territoire québécois. Le bilan routier préoccupe grandement le gouvernement et plusieurs partenaires de la sécurité ont décidé d'unir leurs efforts en 2007, à l'occasion de l'*Année de la sécurité routière au Québec*, pour diminuer le nombre de victimes de la circulation au cours des prochaines années.

Sentiment de sécurité sur les réseaux de transport

Les diverses opérations de sécurité routière et les interventions policières sur les routes devraient avoir un effet positif sur le sentiment de sécurité des usagers sur les routes.

Sentiment de sécurité sur le réseau routier

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Indice du sentiment de sécurité sur les réseaux de transport	Augmenter l'indice du sentiment de sécurité sur les réseaux de transport	Aucune	Les rues : 7,9 Les autoroutes : 7,0 Les routes provinciales et secondaires : 6,9

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Il est à noter que c'est la première année que la Sûreté du Québec sonde l'opinion de la population concernant le sentiment de sécurité spécifiquement sur le réseau routier; le résultat servira de mesure de comparaison pour les années à venir.

Tableau 10 : Indice du sentiment de sécurité des usagers sur le réseau routier selon le district

	Résultat 2007-2008		
	Rue résidentielle	Autoroute	Routes provinciale et secondaire
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	8,0	7,2	7,0
Saguenay – Lac-Saint-Jean	8,3	7,6	7,5
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches	7,8	7,3	7,1
Mauricie – Centre-du-Québec	8,0	7,0	6,8
Estrie	8,0	7,2	6,8
Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière	7,6	6,7	6,8
Outaouais	7,6	6,8	6,8
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	8,3	7,0	7,3
Côte-Nord	7,8	6,8	6,6
Montréal	7,7	6,8	6,8
Moyenne	7,9	7,0	6,9

Tableau 11 : Sources d'insécurité des usagers sur le réseau routier

	Résultat 2007-2008
La conduite sous l'effet de la drogue ou de l'alcool	7,0
La vitesse	6,7
L'utilisation du cellulaire au volant	6,5
Les véhicules lourds	6,2

Sentiment de sécurité sur les réseaux récréotouristiques

L'indice du sentiment de sécurité de la population desservie par la Sûreté du Québec sur les sentiers récréotouristiques est de 6,8 sur 10 concernant la conduite sous l'effet de la drogue ou de l'alcool, soit le même résultat que celui qui a été obtenu pour les plans d'eau.

Tableau 12 : Sources d'insécurité des usagers sur les sentiers récréotouristiques

	Résultat 2007-2008
La conduite sous l'effet de la drogue ou de l'alcool	6,8
La vitesse	6,5

Tableau 13 : Sources d'insécurité des usagers sur les plans d'eau

	Résultat 2007-2008
La conduite sous l'effet de la drogue ou de l'alcool	6,8
La vitesse	6,2

Réseau routier

La Sûreté du Québec effectue des opérations policières sur l'ensemble du réseau routier, sur les sentiers hors route et sur les plans d'eau afin d'assurer la sécurité des usagers. Lors du lancement de l'*Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010*, le 13 octobre 2006, trois principaux axes d'intervention en sécurité routière ont été ciblés, soit la vitesse, l'alcool et le port de la ceinture de sécurité.

Bien que divers facteurs doivent être considérés lors d'une collision, et que plusieurs éléments de l'environnement peuvent être responsables de la hausse ou de la baisse du nombre de collisions au cours d'une période donnée, le nombre de collisions représente néanmoins un indicateur de mesure intéressant sur les effets des interventions policières sur les réseaux de transport.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Résultat 2006-2007¹⁴</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de collisions avec dommages corporels survenues sur l'ensemble des réseaux de transport, classées selon la gravité et la cause	Diminuer le nombre de collisions avec dommages corporels sur l'ensemble des réseaux de transport	Collision mortelle		
		465	Stabilisation	399 Atteint
		Collision avec blessé		
		17 473	Stabilisation	16 915 Atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Selon le bilan routier de l'année 2007 de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le nombre de décès et de blessés graves et légers est en baisse au Québec par rapport à l'année 2006 et aux années précédentes. On observe la même tendance sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec. Ainsi, nous constatons une baisse de 14,2 % du nombre de collisions mortelles et de 3,2 % du nombre de collisions avec blessés graves et légers au cours de l'année 2007-2008 comparativement à l'année 2006-2007. En 2007-2008, 119 collisions mortelles et 5 102 collisions avec blessés étaient causées par la vitesse excessive, 23 collisions mortelles et 653 collisions avec blessés étaient causées par la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et, finalement, 257 collisions mortelles et 11 160 collisions avec blessés dépendaient de causes différentes. Ainsi, la vitesse est la principale cause de collisions avec dommages corporels (collisions mortelles et avec blessés graves et légers) sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec avec 30,2 % des 17 314 collisions au total (mortelles et avec blessés), ce qui représente une hausse de 1,8 % par rapport à l'année 2006-2007.

Sur le réseau routier, les 83 425 opérations réalisées par la Sûreté du Québec se répartissent comme suit : 69 888 opérations pour réduire la vitesse, 5 343 opérations pour contrer la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et 8 194 opérations pour le port de la ceinture.

Des détails supplémentaires concernant les collisions survenues sur le réseau routier où la Sûreté du Québec patrouille figurent à l'annexe 2 du présent document.

¹⁴ Les résultats 2006-2007 diffèrent des rapports annuels de gestion précédents puisqu'ils excluent les sentiers hors route et les plans d'eau.

Réseaux récréotouristiques

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Résultat 2006-2007</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de collisions avec dommages corporels survenues sur l'ensemble des réseaux routiers, classées selon la gravité et la cause	Diminuer le nombre de collisions avec dommages corporels sur l'ensemble des réseaux de transport	Collision mortelle		
		26	Stabilisation	48 Non atteint
		Collision avec blessés		
		623	Stabilisation	744 Non atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Sur les réseaux récréotouristiques – motoneige et quad seulement, les plans d’eaux étant exclus – bien que 1 863 opérations aient été réalisées par la Sûreté du Québec, on observe une hausse de 22,03 % du nombre total de collisions avec dommages corporels au cours de l’année 2007-2008 par rapport à l’année 2006-2007.

La variation du nombre total de collisions avec dommages corporels par rapport à 2006-2007 pour la motoneige est de 44,9 % (352 accidents en 2007-2008 par rapport à 243 en 2006-2007), comparativement à 8,4 % pour le quad (440 accidents en 2007-2008 par rapport à 406 en 2006-2007). On peut expliquer en partie la hausse d’accidents avec dommage corporels pour la motoneige par le fait que nous avons connu une saison hivernale exceptionnelle en 2007-2008, avec beaucoup plus de neige qu’en 2006-2007.

Des détails supplémentaires concernant les collisions survenues sur les réseaux récréotouristiques où la Sûreté du Québec patrouille figurent à l’annexe 2 du présent document.

ORIENTATION 3

Améliorer, de façon continue, la performance institutionnelle et la qualité des services

L'amélioration de la qualité de ses services demeure une préoccupation majeure pour la Sûreté du Québec. Le respect des exigences gouvernementales en matière d'offre de services publics de qualité est à la base d'une organisation performante. La réponse aux besoins de nos clientèles dans une situation d'assainissement des finances publiques ainsi que la planification de la main-d'œuvre et la consolidation de l'expertise dans un contexte de diminution des effectifs sont quelques-uns des défis auxquels la Sûreté doit faire face dans l'instauration d'une gestion axée sur les résultats.

En réponse à ce troisième enjeu, la Sûreté du Québec se doit de renforcer son organisation interne de façon à améliorer la qualité de ses services.

Axe d'intervention : Consolidation de l'offre de services

Objectif 3.1	Consolider notre prestation de services sur l'ensemble du territoire québécois
--------------	--

La Sûreté du Québec entend maintenir son offre de services sur le territoire qu'elle dessert et l'améliorer de façon à ce qu'elle demeure adaptée aux particularités de la région ou de la localité à qui l'offre s'adresse. En vertu de la *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1), la Sûreté du Québec entend également assurer une prestation de services policiers de qualité auprès des organisations qui en font la demande lorsque les événements qui surviennent sur un territoire donné dépassent le niveau de responsabilité du service policier municipal ou lorsque l'ampleur d'un événement exige son soutien.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre d'ententes de services signées avec les MRC et les territoires équivalant à une MRC	Renouveler les ententes de services auprès des MRC et des territoires équivalant à une MRC qui ont été desservis au cours des dernières années	Renouveler les ententes de services auprès des MRC et des territoires équivalant à une MRC qui sont échues ou qui viennent à échéance au cours de l'année financière	22 ententes signées

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Sur un total de 86 ententes de services, au 31 mars 2007, 46 ententes étaient signées. Au cours de l'exercice 2007-2008, 22 nouvelles ententes ont été signées portant ainsi le total des ententes signées à 68 sur 86.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de protocoles d'entente de prestation de services signés auprès d'autres organisations	Assurer une prestation de services auprès d'autres organisations	Conclure des protocoles d'entente de prestation de services signés auprès d'autres organisations	14 protocoles d'entente de prestation de services signés Atteint
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p>En ce qui a trait à la surveillance du territoire, 14 protocoles d'entente de prestation de services auprès d'autres organisations, dont la majorité concerne la sécurité routière, ont été signés. Parmi ceux-ci, on note une entente relative aux services d'assistance dans les zones de travaux routiers et des ententes avec divers partenaires du secteur privé pour un service d'agents accompagnateurs dans des situations de transport hors normes.</p>			

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Taux de satisfaction d'une clientèle, autre que le citoyen, visée par notre prestation de services	Évaluer le taux de satisfaction d'une clientèle, autre que le citoyen, visée par notre prestation de services	Aucune cible	Reporté
<p>EXPLICATION DES RÉSULTATS :</p> <p>Aucune action relative à cet indicateur stratégique n'a été entreprise en 2007-2008 bien que la Sûreté du Québec se préoccupe toujours de toutes ses clientèles et maintienne son souhait de mesurer auprès de chacune d'entre elles son taux de satisfaction à l'égard des différents services rendus. Une méthodologie incluant les instruments de collecte de données sera élaborée en 2008-2009.</p>			

Axe d'intervention : Optimisation des ressources et des processus

<i>Objectif 3.2</i>	<i>Disposer des compétences et des ressources nécessaires à la réalisation de nos mandats</i>
---------------------	---

La Sûreté du Québec se doit d'être à la fine pointe dans toutes les sphères d'activité qu'elle occupe afin de remplir efficacement les mandats de sécurité publique qui lui sont dévolus. Leur réalisation ne peut se faire sans l'apport de ses quelque 7 000 employés civils et policiers habilités à offrir l'ensemble des services généraux, spécialisés et nationaux. En ce sens, la planification de la relève, le maintien des compétences et le transfert d'expertise sont au cœur de ses préoccupations.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Délai de remplacement à des fonctions spécifiques	Diminuer le délai de remplacement à des fonctions spécifiques	Aucune	Reporté

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Des travaux d'identification des postes où le délai de remplacement est le plus critique ont été réalisés au cours de l'année 2007-2008. La mesure de cet indicateur est en cours d'analyse.

<i>Indicateur stratégique</i>	<i>Cible stratégique 2007-2012</i>	<i>Cible 2007-2008</i>	<i>Résultat 2007-2008</i>
Nombre de moyens mis en place pour assurer le transfert de compétences et d'expertise	Mettre continuellement en œuvre des moyens pour assurer le transfert de compétences et d'expertise	Mettre en œuvre des moyens pour assurer le transfert de compétences et d'expertise	Démarche en transfert d'expertise 5 moyens pour favoriser la planification de la relève Atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Transfert de l'expertise et de la connaissance

Deux emplois spécialisés, l'un de nature opérationnelle (spécialiste en drogues), le second de nature administrative (gestionnaire des relations professionnelles), ont fait l'objet d'une démarche de transfert d'expertise. Les résultats ont été plus probants pour le poste opérationnel. D'autres démarches ont aussi été entreprises dans plusieurs Directions. Ces différentes initiatives ont incité la Sûreté du Québec à poursuivre ses travaux en matière de transfert d'expertise et à préparer un programme institutionnel dont le dépôt est prévu pour 2008-2009. Ce programme, destiné aux gestionnaires, décrira différentes façons d'assurer le transfert d'expertise et sera accompagné d'une multitude d'outils.

Moyens mis en place pour favoriser la planification de la relève

Cinq moyens pour favoriser la planification de la relève ont été mis en place au cours de l'année :

- opérationnaliser le nouveau processus de dotation des emplois d'agents et de sous-officiers;
- déceler les facteurs attractifs et dissuasifs des emplois d'enquêteurs de niveau régional ou national;
- identifier les postes clés chez les officiers et les cadres;
- instaurer une liste de déclaration d'aptitudes au grade d'inspecteur;
- mettre en place un programme de gestion de la relève.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre de personnes ayant reçu une formation par catégorie d'activités (gendarmerie, enquêtes, mesures d'urgence, services de soutien)	Répondre aux besoins de formation nécessaires à la réalisation de nos mandats	Aucune	4 974 policiers et 1 437 civils formés
EXPLICATION DES RÉSULTATS :			
<p>La Sûreté du Québec compte près de 7 000 employés policiers et civils. En cette période de départs massifs en retraite, elle doit s'assurer que ses employés reçoivent la formation nécessaire à la réalisation de ses mandats. Les 4 974 policiers qui ont reçu de la formation représentent 93,97 % des policiers en place, alors que les 1 437 employés civils qui ont reçu de la formation représentent 65,08 % des civils en place.¹⁵</p> <p>Par exemple, deux nouvelles formations ont été développées par la Sûreté du Québec afin de réaliser ses mandats. La première, une formation d'une durée de trois jours sur l'emploi de la force, a été conçue à l'intention de tous les patrouilleurs de la Sûreté du Québec. La seconde formation fait suite à l'expérience vécue au Collège Dawson et vise à former les patrouilleurs à la technique de déploiement rapide en présence d'un tireur actif puisque ce sont les premiers représentants des forces de l'ordre à intervenir sur le terrain en situation de crise. Ces deux formations concourent à renforcer la capacité d'intervention des policiers de la Sûreté du Québec pour maintenir la paix et la sécurité dans le respect des droits des citoyens.</p>			

Tableau 14 : Nombre de jours de formation offerts au personnel

	2007-2008			2006-2007		
	Policier	Civil	Total	Policier	Civil	Total
Nombre de jours de formation	42 569	8 884	51 453	31 151	8 411	39 562

	2007-2008¹²		2006-2007	
	Policier	Civil	Policier	Civil
Ratio du nombre de jours-personnes de formation	8,0	4,0	6,0	4,1

Le personnel de la Sûreté du Québec bénéficie d'activités de formation offertes à l'externe par différents fournisseurs de même que des activités et des programmes de formation développés à l'interne en réponse à des besoins spécifiques, propres aux fonctions et aux opérations policières. En plus des formations offertes en milieu de travail, le personnel de la Sûreté du Québec peut bénéficier d'une politique de remboursement des frais de scolarité de cours universitaires suivis sur son temps personnel.

Cette année plus particulièrement, l'implantation du système informatique *Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources* (SAGIR) a nécessité 2 943 jours-personnes de formation entre le 25 février et le 31 mars 2008.

¹⁵ Les résultats ont été calculés à partir des effectifs en place le 31 mars 2008 soit 2 208 pour les civils permanents et occasionnels et 5 293 pour les policiers. Ces résultats reflètent davantage la situation puisque la formation est donnée aux employés en place et non à des effectifs autorisés.

Objectif 3.3	<i>Implanter une approche d'amélioration continue de notre performance institutionnelle</i>
--------------	---

Devant les exigences de plus en plus grandes des citoyens, la Sûreté du Québec souhaite améliorer sa performance et, par le fait même, sa reddition de comptes en instaurant différents projets d'amélioration de la qualité au sein de l'institution, tout en respectant une approche de gestion rigoureuse.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre de nos unités ayant déployé l'approche Amélioration continue des services de qualité (ACSQ)	S'assurer que 100 % de nos unités ont implanté l'approche Amélioration continue des services de qualité (ACSQ)	Déployer l'approche ACSQ dans huit unités stratégiques	Déploiement dans neuf unités stratégiques Atteint

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

L'approche *Amélioration continue des services de qualité* (ACSQ) est un moyen que s'est donné la Sûreté du Québec pour stimuler l'implantation d'une gestion axée sur les résultats et le développement d'une culture d'amélioration continue de ses services. Un diagnostic des pratiques de gestion de chaque unité de la Sûreté sera réalisé en utilisant le Qualimètre[®], propriété intellectuelle du Mouvement québécois de la qualité (MQQ). Cet outil place le client, c'est-à-dire le citoyen dans le cas de la Sûreté, au centre des préoccupations de l'organisme. Sur la base de ces diagnostics rendus possibles grâce à l'implication active des gestionnaires concernés, des priorités seront dégagées et des actions établies afin d'offrir un service amélioré aux citoyens et à leurs représentants.

Au 31 mars 2008, l'approche ACSQ avait été implantée dans neuf unités stratégiques. Il s'agit de l'état-major, de deux grandes fonctions, soient les Affaires institutionnelles et la Surveillance du territoire, de la Direction des relations internationales et du protocole, de la Direction de la protection de l'État et, finalement, de quatre districts : Mauricie – Centre du Québec, Estrie, Côte-Nord et Montérégie. De plus, toutes les unités stratégiques en processus d'implantation de l'approche ACSQ ont produit un plan d'amélioration.

Indicateur stratégique	Cible stratégique 2007-2012	Cible 2007-2008	Résultat 2007-2008
Nombre d'unités ayant mis en œuvre un plan d'amélioration (autre que l'ACSQ)	S'assurer que des unités ont mis en œuvre des plans d'amélioration	Déployer les normes et les standards du modèle de police de proximité	<ul style="list-style-type: none"> ■ 97 % des postes ont amorcé l'application de la norme 1 ■ 82 % des postes ont amorcé l'application d'une autre norme que la norme 1 <p style="text-align: center;">Partiellement atteint</p>
		Déployer le système de gestion SAGIR-SGR1	<p>Réalisé à 100 %</p> <p>Atteint</p>

EXPLICATION DES RÉSULTATS :

Normes et standards du modèle de police de proximité

Cet outil de gestion vise à traduire l'approche de police de proximité et ses cinq fondements en pratiques de gestion rigoureuses et reconnues par l'institution. Il sert à la fois à standardiser les pratiques en matière de police de proximité, tout en laissant aux unités la latitude nécessaire pour prendre en compte les spécificités locales et régionales. Les normes et standards développés s'articulent autour des trois axes suivants :

- la connaissance du territoire et des orientations de l'unité ainsi que de l'institution;
- la communication et la mobilisation interne;
- la communication externe et l'établissement d'un réseau de partenaires.

Au 31 mars 2008, 97 % des postes MRC et autoroutiers ont commencé à appliquer la norme sur la criminalité et la sécurité des réseaux de transport (norme 1), pour le volet sécurité des réseaux de transport. En outre, 82 % des postes MRC et autoroutiers ont aussi commencé à appliquer les normes et les standards du modèle de police de proximité, autres que la norme 1. En ce qui concerne les normes du modèle de police de proximité pour les districts, elles ne sont pas encore entrées en vigueur puisqu'elles ont été développées durant l'année 2007-2008.

Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR)

La solution d'affaires SAGIR consiste à implanter des pratiques en gestion des ressources financières, matérielles et humaines qui sont reconnues pour leur efficacité. En fait, SAGIR est une stratégie de remplacement progressif des systèmes de gestion des ressources. Ainsi, la Sûreté du Québec a implanté la solution SAGIR-SGR1 dans le respect des coûts et des échéanciers.

Un autre projet majeur à la Sûreté du Québec est le Système intégré de radiocommunications policières (SIRP). Ce projet consiste à moderniser et réorganiser les communications opérationnelles de la Sûreté du Québec, passe par l'atteinte de trois objectifs :

- l'acquisition d'un nouveau système de répartition assistée par ordinateur;
- l'acquisition d'ordinateurs véhiculaires;
- la migration des activités de radiocommunications sur le Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR).

Au cours de la dernière année, dans le cadre du projet SIRP, la Sûreté a obtenu l'autorisation du Conseil du trésor, a mis en place une équipe de travail et a débuté des travaux conjoints avec le Centre des services partagés du Québec concernant la migration sur le réseau RENIR.

En 2008-2009, la Sûreté mettra l'emphase sur la production de l'appel d'offres d'acquisition du système de répartition assistée par ordinateur.

3

DONNÉES BUDGÉTAIRES ET UTILISATION DES RESSOURCES

3.1 DONNÉES BUDGÉTAIRES

L'exercice financier de la Sûreté du Québec s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Ses dépenses se rapportent à deux programmes distincts regroupant l'ensemble de ses activités.

Les données financières qui suivent sont présentées en quatre parties, soit :

- les dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le Fonds des services de police et le compte à fin déterminé pour le contrôle des armes à feu);
- les revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP);
- les revenus et dépenses se rapportant au contrôle des armes à feu et faisant l'objet d'un compte à fin déterminée (CFD);
- le sommaire du niveau de dépenses et investissements de la Sûreté du Québec incluant le FSP et le CFD.

Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD)

Cette partie du budget, qui correspond au programme 02 du ministère de la Sécurité publique, provient de crédits gouvernementaux et regroupe principalement les services de complexité supérieure en matière d'enquêtes, les services d'un niveau supérieur à ceux prescrits par la *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1) en assistance aux corps policiers municipaux, la patrouille du réseau autoroutier et les mesures d'urgence.

Elle comprend également les services relevant exclusivement de la Sûreté du Québec qui répondent aux besoins liés aux opérations policières d'envergure et aux services hautement spécialisés ainsi que les services liés à la sécurité de l'État québécois. Ce programme couvre donc les sphères d'activité des services spécialisés et des services nationaux et comprend également la contribution gouvernementale au financement du Fonds des services de police.

Tableau 15 : Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD)

	Exercice 2007-2008		Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
	Budget ¹⁶ (000 \$)	Dépenses réelles ¹⁷ (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)
Rémunération	219 702,8	215 481,1	199 171,6	203 236,5
Fonctionnement	102 832,7	101 869,4	103 339,6	93 922,8
Affectation à un fonds spécial (contribution gouvernementale au Fonds des services de police [FSP])	212 509,9	212 509,9	196 098,2	199 545,4
Dépenses totales	535 045,4	529 860,4	498 609,4	496 704,7
Investissements totaux	42 412,1	16 956,1	14 065,4	10 281,5

Le budget de 535 millions de dollars représente le budget initial de 507,7 millions de dollars, moins un gel de crédits de 3,7 millions de dollars décrété par le Conseil du trésor, auquel se sont ajoutés des crédits obtenus en cours d'exercice au montant de 31 millions de dollars. Les crédits obtenus proviennent principalement du partage des produits de la criminalité prévu dans la *Loi sur le ministère de la Justice* (L.R.Q., c. M-19), du financement obtenu à même la « provision budgétaire pour augmenter tout crédit pour des initiatives concernant les revenus » du ministère des Finances afin de contrer le commerce illégal de boissons alcooliques et de tabac ainsi que l'évasion fiscale, de crédits budgétaires pour la mise en place de mesures complémentaires reliées au dépôt du projet de loi sur la sécurité des personnes (projet Anastasia). Ces mesures sont : le renforcement du module de la cybersurveillance et de la vigie de la Sûreté du Québec, la mise sur pied d'une unité mixte de lutte contre la contrebande d'armes à feu et la vérification de la finalité de la possession des armes à feu à autorisation restreinte et prohibées au Québec auprès des titulaires de permis. Finalement, un recours au Fonds de suppléance a été accepté afin de défrayer les dépenses extraordinaires engendrées par les interventions policières dans différentes communautés autochtones.

Les dépenses réelles de 529,9 millions de dollars comprennent une somme de 212,5 millions de dollars versée au Fonds des services de police. Elles sont supérieures de 31,3 millions de dollars à celles de l'exercice 2006-2007. Cette variation s'explique principalement par :

- l'augmentation de la rémunération globale qui comprend les augmentations salariales prévues dans les contrats de travail ainsi que l'impact des coûts additionnels attribuables au renouvellement du règlement concernant la rémunération et les conditions relatives à l'exercice des fonctions des officiers de la Sûreté du Québec;
- une hausse des dépenses reliées aux opérations extraordinaires pour des interventions policières dans différentes communautés autochtones;
- l'augmentation de la contribution gouvernementale au Fonds des services de police principalement attribuable à la hausse des dépenses du Fonds et à la baisse du taux de contribution payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec, lequel est passé de 59 % pour l'année civile 2006 à 57 % pour l'année civile 2007 et à 55 % pour l'année civile 2008.

En 2007-2008, les investissements affectés à ce programme sont supérieurs de 2,9 millions de dollars par rapport à la dépense réelle de l'exercice 2006-2007. Cet écart est attribuable principalement à l'implantation du projet SAGIR (Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources) ainsi qu'à une augmentation des acquisitions de véhicules.

¹⁶ Le budget et les prévisions correspondent au budget initial plus les modifications budgétaires.

¹⁷ Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

Un coût moyen par policier et par habitant a été calculé pour la prestation de services spécialisés et nationaux liée au Fonds des services de police. Le coût moyen par policier correspond aux dépenses en fonction du nombre de policiers affectés aux MRC selon les ententes de services (3 106 policiers au 1^{er} janvier 2008)¹⁸, comme stipulé dans la réglementation en vigueur¹⁹. Quant au coût moyen par habitant, il est établi en fonction de la population desservie dans les MRC (2 405 623 habitants).

Tableau 16 : Coût moyen des services spécialisés et nationaux

	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006 ²⁰
Coût moyen par policier (en dollars)	191 636	187 082	183 805
Coût moyen par habitant (en dollars)	41	40	39

Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP)

Le Fonds des services de police est affecté au financement des biens et services fournis par la Sûreté du Québec aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1). Il s'agit principalement de la prestation de services généraux offerts dans les contrats conclus entre la Sûreté du Québec et les municipalités régionales de comté (MRC), basée sur le modèle de police de proximité.

Tableau 17 : Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (FSP)

	Exercice 2007-2008		Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
	Prévision (000 \$) ²¹	Dépenses et revenus réels (000 \$) ²²	Dépenses et revenus réels (000 \$)	Dépenses et revenus réels (000 \$)
Tarifification aux municipalités et autres	241 524,5	241 524,5	239 801,1	229 364,7
Contribution gouvernementale (provenant du programme 02)	212 509,9	212 509,9	196 098,2	199 545,4
Revenus totaux	454 034,4	454 034,4	435 899,3	428 910,1
Rémunération	349 689,1	349 689,1	341 609,0	339 189,2
Fonctionnement	104 345,3	104 345,3	94 290,3	89 720,9
Dépenses totales	454 034,4	454 034,4	435 899,3	428 910,1
Investissements totaux	43 389,2	14 443,0	14 777,8	11 768,3

¹⁸ Ce nombre comprend uniquement les policiers affectés aux postes MRC; il exclut les patrouilleurs autoroutiers, les enquêteurs des bureaux régionaux d'enquêtes et les commandants de districts.

¹⁹ Règlement modifiant le *Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec* (L.R.Q., c. P-13.1, a. 77).

²⁰ Excluant les dépenses occasionnées par le paiement de la rétroactivité (au 1^{er} janvier 2003) qui découle de l'entente de principe entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux du Québec pour le contrat de travail des policiers.

²¹ Le budget et les prévisions correspondent au budget initial plus les modifications budgétaires.

²² Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

Les revenus réels 2007-2008 proviennent :

- de la tarification aux municipalités en vertu du *Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec* (236,3 millions de dollars), du gouvernement fédéral pour la prestation de services policiers sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain (3,5 millions de dollars) et de revenus divers (1,7 million de dollars);
- d'une contribution gouvernementale, tirée du programme 02 du ministère de la Sécurité publique pour en assurer l'équilibre financier, totalisant 212,5 millions de dollars.

Les dépenses réelles 2007-2008 sont supérieures de 18,1 millions de dollars par rapport à l'exercice 2006-2007. Cette variation s'explique notamment par :

- une hausse des dépenses de rémunération principalement attribuable aux augmentations salariales prévues dans les contrats de travail et à l'impact des coûts additionnels attribuables au renouvellement du règlement concernant la rémunération et les conditions relatives à l'exercice des fonctions des officiers de la Sûreté du Québec;
- l'augmentation des dépenses de fonctionnement qui découle notamment de la hausse des dépenses de loyer due à la construction et à l'aménagement de postes, ainsi que de l'augmentation du coût de l'essence, des télécommunications et des frais de déménagements des membres.

En 2007-2008, les investissements réalisés sont sensiblement égaux à ceux de l'exercice précédent.

Un coût moyen par policier et par habitant a été calculé pour la prestation de services généraux liée au Fonds des services de police; celui-ci correspond aux revenus totaux desquels on déduit les fonds voués à la prestation de services sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain et les revenus divers. Le coût moyen par policier correspond aux dépenses engagées en fonction du nombre de policiers affectés aux MRC selon les ententes de services (3 106 policiers au 1^{er} janvier 2008), comme stipulé dans la réglementation en vigueur. Le coût moyen par habitant est établi en fonction de la population desservie dans les MRC (2 405 623 habitants).

Tableau 18 : Coût moyen des services généraux

	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006 ²³
Coût moyen par policier (en dollars)	144 488	139 564	135 319
Coût moyen par habitant (en dollars)	187	185	181

Revenus et dépenses du compte à fin déterminée (CFD) - contrôle des armes à feu

Puisque la *Loi sur les armes à feu* (1995, ch. 39) est de compétence fédérale, mais que son application au Québec relève de la Sûreté du Québec, les dépenses reliées à cette activité sont des dépenses non budgétaires qui sont comptabilisées dans un compte à fin déterminée, puis réclamées au gouvernement du Canada. Ces dépenses sont de 4,4 millions de dollars pour l'année 2007-2008.

²³ Excluant les dépenses reliées au paiement de la rétroactivité (au 1^{er} janvier 2003) découlant de l'entente de principe entre le gouvernement et l'Association des policiers provinciaux du Québec pour le contrat de travail des policiers.

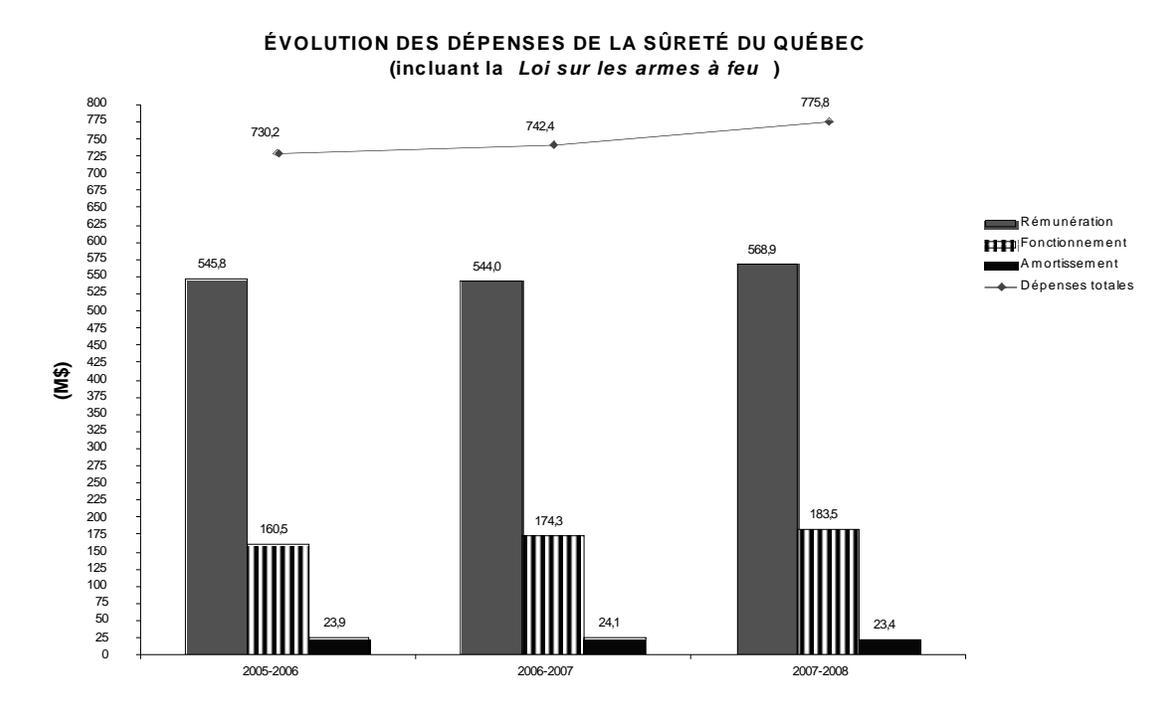
Sommaire

Le sommaire suivant présente le niveau des dépenses et des investissements de la Sûreté du Québec pour l'ensemble de ses activités au cours des exercices 2007-2008, 2006-2007 et 2005-2006, incluant le Fonds des services de police et le compte à fin déterminée.

Tableau 19 : Sommaire des dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (incluant le FSP et le CFD)

	Exercice 2007-2008		Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
	Budget (000 \$) ²⁴	Dépenses réelles (000 \$) ²⁵	Dépenses réelles (000 \$)	Dépenses réelles (000 \$)
Programme 02 (excluant l'affectation au FSP)	322 535,5	317 350,5	302 511,2	297 159,3
Fonds des services de police	454 034,4	454 034,4	435 899,3	428 910,1
CFD – Contrôle des armes à feu	5 000,0	4 423,8	3 939,9	4 136,3
Dépenses totales	781 569,9	775 808,7	742 350,4	730 205,7
Programme 02	42 412,1	16 956,1	14 065,4	10 281,5
Fonds des services de police	43 389,2	14 443,0	14 777,8	11 768,3
Investissements totaux	85 801,3	31 399,1	28 843,2	22 049,8

Tableau 20 : Évolution des dépenses de la Sûreté du Québec²⁶



²⁴ Le budget et les prévisions correspondent au budget initial plus les modifications budgétaires.

²⁵ Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

²⁶ Comparativement aux autres tableaux, l'évolution est présentée de façon croissante.

Le tableau ci-dessous fait état de la répartition du budget de la Sûreté du Québec par catégories de dépenses.

Tableau 21 : Sommaire des catégories de dépenses

	Exercice 2007-2008 (000 \$)	Exercice 2006-2007 (000 \$)	Exercice 2005-2006 (000 \$)
Traitement	494 609,4	473 463,7	474 679,2
Régime de retraite	30 052,3	27 574,7	30 298,1
Contribution de l'employeur	44 208,2	42 999,9	40 799,4
Services de transport et de communication	29 493,5	27 131,5	26 127,6
Services professionnels, administratifs et autres	37 637,3	32 842,9	31 533,2
Entretien et réparation	13 932,3	14 426,8	13 698,0
Loyers et location d'équipements	65 913,3	67 141,2	58 780,6
Fournitures et approvisionnement	23 293,7	20 641,2	20 144,8
Matériel et équipement	5 073,0	4 467,2	3 823,2
Autres dépenses	8 189,3	7 517,1	6 436,9 ²⁷
Amortissement	23 406,4	24 144,1	23 884,7
Dépenses totales	775 808,7	742 350,4	730 205,7

Tableau 22 : Dépenses totales et par employé pour la formation et le développement du personnel civil et policier

	2007-2008 ²⁸	2006-2007	2005-2006
Dépenses pour la formation et le développement du personnel civil			
Dépenses totales en formation	1 650 440 \$	1 808 200 \$	1 445 084 \$
• Par employé	747 \$	887 \$	711 \$
Dépenses totales de formation en prestation de services généraux en contact avec les clientèles	783 273 \$	1 023 397 \$	531 523 \$
• Par employé	625 \$	935 \$	507 \$
Dépenses totales de formation en services spécialisés et nationaux	867 167 \$	784 803 \$	913 561 \$
• Par employé	907 \$	832 \$	928 \$
Dépenses pour la formation et le développement du personnel policier			
Dépenses totales en formation	7 294 483 \$	5 548 471 \$	4 543 812 \$
• Par employé	1 378 \$	1 068 \$	880 \$
Dépenses totales de formation en prestation de services généraux en contact avec les clientèles	4 368 250 \$	3 185 940 \$	2 618 617 \$
• Par employé	1 231 \$	916 \$	749 \$
Dépenses totales de formation en services spécialisés et nationaux	2 926 233 \$	2 362 532 \$	1 925 194 \$
• Par employé	1 676 \$	1 375 \$	1 153 \$

²⁷ Une erreur de calcul figurant dans le RAG 2005-2006 a été corrigée.

²⁸ Les résultats ont été calculés à partir des effectifs en place le 31 mars 2008 soit 2 208 pour les civils permanents et occasionnels et 5 293 pour les policiers. Ces résultats reflètent davantage la situation puisque la formation est donnée aux employés en place et non à des effectifs autorisés.

Tableau 23 : Dépenses totales et par employé pour la formation en technologie de l'information

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Dépenses pour la formation et le développement du personnel civil			
Dépenses totales de formation en technologie de l'information	87 258 \$	276 634 \$	161 798 \$
• Par employé	40 \$	136 \$	80 \$
Dépenses pour la formation et le développement du personnel policier			
Dépenses totales de formation en technologie de l'information	43 204 \$	176 564 \$	229 032 \$
• Par employé	8 \$	34 \$	44 \$

En 2007-2008, les dépenses de formation ont été consacrées à l'implantation du système SAGIR du gouvernement du Québec, contrairement à l'année 2006-2007 où les dépenses ont été investies dans l'implantation du *Système intégré de traitement des horaires, de l'assiduité et de la rémunération* (SITHAR), un progiciel de la Sûreté du Québec.

Tableau 24 : Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Pourcentage de la masse salariale	4,41 %	4,04 %	3,60 %

Tableau 25 : Dépenses et investissements relatifs aux ressources informationnelles

Catégorie de dépenses	2007-2008		2006-2007		2005-2006	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Télécommunications informatiques	3 524 828 \$	14,5 %	3 529 518 \$	16,1 %	3 533 288 \$	17,5 %
Traitement informatique (ordinateur central)	1 667 494 \$	6,8 %	1 843 097 \$	8,4 %	2 229 756 \$	11,0 %
Entretien d'équipements	1 186 968 \$	4,9 %	1 608 021 \$	7,3 %	1 338 600 \$	6,6 %
Entretien, maintenance de logiciels	1 705 988 \$	7,0 %	1 792 070 \$	8,2 %	1 480 758 \$	7,3 %
Coûts reliés à SAGIP	387 175 \$	1,6 %	361 301 \$	1,6 %	336 036 \$	1,7 %
Coûts des équipements de la surveillance physique	-	-	-	-	690 000 \$	3,4 %
Ressources professionnelles	4 133 030 \$	16,9 %	2 814 547 \$	12,8 %	2 991 638 \$	14,8 %
Acquisition d'équipements	1 831 041 \$	7,5 %	2 477 253 \$	11,3 %	2 538 771 \$	12,6 %
Fournitures	13 079 \$	0,1 %	3 149 \$	0,0 %	3 947 \$	0,0 %
SIRP	2 249 657 \$	9,2 %	810 843 \$	3,7 %	829 633 \$	4,1 %
SAGIR	4 293 796 \$	17,6 %	259 979 \$	1,2 %	-	-
Renouvellement du parc bureautique	2 105 930 \$	8,6 %	2 547 154 \$	11,6 %	1 240 825 \$	6,1 %
Poste de travail additionnel (patrouille, enquêtes)	-	-	-	-	784 319 \$	3,9 %
Pièce à conviction	-	-	-	-	114 777 \$	0,6 %
Salaires à capitaliser	847 509 \$	3,5 %	2 365 727 \$	10,8 %	2 108 796 \$	10,4 %
Diverses ententes avec ministères et organismes	129 107 \$	0,5 %	69 979 \$	0,3 %	-	-
Abandon de projets de développement informatique	320 278 \$	1,3 %	1 441 555 \$	6,6 %	-	-
Total	24 395 880 \$	100 %	21 924 193 \$	100 %	20 221 144 \$	100 %

Tableau 26 : Croissance annuelle et pourcentage des dépenses et investissements en matière de ressources informationnelles

	2007-2008	2006 - 2007	2005 - 2006
Croissance annuelle des dépenses et investissements en ressources informationnelles (%)	17,5 % ²⁹	1,3 %	17,6 %
Pourcentage des dépenses et investissements en ressources informationnelles par rapport aux dépenses et investissements totaux (%)	3,1 % ³⁰	2,7 %	2,8 %

²⁹ Ce calcul exclut les montants des projets abandonnés, ce qui n'avait pas été fait dans les rapports annuels de gestion précédents.

³⁰ Ce calcul inclut les investissements et exclut les dépenses d'amortissement, ce qui n'avait pas été fait dans les rapports annuels de gestion précédents.

3.2 RESSOURCES HUMAINES

Pour remplir sa mission sur l'ensemble du territoire québécois en 2007-2008, la Sûreté du Québec comptait sur 7 044 postes (excluant les postes occasionnels).

Tableau 27 : Répartition des postes policiers et civils à la Sûreté du Québec

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Effectif policier	5 345	5 269	5 229
Effectif civil (permanent)	1 699	1 701	1 693
Total	7 044	6 970	6 922

Aux 1 699 postes civils permanents s'ajoutent 525 postes occasionnels. Les employés qui occupent ces postes ont un contrat de travail à durée limitée avec la Sûreté du Québec.

Tous ces postes sont répartis dans les dix districts ainsi qu'au Grand quartier général (GQG). La distribution des postes en district est déterminée en fonction des critères suivants : la population, la superficie du territoire, la charge de travail et les particularités régionales. Le tableau qui suit fait état de cette distribution.

Tableau 28 : Répartition des postes policiers et civils selon district

District	2007-2008		2006-2007		2005-2006	
	Civil permanent	Policier	Civil permanent	Policier	Civil permanent	Policier
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	83	444	84	444	84	450
Saguenay – Lac-Saint-Jean	54	269	56	269	56	273
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches	105	558	107	551	107	549
Mauricie – Centre-du-Québec	100	562	90	562	89	561
Estrie	66	316	67	318	69	320
Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière	119	632	121	556	120	533
Outaouais	45	208	45	216	45	217
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	60	314	61	314	62	316
Côte-Nord	46	206	46	210	47	213
Montérégie	129	677	131	670	130	668
GQG	892	1 159	893	1 159	884	1 129
Total	1 699	5 345	1 701	5 269	1 693	5 229

Le profil des districts présenté à la section 1.2 donne le ratio de policiers par 1 000 habitants (population) et le ratio de policiers par 1 000 km² de territoire (superficie).

Tableau 29 : Répartition des postes policiers et civils permanents selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Directeur général et directeur général adjoint	5	5	5
Inspecteur-chef	27	28	28
Inspecteur	52	52	51
Capitaine	112	112	110
Lieutenant	221	223	220
Sergent	1 802	1 778	1 444
Agent et agent sur appel et horaire variable	3 126	3 071	3 371
Total partiel	5 345	5 269	5 229
Cadre supérieur et intermédiaire	53	53	55
Professionnel	317	307	297
Personnel de bureau, personnel technique et ouvrier	1 329	1 341	1 341
Total partiel	1 699	1 701	1 693
Total général	7 044	6 970	6 922

Tableau 30 : Répartition des postes policiers et civils selon la grande fonction

Grande fonction	2007-2008	Pourcentage	2006-2007	2005-2006
Direction générale	82	1,16 %	84	129
Enquêtes criminelles	980	13,91 %	957	1 345
Administration	265	3,76 %	292	273
Surveillance du territoire	5 287	75,07 %	5 208	4 727
Affaires institutionnelles	430	6,10 %	429	448
Total	7 044	100 %	6 970	6 922

3.3 RESSOURCES MATÉRIELLES

Pour réaliser sa mission et répondre adéquatement aux besoins de ses clients, la Sûreté du Québec utilise diverses ressources matérielles. Elle dispose notamment de 215 terrains et immeubles, incluant le Grand quartier général de Montréal, les quartiers généraux dans les districts, les postes de police, les entrepôts, les résidences, les stationnements et les terrains occupés par de l'équipement de télécommunication.

Tableau 31 : Nombre d'immeubles et de terrains occupés

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Nombre d'immeubles et de terrains occupés	215	206	196

L'augmentation du nombre d'emplacements occupés est principalement due à l'accroissement des besoins combiné à l'impossibilité, dans certains cas, d'agrandir les locaux existants. Ce besoin d'espace additionnel peut découler d'un ajout de personnel ou d'équipements à entreposer.

L'augmentation du nombre d'emplacements est aussi due à l'ajout de locaux pour des agents de liaison dans certains palais de justice et de locaux polyvalents de services (LPS) ou de postes relais à la demande de certaines instances municipales.

Parmi les immeubles occupés, les six immeubles suivants ont été construits ou ont connu une rénovation majeure au cours de l'année 2007-2008 :

- Poste de la MRC de La Mitis
- MRC de Portneuf
- MRC de Coaticook
- MRC des Sources
- MRC du Domaine-du-Roy
- Poste auxiliaire de la MRC de la Haute-Côte-Nord

Les six immeubles suivants sont en cours de construction ou de rénovation et doivent être livrés pendant l'exercice 2008-2009 :

- MRC Vaudreuil-Soulanges Est
- MRC de Charlevoix
- MRC de Montcalm
- MRC du Rocher-Percé
- MRC de Bonaventure
- Quartier général de Québec (Phase 3)

Tableau 32 : Parc de véhicules de la Sûreté du Québec

Type de véhicule	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Autobus (minibus)	10	10	6
Minifourgonnette	135	126	127
Bateau	68	67	63
Camion	22	22	24
Fourgonnette	127	129	130
Hélicoptère	3	3	3
Automobile	2 214	2 111	2 134
Utilitaire 4 x 4	88	71	73
Motoneige	143	143	141
Motocyclette	40	51	51
Quad	149	146	135
Total	2 999	2 879	2 887

L'augmentation du nombre de véhicules du parc de la Sûreté du Québec dépend, de façon générale, de la croissance de l'effectif, de la création d'escouades spécialisées et du nombre de véhicules qui seront immobilisés pour l'année suivante. Pour l'année 2007-2008, les facteurs qui ont joué sont les suivants :

- l'augmentation du nombre d'automobiles est attribuable à l'intégration de la Régie de police de Joliette, ainsi qu'aux véhicules nécessaires pour suppléer les besoins des policiers à horaire variable prévus au dernier contrat de travail;
- l'augmentation du nombre d'utilitaires 4 X 4 est due au remplacement dans certains postes d'une automobile de patrouille par un véhicule de ce type pour des raisons géographiques;
- l'augmentation du nombre de minifourgonnettes découle de l'ajout de ce type de véhicule pour le personnel administratif.

3.4 RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le comité directeur du plan de gestion des ressources informationnelles se réunit régulièrement afin de discuter des orientations de la Sûreté du Québec en matière de ressources informationnelles, des projets qui sont retenus et de leur degré d'avancement.

Voici la liste des dossiers majeurs traités en 2007-2008 :

- la sécurité de l'information;
- l'implantation de SAGIR phase 1 et l'adaptation des systèmes en place;
- le renouvellement de l'application CRPQ;
- une analyse de l'architecture technologique pour les cinq prochaines années;
- la réalisation de la deuxième phase du renouvellement du parc micro-informatique;
- le remplacement des photocopieurs par des appareils multifonctions.

Sécurité de l'information et des échanges électroniques

Au cours des dernières années, la Sûreté du Québec a collaboré avec le gouvernement dans le dossier sur l'analyse des risques informatiques. Cette analyse a permis de déterminer la mise en œuvre d'un certain nombre de projets pour répondre à différents besoins en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels. Les travaux se font en accord avec la nouvelle directive gouvernementale sur la sécurité de l'information.

L'amélioration du réseau de la Sûreté du Québec, la mise en place de nouvelles applications, les exigences des partenaires du milieu policier et l'évolution du marché obligent l'institution à réexaminer continuellement ses processus, ses méthodes et les moyens qu'elle prend pour y répondre.

Les principaux projets mis en route en 2007-2008 sont :

- la catégorisation des actifs informationnels;
- l'établissement d'un registre d'autorité des détenteurs de systèmes d'information;
- la rédaction de différentes politiques, normes et procédures;
- la réalisation d'un sondage auprès du personnel interne afin de mesurer le degré d'appropriation de la sécurité de l'information;
- la préparation d'un plan de sensibilisation.

4

CONFORMITÉ AUX EXIGENCES LÉGISLATIVES ET AUX POLITIQUES D'APPLICATION GOUVERNEMENTALE

4.1 POLITIQUE LINGUISTIQUE

La Sûreté du Québec adhère entièrement à l'effort de francisation entrepris par le gouvernement. De fait, elle s'est donné une politique linguistique interne qui intègre la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française* dans l'Administration, la *Politique d'achat* et la *Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information*.

Cette année encore, l'institution a concrétisé ses efforts de francisation par les actions suivantes :

- elle s'est assurée que tous les contrats de l'institution respectent les obligations de l'Office québécois de la langue française en matière d'utilisation de la langue;
- elle a investi 10 275 \$ dans des cours de perfectionnement pour permettre à ses employés d'améliorer leur connaissance de la langue française. Ces cours ont été suivis par 45 employés et ont eu un effet positif direct sur leur travail quotidien.

4.2 PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

En conformité avec la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics* (L.R.Q. c. A-2.01), la Sûreté du Québec poursuit ses efforts afin d'assurer une représentation équitable au sein de ses effectifs.

À cet effet, la Sûreté du Québec a réalisé une analyse approfondie de son effectif policier pour corriger la sous-représentativité des groupes ciblés par la loi : les femmes, les personnes d'origine autochtone, les minorités visibles et les minorités ethniques et a mis en œuvre le programme d'accès à l'égalité destiné aux policiers. Il importe de préciser que l'application du programme d'accès à l'égalité pour l'embauche de nouveaux policiers est limitée par le nombre de diplômés de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) appartenant aux groupes ciblés par la loi.

Représentativité des groupes cibles

En 2007-2008, le taux d'embauche des nouveaux employés ayant un handicap ou qui sont anglophones, autochtones ou membres d'une communauté culturelle a atteint 19 %.

Le taux global de représentativité des membres des communautés culturelles a atteint 3,6 % pour le personnel civil de la Sûreté du Québec, ce qui est inférieur à la cible gouvernementale de 9 %, mais qui représente une amélioration par rapport aux deux derniers exercices (3,2 % en 2005-2006 et 2006-2007). La Sûreté du Québec poursuit ses actions afin de se rapprocher des objectifs du gouvernement. Le taux de représentativité des personnes handicapées était de 1,8 % en mars 2008, comparativement à la cible gouvernementale de 2 % (présentement, le *Plan d'embauche pour les personnes handicapées* s'applique au personnel civil seulement); ici également on voit une amélioration comparativement à 2006-2007 (1 % en mars 2007).

Représentativité des femmes

Conformément au processus d'embauche de policiers sur appel et horaire variable, en 2007-2008 la Sûreté du Québec a embauché 86 policières sur un total de 231 policiers, ce qui représente 37 % de tous les nouveaux employés embauchés (une augmentation de 7 % par rapport à 2006-2007).

Par rapport à l'effectif policier total, la proportion de femmes policières est de 17,1 %. Depuis 2002, cette proportion augmente d'un point de pourcentage tous les ans. En ce qui concerne le personnel civil, les femmes représentent 69,3 % de l'effectif.

4.3 ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements qui sont communiqués à la Sûreté ou dont elle a connaissance demeure l'un des engagements de sa *Déclaration de services aux citoyens*.

L'exercice 2007-2008 a de nouveau été marqué par un accroissement des demandes d'accès à l'information. La Sûreté a reçu 4 704 demandes comparativement à 4 549 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 3,3 %.

En général, les décisions des responsables de l'accès à l'information tendent à autoriser la communication partielle des renseignements demandés, comme le montre le tableau 33. À cet égard, il faut considérer que la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q. c. A-2.01) interdit la divulgation des renseignements ayant des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique comme celle des renseignements personnels, sauf dans les cas prévus par la loi.

Tableau 33 : Nombre de demandes d'accès à l'information reçues

État de la demande	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Demande d'accès à un document			
Document communiqué intégralement	157	477	172
Document communiqué partiellement	552	1 091	154
Demande refusée	312	360	21
Autre décision	375	165	65
Demande en traitement	1 485	628 ³¹	22
Demande transférée au responsable de l'accès du MSP	2	7	1 596
Document communiqué intégralement par les districts	1 821	1 818	2 089
Total partiel	4 704	4 546	4 119
Demande de rectification de renseignements			
Demande refusée	0	2	0
Autre décision	0	1	0
Total partiel	0	3	0
Total	4 704	4 549	4 119

De toutes les demandes d'accès reçues durant le présent exercice, 37 ont entraîné une demande de révision à la Commission d'accès à l'information, en date du 31 mars 2008. Ces demandes font l'objet d'un suivi par le responsable de l'accès à l'information afin d'assurer les représentations de la Sûreté du Québec lorsqu'il y a convocation pour une médiation ou pour une audience.

³¹ Des 628 demandes d'accès qui étaient en traitement au 31 mars 2007, 163 ont donné lieu à une communication intégrale des documents, 378 à une communication partielle, 26 n'ont donné lieu à aucune communication et, finalement, 61 demandes ont fait l'objet d'autres décisions.

4.4 ÉTHIQUE

La Sûreté du Québec n'associe pas l'éthique à l'obligation de conformité à un code de conduite auquel peuvent être liées une ou des sanctions. Code de conduite et sanctions sont des caractéristiques plutôt associées à la déontologie et à la discipline.

Le personnel civil de la Sûreté du Québec est soumis au *Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique* (L.R.Q. c. F-3.1.1, r.0.3), alors que le personnel policier est soumis au *Code de déontologie des policiers du Québec* (L.R.Q. c. O-8.1, r.1) qui est sous l'autorité du Commissaire à la déontologie policière, de même qu'au *Règlement sur la déontologie et la discipline des membres de la Sûreté du Québec* (L.R.Q. c. P-13, r.3.1).

Les principales réalisations de l'année 2007-2008 en matière d'éthique concernent :

- un café-rencontre soulignant les dix années d'existence d'une structure spécifiquement vouée à l'éthique à la Sûreté du Québec. Lors de cet événement, le directeur général de la Sûreté du Québec et la directrice du développement et de la formation ont fait un bilan et esquissé quelques orientations qui guideront le développement d'une culture de l'éthique à la Sûreté. Plus de 125 personnes y ont participé;
- un projet de coopération internationale a vu le jour en 2007. Intégré à la 61^e Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ), il a pour thème « Police et discernement : l'esprit des normes appliquées aux pratiques policières ». Les échanges se poursuivront en 2008-2009;
- la participation de 31 autres professionnels à la formation « Les aspects éthiques du conseil professionnel », élaborée en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ENAP). Ce sont maintenant 234 professionnels qui ont participé à ce programme;
- la relance du Réseau d'échange en éthique (REE) a permis de faire passer le nombre d'abonnés de 107 à 144, soit une augmentation de 34,6 %. Ce sont 26 bulletins *Éthique en ligne* qui ont été diffusés sur le réseau; un bulletin *Éthique SQ* sur l'éthique de la gouvernance a aussi été distribué.

Tableau 34 : Nombre d'activités exécutées par le répondant en éthique

	2007-2008	2006-2007
Consultation individuelle	22	15
Consultation organisationnelle	28	24
Participation à des activités externes	36	32
Document produit	56	25
Total	142	96

4.5 DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Tous les policiers de la Sûreté du Québec doivent, dans leur travail comme dans leur vie privée, se comporter de façon à conserver le respect et la confiance de la population. On leur demande d'agir avec dignité en tout temps, notamment en adoptant des attitudes et des comportements empreints de respect envers les gens. En tant que citoyens et policiers, ils doivent aussi se conformer aux lois et ne pas entraver la bonne marche du système judiciaire. Enfin, comme membres d'une institution et à l'instar de tous les travailleurs, ils doivent respecter les politiques, les règles et les normes dictées par leur employeur.

Dans cette optique, la Sûreté du Québec s'assure du respect des règles régissant le travail et le comportement des employés de l'institution, et plus spécifiquement des policiers. Ces règles proviennent de trois sources principales :

- le *Règlement sur la déontologie et la discipline des membres de la Sûreté du Québec* (L.R.Q. c. P-13, r.3.1) qui détermine le mécanisme de traitement des plaintes visant à assurer le respect des politiques, des directives et des autres normes auxquelles les policiers de la Sûreté sont soumis;
- le *Code de déontologie des policiers du Québec* (L.R.Q. c. O-8.1, r.1) qui définit le comportement des policiers à l'égard des citoyens dans le cadre de leur travail;
- le *Code criminel* (L.R.C., 1985, ch. C-46) et les lois qui y sont énumérées et qui décrivent les infractions, omissions ou actes criminels.

Ainsi, en exerçant une forme interne de contrôle dans le domaine disciplinaire, la Sûreté du Québec veille à ce que les attitudes, les comportements et les prestations de ses employés soient conformes aux attentes fixées. Lorsque ce n'est pas le cas, des mesures, principalement à caractère punitif, sont prises à l'endroit des policiers fautifs. C'est la Sûreté qui est responsable de la gestion du processus de traitement des plaintes relatives aux manquements des policiers dans leur relation d'emploi avec elle.

En matière déontologique, le rôle de la Sûreté du Québec consiste à assurer le suivi administratif des dossiers sur les plaintes déposées contre les policiers de la Sûreté dans leurs relations avec les citoyens (elles sont traitées par deux instances distinctes et autonomes : le Commissaire à la déontologie policière et le Comité de déontologie policière). En fonction de ses obligations, la Sûreté du Québec voit à l'analyse des plaintes et à l'application des sanctions.

En matière d'enquêtes criminelles, la Sûreté du Québec a pour rôle de mener elle-même les enquêtes ou, s'il s'agit d'un de ses membres, d'assurer le suivi de l'enquête conduite par un service de police municipal afin de pouvoir appliquer les dispositions prévues à la *Loi sur la police*. (L.R.Q., c. P-13.1). Celle-ci stipule notamment que toute allégation d'infraction criminelle commise par un policier doit être communiquée au ministre et que le dossier complété doit être transmis au procureur des poursuites criminelles et pénales. Après étude du dossier, ce dernier décide s'il y a matière à porter des accusations ou non.

Le tableau suivant indique les étapes assumées par la Sûreté du Québec lors de plaintes en matière de discipline, de déontologie et d'infractions criminelles.

Tableau 35 : Responsabilité en matière de traitement des plaintes envers un employé

Secteur	Gestion du processus	Enquête	Suivi administratif des dossiers
Discipline : manquement d'un policier dans sa relation d'emploi avec la Sûreté du Québec	SQ	SQ	SQ
Déontologie : manquement d'un policier en devoir dans sa relation avec les citoyens			SQ
Criminel : infraction criminelle d'un employé de la Sûreté du Québec ³²		SQ ³²	SQ

³² Il faut préciser que si la situation l'exige, certaines enquêtes criminelles peuvent être effectuées par d'autres organisations policières.

Les tableaux suivants font état du nombre de plaintes déposées ayant entraîné l'ouverture d'un dossier en 2007-2008, du nombre de policiers visés et du volume de plaintes par 100 policiers. Il peut y avoir plus d'un policier impliqué dans un dossier donné.

Tableau 36 : Nombre de plaintes déposées et nombre de policiers visés

Secteur	2007-2008		2006-2007		2005-2006	
	Policier	Plainte	Policier	Plainte	Policier	Plainte
Discipline	114	92	105	96	152	120
Déontologie	494	328	512	360	395	281
Criminel ³³	57	53	77	69	98	87
Total	665	473	694	525	645	488

Tableau 37 : Volume de plaintes en matière d'affaires internes contre un policier par 100 policiers³⁴

Secteur	2007-2008			2006-2007		2005-2006	
	Nombre de policiers visés par des plaintes	Volume de plaintes par 100 policiers	Cible visée du volume de plaintes par 100 policiers	Nombre de policiers visés par des plaintes	Volume de plaintes par 100 policiers	Nombre de policiers visés par des plaintes	Volume de plaintes par 100 policiers
Discipline	114	2,1	2,5	105	2,0	152	2,9
Déontologie	494	9,2	8,8	512	9,7	395	7,6
Criminel	57	1,1	1,9	77	1,5	98	1,9

Les cibles à atteindre dans chaque secteur sont définies en fonction des moyennes obtenues au cours des trois dernières années. On constate que la cible a été atteinte dans les secteurs disciplinaire et criminel.

Puisque le traitement des dossiers se prolonge généralement pendant plusieurs années, il n'est pas possible de rendre compte immédiatement des décisions prises à l'endroit des policiers visés par des plaintes en matière d'affaires internes. Le tableau 38 présente toutefois les données disponibles pour les dernières années financières où un nombre important de décisions a été rendu envers les policiers de la Sûreté du Québec.

Le tableau 38 dresse un portrait d'ensemble des policiers qui ont fait l'objet d'une plainte au cours des trois dernières années. Les données sont présentées par type de plaintes soit, disciplinaire, déontologique ou criminelle. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas ici de 2 033 policiers distincts puisqu'un même événement peut donner lieu à plusieurs types de plaintes et viser ainsi plusieurs fois un même policier.

À titre d'exemple, il est allégué qu'un policier se serait livré à des voies de fait envers un citoyen menotté et qu'il aurait été impoli à son égard. Cette situation pourrait théoriquement donner lieu à l'ouverture d'un dossier d'enquête criminelle afin de vérifier s'il y a eu voies de fait, d'un dossier déontologique pour examiner toutes les allégations contenues dans la plainte du citoyen auprès du Commissaire à la déontologie policière et d'un dossier disciplinaire pour s'assurer que les règles de la Sûreté ont été respectées. Bien qu'il s'agisse d'un événement unique impliquant le même policier, trois dossiers sectoriels seraient ouverts.

³³ Pour l'année 2005-2006, le volet criminel inclut aussi les employés civils ayant fait l'objet d'une enquête criminelle.

³⁴ Le volume de plaintes a été déterminé à partir des effectifs autorisés au 31 mars de chaque année.

Tableau 38 : Décisions rendues en réponse à des plaintes envers des policiers de la Sûreté du Québec entre 2005-2008

Étape de traitement	2005-2008 ³⁵			
	Discipline	Déontologie	Criminel	Total
Nombre de policiers visés par les plaintes	384	1 412	237	2 033
Fin de traitement avant transmission au CEP/PPCP ou traitement préliminaire du Commissaire incluant conciliation	56	1 081	3	1 140
Décision rendue sur les plaintes :				
• Citation/accusation	129	24	47	200
• Rejet	70	76	164	310
• Autre traitement	-	-	3	3
Arrêt du processus sans verdict (ex. retraite, décès, art. 810, etc.)	9	-	3	12
Verdict final				
• Dérogatoire/coupable	10	4	9	23
• Non dérogatoire/non coupable	5	3	4	12
Pourcentage des policiers visés ayant été sanctionnés en fin de processus	6,7 %	0,3 %	4,8 %	1,5 %
Nombre de policiers non cités/accusés ou jugés non dérogatoires/non coupables en fin de processus (pourcentage)	140 (93,3 %)	1 158 (99,7 %)	177 (95,2 %)	1 475 (98,5 %)
Total processus complété	150	1 162	186	1 498

En examinant le tableau, on constate qu'au terme de ces trois années financières :

- en discipline, le processus était complété pour les plaintes visant 150 policiers, la conduite de 6,7 % de ceux-ci a été jugée dérogatoire;
- en déontologie, ce nombre est de moins de 1 %. Il faut mentionner qu'un nombre important de plaintes se règle à l'amiable au cours du processus de conciliation;
- en matière criminelle, ce nombre est de 4,8 %. Conformément à l'article 119 de la *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1), les neuf policiers reconnus coupables ont été destitués ou on fait l'objet d'une sanction disciplinaire lorsque des circonstances particulières justifiaient une autre sanction que la destitution.

Finalement, entre 2005 et 2008, 23 policiers ont eu une conduite jugée dérogatoire ou ont été reconnus coupables à la fin de l'un ou l'autre des trois processus. Ce nombre représente moins de 1 % de l'effectif policier autorisé de la Sûreté du Québec.

³⁵ Les données de ce tableau sont évolutives. Celui-ci inclut les décisions prises dans l'intervalle 2005-2008.

4.6 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis l'adoption de son nouveau *Plan stratégique 2007-2012*, la Sûreté du Québec a pris l'engagement de faire une démarche progressive en développement durable afin de tenir compte, dans ses interventions et dans ses projets opérationnels, des principes inscrits dans la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., c. D-8.1.1) ainsi que des orientations et des objectifs du gouvernement du Québec.

En 2007-2008, la Sûreté a intégré à ses pratiques plusieurs initiatives de gestion écoresponsable et durable :

Amélioration de la santé et de la qualité de vie du personnel

- Formation des officiers et des cadres à l'exercice du droit de gérance en évitant le piège du harcèlement.

Note : D'autres résultats se rapportant à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie du personnel figurent à l'objectif 1.4 sous le paragraphe qui explique les résultats de l'indicateur stratégique « nombre d'actions réalisées en conformité avec les principes de développement durable ».

Conservation et mise en valeur du patrimoine

- Accroissement de la collection patrimoniale de la police nationale.
- Sensibilisation des districts et des employés à la mise en valeur du patrimoine.

Approvisionnement responsable

Note : Les résultats se rapportant à l'approvisionnement responsable figurent à l'objectif 1.4 sous le paragraphe qui explique les résultats de l'indicateur stratégique « nombre d'actions réalisées en conformité avec les principes de développement durable ».

Gestion écoresponsable du parc des véhicules

- Remplacement des voitures de patrouille par des voitures moins énergivores (6 cylindres).
- Remplacement de certains équipements, notamment les gyrophares, par des produits plus aérodynamiques, plus petits et plus durables.
- Récupération des pièces des voitures de police pour rénover le parc de véhicules.
- Acquisition d'une voiture hybride pour les déplacements en milieux urbains.

Programme de récupération multimatières

- Récupération, par l'atelier mécanique, des matières et matériaux usés, tels que les huiles, filtres à huile, batteries, métaux et pneus.
- Instauration d'un programme de gestion des matières résiduelles et établissement d'un projet pilote de collecte des piles domestiques au Grand quartier général de Montréal et à celui de Québec.
- Recyclage des ordinateurs du parc informatique de la Sûreté par l'OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec).

Coopération internationale

- Participation aux opérations internationales de maintien de la paix (Haïti)³⁶.
- Organisation d'une mission en Europe portant sur « les meilleures pratiques des corps policiers en développement durable ».

En 2008-2009, à l'instar de tous les ministères et organismes de l'administration publique québécoise, la Sûreté du Québec élaborera son plan d'action de développement durable, conformément à la *Stratégie gouvernementale de développement durable*.

³⁶ Si la participation à des missions internationales de développement n'est pas directement visée par les principes de la *Loi sur le développement durable* (L.R.Q., c. D-8.1.1), elle s'inscrit néanmoins dans des objectifs de développement durables plus globaux, par exemple l'objectif « Promouvoir l'État de droit et renforcer les organismes publics » du *Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable* de l'ONU (Johannesbourg, 2002).

4.7 RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Dans le *Rapport annuel de gestion 2004-2005* de la Sûreté du Québec, il est question du rapport émis par le Vérificateur général du Québec, lequel comporte une étude et des recommandations concernant la gestion des biens liés à la criminalité. À ce sujet, trois grands thèmes ont été retenus : le rendement des sommes saisies, la garde et la disposition des biens.

Au sujet de la destruction des biens de peu de valeur, au 31 mars 2008, les travaux ont été entièrement réalisés et la collaboration entre le ministère de la Justice et la Sûreté du Québec a été maintenue. Quant aux ordonnances de prise en charge autorisant la disposition de certains biens de peu de valeur, elles sont complétées. Finalement, les processus de collaboration et de négociation entre les entités concernées (ministère de la Justice et Secrétariat du Conseil du trésor) se poursuivront au cours de l'exercice financier 2008-2009.

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2007-2008

ANNEXES

ANNEXE 1 - LISTE DES DISTRICTS ET DES POSTES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ANNEXE 2 - RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

ANNEXE 3 - EMBAUCHE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES

ANNEXE 1

LISTE DES DISTRICTS ET DES POSTES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Grand quartier général
1701, rue Parthenais, Montréal (Québec) H2K 3S7
Renseignements : 514 598-4141

District 1

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
393, rue Vanier, Rimouski (Québec) G5L 8X1
Renseignements : 418 723-1122
Télécopieur : 418 722-7035

Postes (16) : MRC de La Matapédia, MRC de Matane, MRC de Rimouski-Neigette, MRC de La Mitis, MRC de Témiscouata, MRC de Rivière-du-Loup, MRC de Kamouraska, MRC des Basques, MRC de La Côte-de-Gaspé (principal et auxiliaire), MRC d'Avignon et de Bonaventure (principal, auxiliaire d'Avignon et auxiliaire de Bonaventure), MRC du Rocher-Percé, MRC de La Haute-Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

District 2

Saguenay – Lac-Saint-Jean
1110, rue des Roitelets, Chicoutimi (Québec) G7H 6N3
Renseignements : 418 549-9266
Télécopieur : 418 549-4484

Postes (6) : MRC de Lac-Saint-Jean-Est, MRC du Fjord-du-Saguenay, MRC de Maria-Chapdelaine, MRC du Domaine-du-Roy (principal et auxiliaire) et Chapais-Chibougamau

District 3

Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
5005, boulevard Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G1K 7W2 C. P. 8400, terminus postal
Renseignements : 418 623-6262
Télécopieur : 418 623-6533

Postes (17) : MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, MRC de Portneuf, MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de L'Île d'Orléans, MRC de L'Islet, MRC de Lotbinière, MRC de Montmagny, MRC des Etchemins, MRC de Beauce-Sartigan, MRC de Robert-Cliche, MRC de Bellechasse, MRC de La Nouvelle-Beauce, MRC de L'Amiante, MRC de La Jacques-Cartier, Autoroutier de Québec et Autoroutier de Chaudière-Appalaches.

District 4

Mauricie – Centre-du-Québec
950, rue Tousignant, Trois-Rivières (Québec) G8V 1S2
Renseignements : 819 379-7311
Télécopieur : 819 379-7609

Postes (13) : MRC d'Arthabaska, MRC de L'Érable, MRC de Bécancour, MRC de Drummond, MRC de Maskinongé (principal et auxiliaire), MRC de Nicolet-Yamaska, MRC des Chenaux, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan, Ville de La Tuque, Autoroutier de la Mauricie et Autoroutier du Centre-du-Québec

District 5

Estrie
40, rue Don-Bosco Sud, Sherbrooke (Québec) J1L 1W4
Renseignements : 819 564-1212
Télécopieur : 819 572-6083

Postes (9) : MRC de Coaticook, MRC de Memphrémagog, MRC du Haut-Saint-François, MRC de Brome-Missisquoi, MRC de La Haute-Yamaska, MRC du Granit, MRC du Val Saint-François, MRC des Sources et Autoroutier de l'Estrie

District 6

Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière
2085, boulevard Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7L 3Y1
Renseignements : 450 598-4141
Télécopieur : 450 474-7713

Postes (17) : MRC d'Argenteuil, MRC des Laurentides (principal et auxiliaire), MRC de Deux-Montagnes, MRC des Pays-d'en-Haut, MRC de D'Autray (principal, auxiliaire et secondaire), MRC de Montcalm, MRC de Matawinie (principal, auxiliaire et secondaire), MRC de La Rivière-du-Nord, MRC de Joliette, Autoroutier de Montréal, Autoroutier de Laval et Autoroutier des Laurentides

District 7

Outaouais
85, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1W2
Renseignements : 819 770-9111
Télécopieur : 819 779-6216

Postes (5) : MRC de Pontiac, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, MRC d'Antoine-Labelle, MRC de Papineau et Autoroutier de l'Outaouais

District 8

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec
205, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5R8 C.P. 8888
Renseignements : 819 764-3202
Télécopieur : 819 762-7898

Postes (11) : MRC d'Abitibi, MRC d'Abitibi-Ouest, MRC de La Vallée-de-l'Or (principal et auxiliaire), MRC de Témiscamingue (principal et auxiliaire), Ville de Rouyn-Noranda, Matagami, Radisson, Lebel-sur-Quévillon et Nunavik

District 9

Côte-Nord
20, boulevard Comeau, Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8
Renseignements : 418 296-2324
Télécopieur : 418 296-1611

Postes (9) : MRC de Manicouagan, MRC de La Haute-Côte-Nord (principal et auxiliaire), MRC de Minganie, MRC de Sept-Rivières (principal et auxiliaire), MRC de Caniapiscau (principal et auxiliaire) et Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent

District 10

Montérégie
1250, rue Nobel, bureau 100, Boucherville (Québec) J4B 5H1
Renseignements : 450 641-9455
Télécopieur : 450 641-6775

Postes (15) : MRC de La Vallée-du-Richelieu, MRC de Vaudreuil-Soulanges (Est et Ouest), MRC du Haut-Saint-Laurent, MRC du Haut-Richelieu, MRC de Rouville, MRC des Maskoutains (Est et Ouest), MRC d'Acton, MRC des Jardins-de-Napierville, MRC du Bas-Richelieu, MRC de Beauharnois-Salaberry, Autoroutier de La Montérégie Est, Autoroutier de La Montérégie Ouest et Autoroutier de Cartier-Champlain

ANNEXE 2 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Statistiques sur la criminalité

Les statistiques présentées dans les tableaux 39 et 40 se rapportent à la population qui résidait dans les districts desservis par la Sûreté du Québec au cours de l'année financière 2007-2008, qui totalise 2 346 045 personnes. Cette donnée diffère légèrement de celle qui figure dans le rapport annuel de gestion, où la population desservie au 31 mars 2008 s'élève à 2 405 623 personnes. La différence s'explique par le fait que la MRC de Joliette a été intégrée à la Sûreté du Québec tout juste avant le 31 mars 2008; sa population ne peut donc pas être considérée dans le calcul du taux de criminalité pour l'année entière puisque cela fausserait les résultats.

Tableau 39 : Taux de criminalité selon le type de crime et le district par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec

District	Taux de criminalité Crime contre la personne ³⁷			Taux de criminalité Crime contre la propriété ³⁸			Taux de criminalité Autre type de crimes ³⁹		
	2007- 2008	2006- 2007	2005- 2006	2007- 2008	2006- 2007	2005- 2006	2007- 2008	2006- 2007	2005- 2006
01	8,60	8,53	8,48	19,42	21,10	19,39	5,31	5,07	4,96
02	6,92	7,42	7,30	29,38	30,11	33,25	5,52	5,49	4,98
03	5,64	5,36	5,45	19,46	22,51	20,86	2,49	2,59	2,45
04	9,94	10,07	9,54	30,49	33,50	33,39	4,30	4,80	4,40
05	7,09	7,00	7,13	25,84	28,93	24,53	3,75	3,46	4,06
06	11,37	11,36	12,08	38,79	42,93	42,12	4,89	5,32	5,59
07	14,34	14,88	12,77	41,50	40,08	42,65	6,49	5,39	5,40
08	11,49	11,35	10,64	27,42	28,20	27,75	5,98	4,54	5,05
09	13,37	12,55	11,71	29,11	31,11	29,56	10,88	10,07	10,33
10	8,68	9,22	9,00	29,43	31,85	30,43	4,51	5,04	4,55
Global	9,09	9,15	8,93 ⁴⁰	28,00	30,34	29,28	4,76	4,76	4,66

Si les crimes contre la personne soulèvent beaucoup d'inquiétude chez les citoyens et constituent souvent les crimes les plus médiatisés, on constate que ce sont les crimes contre la propriété qui représentent toujours la proportion la plus importante des crimes enregistrés et que ce sont eux qui façonnent largement le portrait de la criminalité au Québec.

³⁷ Les crimes contre la personne sont les meurtres, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les autres actes de violence et les vols qualifiés. Par vols qualifiés, on entend tous les vols avec violence ou menace de violence pouvant attenter à l'intégrité de la personne. Par exemple, le taxage chez les jeunes.

³⁸ Les crimes contre la propriété sont les incendies criminels, les introductions par effraction, les vols de véhicules, les vols simples (non qualifiés), le recel, la fraude et les méfaits. Le recel consiste à avoir en sa possession, ou sous son contrôle, des biens volés issus du crime. Quant aux méfaits, ils consistent à endommager ou à commettre des bris sur un bien.

³⁹ Les autres types de crimes regroupent la prostitution, le jeu, le pari, les armes offensives et autres.

⁴⁰ Le taux de criminalité contre la personne, pour 2005-2006, diffère légèrement entre les tableaux 39 et 40 puisque le nombre d'interventions considéré pour établir le taux de criminalité est de 20 373 comparativement à 20 434. (Source : RAG 2005-2006)

Tableau 40 : Volume des interventions d'enquêtes⁴¹ et taux de criminalité contre la personne par type de crime par 1 000 habitants sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec

Type de crime	2007-2008		2006-2007		2005-2006	
	Nombre	Taux de criminalité	Nombre	Taux de criminalité	Nombre	Taux de criminalité
Meurtre/négligence criminelle	47	0,02	29	0,01	41	0,02
Agression sexuelle	1 839	0,78	1 987	0,86	2 039	0,89
Voie de fait	12 440	5,30	11 906	5,16	11 464	5,02
Vol qualifié	502	0,21	546	0,24	472	0,21
Autre acte de violence	6 497	2,77	6 649	2,88	6 418	2,81

Données sur les enquêtes criminelles

Interventions d'enquêtes et taux de solution

Chaque année, la Sûreté du Québec entreprend de nombreuses interventions d'enquêtes pour élucider des crimes et traduire devant les tribunaux les individus qui ont commis des actes criminels, faisant ainsi diminuer le taux de criminalité au Québec. Les résultats concrets de la lutte contre la criminalité sont représentés par le volume des interventions d'enquêtes sur des infractions au *Code criminel* et par le taux de solution des crimes, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'enquêtes entreprises et le nombre d'enquêtes résolues.

Tableau 41 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec

Type de crime	2007-2008			2006-2007			2005-2006		
	Nombre	Résolue	Taux de solution (%)	Nombre	Résolue	Taux de solution (%)	Nombre	Résolue	Taux de solution (%)
Contre la personne	21 325	19 242	90,23	21 117	18 405	87,2	20 434	18 272	89,4
Contre la propriété	65 711	13 829	21,05	70 007	13 422	19,2	66 937	14 106	21,1
Autre crime	11 161	10 009	89,68	10 979	9 157	83,4	10 699	9 091	85,0
Total	98 197	43 080	43,87	102 103	40 984	40,1	98 070	41 469	42,0

⁴¹ Les interventions d'enquêtes correspondent à des dossiers d'enquêtes, et non à des victimes (un dossier peut traiter de plusieurs victimes).

Tableau 42 : Volume des interventions d'enquêtes et taux de solution des crimes sur le territoire desservi exclusivement par un service de police municipal

Type de crime	2007-2008			2006-2007			2005-2006		
	Nombre	Résolue	Taux de solution (%)	Nombre	Résolue	Taux de solution (%)	Nombre	Résolue	Taux de solution (%)
Contre la personne	1 036	808	77,99	772	560	72,5	673	534	79,3
Contre la propriété	1 385	605	43,68	862	329	38,2	804	377	46,9
Autre crime	1 126	985	87,48	999	820	82,1	834	709	85,0
Total	3 547	2 398	67,61	2 633	1 709	64,9	2 311	1 620	70,0

Le taux de solution des crimes contre la propriété sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec oscille d'année en année autour de 20 %. Pour cette catégorie de crimes, ce taux se compare à celui de l'ensemble des services de police au Québec. Ce faible taux peut s'expliquer notamment par le fait qu'il est plus difficile d'enquêter sur des crimes quand les infractions ne sont pas rapportées au moment où elles se produisent ou parce qu'elles sont souvent commises en l'absence de témoin ou dans des lieux isolés. En conséquence, il est plus difficile de trouver des indices, ce qui engendre un problème d'identification. De plus, les victimes sont souvent moins enclines à communiquer avec les services policiers et à fournir des informations pour ce type de crime, contrairement à un crime contre la personne. Enfin, le volume élevé des crimes contre la propriété, beaucoup plus nombreux que les crimes contre la personne et les autres types de crimes inscrits dans le *Code criminel*, ainsi que la catégorie très large des crimes contre la propriété complexifient la résolution des enquêtes.

Le taux de solution des crimes contre la propriété est plus élevé lorsque la Sûreté du Québec prête assistance à un service de police municipal sur son territoire. Cela s'explique par le fait que la Sûreté apporte son soutien à un service de police municipal lorsque la complexité de l'enquête dépasse le niveau de responsabilité de service du service de police en question. Or, dans pareil cas, il s'agit souvent d'infractions criminelles plus importantes pour lesquelles les indices sont plus nombreux.

Interventions de soutien aux enquêtes

Pour réaliser les interventions d'enquêtes, différents services de soutien peuvent être déployés. Certains de ces moyens, coûteux et très spécialisés, sont exclusifs à la Sûreté du Québec, étant donné le niveau élevé de services qu'elle doit offrir à la population et le soutien qu'elle doit apporter aux services de police municipaux.

Le tableau suivant présente le nombre d'interventions de soutien aux enquêtes réalisées pour le compte de la Sûreté du Québec et des autres services de police municipaux.

Tableau 43 : Volume des interventions des services de soutien aux enquêtes de la Sûreté du Québec, par année civile

Service	2007			2006			2005		
	Services de police municipaux	Sûreté du Québec	Total	Services de police municipaux	Sûreté du Québec	Total	Services de police municipaux	Sûreté du Québec	Total
Polygraphie	144	194	338	144	196	340	131	159	290
Hypnose	12	74	86	14	30	44	27	20	47
Analyse de déclaration	60	138	198	58	136	194	61	150	211
Dossier SALVAC	2 953	1 816	4 769	3 675	1 943	5 618	3 564	2 009	5 573
Groupe tactique d'intervention	24	180	204	36	348	384	40	309	349
Scène de crime	2 806	3 036	5 842	1 668	3 589	5 257	1 551	3 353	4 904
Empreintes digitales (traitement de fiches)	16 380	23 259	39 639	15 413	21 455	36 868	16 395	22 888	39 283
Empreintes digitales (recherches – empreintes latentes) ⁴²	ND	ND	36 112	ND	ND	42 627	ND	ND	35 466
Photographie signalétique (alimentation de fiches)	10 163	17 793	27 956	ND	ND	31 833	ND	ND	28 605
Base de données de photographies (SGAPS) ⁴³	232 697	299 093	531 790	243 352	275 541	518 893	217 407	254 932	472 339

Il est à noter qu'une nouvelle technique de révélation d'empreintes digitales a été élaborée au Service de l'identité judiciaire (SIJ). Il s'agit d'une technique consistant à révéler des empreintes digitales sur surface mouillée. Mise au point par un conseiller scientifique du SIJ, cette nouvelle méthode a fait l'objet d'une parution dans la revue *Journal of Forensic Identification*. Cette technique est maintenant reconnue et appliquée dans la plupart des grandes organisations policières en Amérique du Nord.

⁴² Les systèmes d'information en place ne permettent pas de ventiler ces activités selon la provenance de la demande.

⁴³ SGAPS : Système de gestion automatisée de photographies signalétiques.

Opérations majeures de lutte contre le crime organisé en 2007-2008

La Sûreté du Québec effectue des enquêtes sur des infractions commises au Québec par des organisations criminelles. Voici quelques-unes des opérations majeures de lutte contre le crime organisé qui se sont tenues en 2007-2008.

Projet	Résultat
DIAGRAMME-DIACODE Entre janvier et juin 2007	<p>Organisation visée : réseau de contrebande de produits du tabac dans la région de l'Estrie (vendeurs à domicile, lieux de revente ou de distribution et clients potentiels).</p> <p>Bilan de cette opération : l'opération, qui s'est déroulée sur une période de cinq mois, a donné lieu à 15 perquisitions et 22 arrestations. La Sûreté du Québec a ouvert 30 dossiers opérationnels et procédé à des saisies pour 16 d'entre eux. La moitié de ces dossiers se rapportent à la vente illégale de produits du tabac.</p>
CALEPIN Avril 2007	<p>Organisation visée : réseau international de voleurs de véhicules qui sévissait au Québec et en Ontario et qui se spécialisait dans les véhicules de luxe et les véhicules utilitaires, en plus de trafiquer des bateaux, des roulottes et de la machinerie lourde telle que des tracteurs et des pelles mécaniques.</p> <p>Bilan de cette opération : cette vaste opération a donné lieu à 32 perquisitions et à 52 arrestations, en plus de mettre fin à un commerce illégal de véhicules évalué à 20 millions de dollars annuellement. Il s'agit de l'un des dossiers de gangstérisme sur des véhicules volés les plus importants au Canada.</p>
AORTE Mai 2007	<p>Organisation visée : groupe impliqué dans la production, le trafic et l'exportation de marijuana vers les États-Unis et s'adonnant aussi au trafic de cocaïne dans le Bas-Saint-Laurent et au Nouveau-Brunswick.</p> <p>Bilan de cette opération : cent vingt arrestations et 60 perquisitions effectuées notamment dans 32 plantations au Québec, au Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux États-Unis. Cette opération a permis de saisir 227 kg de marijuana, près de 20 600 plants, 3,4 kg de cocaïne, près de 25 000 comprimés de méthamphétamines, 900 cartouches de cigarettes de contrebande ainsi que près de 267 000 \$ US et 168 000 \$ CAN en argent.</p>
ANERGIE Juin 2007	<p>Organisation visée : réseau de fraudeurs spécialisé en fausse facturation dans le domaine de l'or et des bijoux sévissant dans la grande région de Montréal et à Toronto.</p> <p>Bilan de cette opération : arrestation de 12 suspects et saisie de plus de 2,5 millions de dollars en or, de 131 000 \$ en argent, de 4 500 \$ US en argent, de matériel informatique, de deux fours pour la fonte de l'or et de quatre véhicules.</p>
CHORALE Juin 2007	<p>Organisation visée : réseau de trafiquants de drogue dans un établissement de détention de Montréal.</p> <p>Bilan de cette opération : onze perquisitions ont été effectuées dans des résidences et des cellules ainsi que dans un véhicule saisi. Des cellulaires, deux presses hydrauliques, des ordinateurs, un sac à dos qui servait pour le transport des marchandises illicites à la prison, ainsi qu'un appareil pour coder les fausses cartes et un lot de fausses cartes de crédit ont également été saisis.</p>
DÉTECTION Entre juillet et décembre 2007	<p>Organisation visée : réseau sévissant dans le secteur de Saint-Anicet, plus particulièrement dans le secteur de la Pointe-Leblanc. Ce secteur est un lieu reconnu depuis plusieurs années comme une plaque tournante dans la contrebande des produits du tabac et dans la criminalité entre les voies terrestres et maritimes.</p> <p>Bilan de cette opération : cinq interventions entraînant dix perquisitions ont permis de saisir 7 423 kg de tabac haché d'une valeur marchande de 2 226 900 \$ et 11 véhicules.</p>

Projet	Résultat
DECATI Octobre 2007	<p>Organisation visée : réseau spécialisé dans la fraude par cartes de débit qui installait des dispositifs de clonage sur les guichets automatiques de différentes institutions financières.</p> <p>Bilan de cette opération : arrestation de quatre membres du réseau à Winnipeg, dont la tête dirigeante. Sept perquisitions ont été effectuées et 300 cartes blanches possédant un numéro de carte de paiement, plus de 500 cartes blanches vierges, six terminaux de point de vente, un clavier de guichet automatique, un moule de fente de guichet automatique, des minicaméras, 2 900 \$ en argent et plus de 500 pages d'inscriptions manuscrites ont été saisis.</p>
CAMBISTE Octobre 2007 (phase 1) et janvier 2008 (phase 2)	<p>Organisation visée : réseau spécialisé dans la fraude par cartes de crédit contrefaites.</p> <p>Bilan de cette opération : arrestation d'un membre et démantèlement d'un laboratoire de fabrication de cartes de débit, de crédit et de faux documents. Un montant de 40 715 \$ en devises canadiennes a été saisi de même que du matériel informatique d'une valeur de 30 000 \$ et de l'équipement de fabrication de cartes d'une valeur de 50 000 \$. Cette opération a permis de résoudre 23 dossiers de fraude.</p>
CLIENTÈLE Novembre 2007	<p>Organisations visées : trois organisations criminelles opérant dans les régions de Saint-Hyacinthe et de Montréal impliquées dans la vente de stupéfiants et le vol de métaux, de matériaux, d'appareils électroniques, d'outillages et de coffres-forts sur les sites d'Hydro-Québec et dans des commerces spécialisés.</p> <p>Bilan de cette opération : trente et un mandats de perquisition remplis, 46 arrestations effectuées et 21 véhicules saisis.</p>
BASIQUE Février 2008	<p>Organisation visée : réseau de pirates informatiques québécois utilisant les fonctionnalités offertes par les <i>botnets</i> pour prendre le contrôle de postes informatiques. Les <i>botnets</i> sont des réseaux d'ordinateurs zombies contrôlés à distance, à l'insu de leur propriétaire légitime, et qui relaient des informations à d'autres ordinateurs par le biais d'Internet.</p> <p>Bilan de cette opération : une série de perquisitions ont eu lieu sur l'ensemble du territoire québécois. Les dommages causés par le réseau sont estimés à plus de 45 millions de dollars et les ordinateurs contaminés sont situés dans quelque 102 pays sur tous les continents. Huit suspects ont été arrêtés avec mandats, principalement pour des infractions concernant l'utilisation non autorisée d'ordinateurs.</p>
CONQUÊTE Mars 2008	<p>Organisation visée : organisation criminelle agissant principalement dans l'exportation de cigarettes illégales vers les Maritimes qui a fraudé les deux paliers de gouvernement pour plus de cinq millions de dollars. Outre la fraude, ce projet comporte un volet relatif à des appareils de loterie vidéo illégaux et un autre sur la contrefaçon de disques compacts. Le projet porte aussi sur du blanchiment d'argent.</p> <p>Bilan de cette opération : menée simultanément dans la région de Montréal et en Nouvelle-Écosse, l'opération a entraîné 23 perquisitions (dont quatre en Nouvelle-Écosse) et 18 arrestations.</p>

Données relatives aux programmes de lutte contre les crimes et les infractions

Programme Cisaille

Le programme Cisaille vise à comprendre le phénomène de la production et du trafic de marijuana sur le territoire québécois, à enquêter sur les organisations criminelles qui le contrôlent, à informer et à sensibiliser le public pour favoriser sa collaboration avec les organisations policières et à développer une concertation avec les organismes touchés par ces phénomènes afin de réduire les problématiques qui y sont liées.

Tableau 44 : Résultats globaux du programme CISAILLE

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
	Nombre	Nombre	Nombre
Dossier de plantation de marijuana traité	2 610	2 780	2 424
– Dossier sur les cultures intérieures	470	587	690
– Dossier sur les cultures extérieures ⁴⁴	2 140	2 193	1 735
Plant de marijuana éradiqué	781 652	740 408	710 872
Unité de consommation qui ne sera plus disponible sur le marché	437 725 120	414 628 480	398 088 320
Kilogramme de marijuana déjà récoltée saisi	8 780	7 756	9 702
Dossier dans lequel il y a eu arrestations	682	871	1 087
	2007	2006	2005
	Nombre	Nombre	Nombre
Site vérifié par télédétection ⁴⁵	912	688	412
Plant saisi à la suite d'une opération de télédétection	137 645	95 016	90 438

Le plan d'opération *Boutures* du programme Cisaille vise essentiellement à identifier et à intercepter des suspects avant que les plants de marijuana ne soient mis en terre.

Tableau 45 : Résultats sommaires de l'opération *Boutures* et des journées régionales d'éradication

Opération <i>Boutures</i> du 1 ^{er} mai au 7 juillet	2007-2008	2006-2007	2005-2006
	Nombre	Nombre	Nombre
Plant éradiqué	95 624	75 187	60 456
Personne arrêtée	142	99	47
Journées régionales d'éradication du 1 ^{er} au 30 septembre	2007-2008	2006-2007	2005-2006
	Nombre	Nombre	Nombre
Plant éradiqué	82 918	77 738	77 446
Personne arrêtée	34	26	23

Il importe de préciser que 24,4 % des dossiers de saisie de marijuana en 2007-2008 sont ouverts à la suite d'un appel du public, d'un appel à la Centrale d'information criminelle (CIC) ou d'un appel à Info-Crime.

⁴⁴ Les dossiers de saisies de marijuana dans un véhicule, qui étaient présentés dans les rapports annuels de gestion antérieurs, ont été intégrés dans la rubrique « dossiers sur les cultures extérieures ».

⁴⁵ Technique permettant de déterminer certaines caractéristiques physiques et biologiques d'un point observé à partir de mesures effectuées à distance, sans contact matériel avec celui-ci.

Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS)

Les policiers qui interviennent en milieu scolaire agissent tant sur le plan de la prévention que sur celui de la répression, auprès de milliers d'élèves du secondaire, dans le but de rendre leur milieu de vie plus sécuritaire et de contrer la criminalité et la violence chez les jeunes. Chaque année, ces policiers visitent quelque 200 établissements scolaires.

Tableau 46 : Résultats des interventions du programme PIMS⁴⁶

Résultat des interventions	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Élève rencontré	26 541	15 725	10 568
Arrestation liée aux drogues	1 535	1 211	1 876
Arrestation pour menaces	881	445	273
Arrestation pour méfaits	750	205	226
Arrestation pour autres motifs	679	1 237	2 156 ⁴⁷
Total des arrestations	3 845	3 098	4 531

De plus, en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (L.C. 2002, c.1), les policiers intervenant en milieu scolaire ont pris 1 380 mesures extrajudiciaires lors de leurs interventions afin de favoriser la déjudiciarisation des dossiers des jeunes contrevenants.

Programmes ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines)

Dans le but d'enrayer le commerce illicite du tabac et de l'alcool, la Sûreté du Québec participe aux programmes ACCES tabac et ACCES alcool. Ces programmes ont pour objectifs de :

1. protéger l'intégrité du régime fiscal québécois;
2. rétablir l'ordre et augmenter la probité dans le secteur du commerce du tabac et de l'alcool;
3. diminuer la concurrence déloyale pour assainir l'industrie;
4. lutter contre un crime sans plaignant.

Tableau 47 : Résultats du volet « enquêtes individuelles » du programme ACCES tabac

Produit saisi	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Dossier ouvert	1 867	870	349
Cartouche	142 207	68 446	58 799
Tabac en vrac 200 g	3 044	2 362	3 491
Tabac en vrac ou au kilo (en ballot)	13 865	26 056	17 730
Véhicule	50	67	39
Argent (en dollars)	706 437	797 265	111 646

⁴⁶ Il est à noter que pour les années antérieures, les interventions réalisées à l'intérieur du PIMS ont eu lieu durant l'année scolaire, soit entre septembre et juin. Les données étaient saisies sur une période d'environ 10 mois et, de ce fait, elles ne pouvaient pas être présentées sur la base de l'année financière ou de l'année civile. Pour l'année 2006-2007, les données couvraient la période de septembre 2006 à février 2007. À compter de la présente année financière, il a été décidé que les données seraient représentatives de l'année financière, afin de faire une reddition de comptes stable.

⁴⁷ Cette donnée comprend les 498 arrestations pour voies de faits, les 323 arrestations liées au taxage et les 1 335 arrestations pour autres motifs inscrits au RAG 2005-2006. Les données se rapportant aux motifs d'arrestations « taxage » et « voies de faits » ont été réparties entre les catégories « menaces » et « méfaits » pour les RAG 2006-2007 et 2007-2008.

Le programme ACCES alcool comprend deux volets relatifs à l'intervention policière, soit des inspections systématiques d'établissements licenciés et des enquêtes.

Tableau 48 : Résultats des volets « enquête » et « inspection » du programme ACCES alcool

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Volet enquête			
Dossier ouvert	11	15	19⁴⁸
Litres de bière, vin et spiritueux saisis	1 052	891	2 294
Volet inspection			
Inspection systématique	3 046	2 953	3 630
Pourcentage d'inspections positives	16,9 %	14,4 %	14,7 %
Litres de bière, vin et spiritueux saisis	2 032	1 819	2 294
Appareil d'amusement en infraction	137	84	46

Par le biais du programme ACCES Alcool, la Sûreté du Québec travaille en étroite collaboration avec la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) dans plusieurs types de dossiers.

Tableau 49 : Nombre et description des dossiers de la RACJ traités par la Sûreté du Québec

Type de dossier	2007-2008	2006-2007	Description
Avis au titulaire	261	155	Dans les deux cas, il s'agit d'un résultat de cause, émis à la suite du dépôt d'un dossier de la Sûreté du Québec.
Avis de décision	67	36	
Cas problème	14	12	Dossier de la Sûreté du Québec déposé au contentieux de la RACJ pour des établissements « problématiques ».
Demande d'enquête	476	507	Demande de la RACJ pour nouveau permis, modification ou cession.
Attestation de vignette, licence, permis	9	19	Demande d'information d'un membre de la Sûreté du Québec sur un établissement, un propriétaire, un permis, etc.
Plainte	117	101	Plainte d'un citoyen déposée à la RACJ et acheminée vers la Sûreté du Québec pour enquête.
Suspension ou révocation de licence, permis ⁴⁹ et saisie de permis	278	288	À la suite d'une sentence de culpabilité, la RACJ achemine les documents légaux autorisant les policiers à agir.
Demande de licence ou permis, art. 15	62	ND	Chaque propriétaire d'établissement licencié doit remettre son ancien permis. À défaut de le faire, la RACJ mandate un policier pour qu'il soit saisi.
Total	1 284	1 118	

⁴⁸ Cette donnée ne figurait pas dans le Rapport annuel de gestion 2005-2006. Elle a été incluse au tableau pour permettre la comparaison des données.

⁴⁹ Pour l'année 2007-2008, nous avons additionné ces deux titres pour n'en faire qu'un seul. Par contre, pour 2008-2009, ces titres ont été scindés en deux entités et se liron « révocation » et « suspension ».

Données sur le traitement des appels

À la base des services généraux offerts à la population se trouve la réponse aux appels des citoyens par les préposés aux télécommunications de l'un des 11 centres situés en province.

Les appels sont regroupés en « cartes d'appels » qui sont traitées par mode d'intervention, lequel précise l'intervention policière qui a été réalisée. Le mode 1 signifie que l'assignation d'une auto-patrouille est exigée à l'intérieur d'une période de 30 minutes, le mode 2, qu'un rendez-vous a été pris et qu'un policier se rendra sur les lieux, alors que le mode 3 concerne toutes les autres interventions à l'exception des modes 1 et 2 (rendez-vous téléphonique, déplacement d'un citoyen au poste, etc.)

Tableau 50 : Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention selon le district

District	Mode d'intervention	2007-2008		2006-2007		2005-2006	
		Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
01	Mode 1	29 135	73,3	28 883	75,2	26 465	74,5
	Mode 2	4 598	11,6	4 264	11,1	4 085	11,5
	Mode 3	6 037	15,2	5 253	13,7	4 990	14,0
	Total	39 770	100,0	38 400	100	35 540	100
02	Mode 1	25 511	88,5	25 257	89,1	25 124	88,1
	Mode 2	1 276	4,4	1 443	5,1	1 581	5,5
	Mode 3	2 055	7,1	1 631	5,8	1 823	6,4
	Total	28 842	100,0	28 331	100	28 528	100
03	Mode 1	57 722	75,9	53 774	74,0	50 293	71,1
	Mode 2	4 829	6,3	5 719	7,9	6 050	8,6
	Mode 3	13 520	17,8	13 154	18,1	14 399	20,4
	Total	76 071	100,0	72 647	100	70 742	100
04	Mode 1	71 600	83,2	67 545	82,7	64 431	82,0
	Mode 2	4 601	5,3	5 244	6,4	5 342	6,8
	Mode 3	9 824	11,4	8 889	10,9	8 759	11,2
	Total	86 025	100,0	81 678	100	78 532	100
05	Mode 1	25 485	57,4	25 083	57,3	24 686	57,5
	Mode 2	7 978	18,0	8 059	18,4	7 208	16,8
	Mode 3	10 968	24,7	10 611	24,3	11 038	25,7
	Total	44 431	100,0	43 753	100	42 932	100
06	Mode 1	70 567	60,4	61 280	72,9	59 151	73,6
	Mode 2	9 699	8,3	8 578	10,2	8 046	10,0
	Mode 3	36 486	31,3	14 198	16,9	13 189	16,4
	Total	116 752	100,0	84 056	100	80 386	100
07	Mode 1	16 222	66,8	13 549	62,5	13 037	62,5
	Mode 2	3 529	14,5	3 904	18,0	3 470	16,6
	Mode 3	4 532	18,7	4 218	19,5	4 355	20,9
	Total	24 283	100,0	21 671	100	20 862	100
08	Mode 1	26 747	79,3	25 156	78,9	23 247	78,3
	Mode 2	3 718	11,0	3 912	12,3	3 821	12,9
	Mode 3	3 261	9,7	2 797	8,8	2 625	8,8
	Total	33 726	100,0	31 865	100	29 693	100
09	Mode 1	18 149	71,3	15 378	69,6	13 103	65,6
	Mode 2	2 982	11,7	2 515	11,4	2 077	10,4
	Mode 3	4 327	17,0	4 198	19,0	4 796	24,0
	Total	25 458	100,0	22 091	100	19 976	100
10	Mode 1	77 287	66,0	76 611	67,1	74 334	68,0
	Mode 2	10 887	9,3	11 096	9,7	10 741	9,8
	Mode 3	28 972	24,7	26 530	23,2	24 305	22,2
	Total	117 146	100,0	114 237	100	109 380	100

Tableau 51 : Nombre de cartes d'appels de service par mode d'intervention pour tous les districts

Mode d'intervention	2007-2008		2006-2007		2005-2006	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Mode 1	418 425	70,6	392 516	72,9	373 871	72,4
Mode 2	54 097	9,1	54 734	10,1	52 421	10,1
Mode 3	119 982	20,3	91 479	17,0	90 279	17,5
Total	592 504	100	538 729	100	516 571	100

On constate une augmentation de 14,7 % du nombre de cartes d'appels traitées entre les années 2005-2006 et 2007-2008, leur nombre étant passé de 516 571 à 592 504. En moyenne au Québec en 2007-2008, 70,6 % des appels de service ont été traités en mode d'intervention 1, c'est-à-dire en moins de 30 minutes. La proportion d'appels traités en mode 1 a légèrement diminué par rapport aux années précédentes. La principale augmentation concerne la proportion d'appels traités en mode 3.

Données sur les mesures d'urgence

La Sûreté du Québec élabore des plans et met des procédures en place relativement aux opérations de mesures d'urgence et aux situations de maintien et de rétablissement de l'ordre. En tant que police nationale ayant un rôle exclusif à exercer, la Sûreté du Québec fait appel à ses différents spécialistes pour répondre aux interventions en mesure d'urgence et aux opérations spéciales.

Tableau 52 : Volume des activités par spécialité en mesures d'urgence, par année civile

Spécialité	2007	2006	2005
Technicien en explosifs	1 142	1 212	1 117
Plongeur	455	356	274
Maître-chien	1 122	1 121	537
Contrôle de foule lors d'une manifestation	156	120	442
Recherche de personnes disparues	222	106	210
Mission hélicoptérée et nolisement d'aéronef privé	265	277	264

Lors du dernier Sommet des leaders nord-américains – un événement majeur regroupant des dirigeants politiques du Canada, des États-Unis et du Mexique qui s'est tenu au Château Montebello les 20 et 21 août 2007 –, la Sûreté du Québec a assumé certaines responsabilités pour sécuriser le secteur. Elle était notamment responsable du contrôle de foule près du périmètre de sécurité extérieur, de la surveillance des trajets routiers et de la mise en place d'un périmètre de sécurité sur la rivière des Outaouais en collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario. La Sûreté du Québec a accompli son mandat en assurant la protection de la vie, des droits fondamentaux et des biens des personnes.

Statistiques sur les collisions

L'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010, qui a pour principal objectif l'amélioration continue de la sécurité routière au Québec, a contribué à améliorer le bilan routier sur l'ensemble du territoire desservi par la Sûreté en 2007-2008, tant en ce qui concerne les collisions mortelles que les collisions avec blessés. En 2007-2008, une baisse de 624 collisions a été enregistrée par rapport à 2006-2007. Au cours de l'Année de la sécurité routière au Québec (qui s'étendait de janvier à décembre 2007 inclusivement) le bilan routier sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec s'est amélioré de 4,5 % au chapitre des collisions avec dommages corporels.

Les résultats présentés dans les tableaux 53 et 54 complètent ceux de l'objectif 2.6, « Améliorer, de concert avec nos partenaires, la sécurité des usagers sur les réseaux de transport » du présent rapport. Ces tableaux et ces résultats diffèrent de ceux qui se trouvent dans les précédents rapports annuels de gestion, ceux de 2006-2007 et de 2005-2006, car les catégories ont été reformulées et réorganisées.

Réseaux routiers

Tableau 53 : Nombre de collisions survenues sur le réseau routier selon la gravité et la cause de la collision et selon le district

District	Cause	2007-2008			2006-2007			2005-2006		
		Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total
01	Vitesse	16	429	445	12	441	453	13	421	434
	Alcool	4	73	77	7	96	103	3	91	94
	Autre	32	955	987	37	1 049	1 086	17	998	1 015
Total partiel		52	1 457	1 509	56	1 586	1 642	33	1 510	1 543
02	Vitesse	8	200	208	3	216	219	3	194	197
	Alcool	2	39	41	3	42	45	2	41	43
	Autre	14	668	682	16	628	644	18	607	625
Total partiel		24	907	931	22	886	908	23	842	865
03	Vitesse	14	942	956	22	863	885	18	928	946
	Alcool	9	94	103	20	124	144	15	111	126
	Autre	31	1 620	1 651	34	1 497	1 531	39	1 577	1 616
Total partiel		54	2 656	2 710	76	2 484	2 560	72	2 616	2 688
04	Vitesse	12	565	577	13	527	540	13	492	505
	Alcool	1	95	96	10	91	101	2	111	113
	Autre	39	1 717	1 756	32	1 816	1 848	46	1 758	1 804
Total partiel		52	2 377	2 429	55	2 434	2 489	61	2 361	2 422
05	Vitesse	11	307	318	8	309	317	11	374	385
	Alcool	0	44	44	7	49	56	1	63	64
	Autre	20	754	774	22	810	832	23	848	871
Total partiel		31	1 105	1 136	37	1 168	1 205	35	1 285	1 320
06	Vitesse	19	1 197	1 216	22	1 122	1 144	28	1 132	1 160
	Alcool	2	136	138	3	146	149	4	146	150
	Autre	45	2 258	2 303	35	2 369	2 404	43	2 262	2 305
Total partiel		66	3 591	3 657	60	3 637	3 697	75	3 540	3 615
07	Vitesse	3	200	203	10	217	227	12	177	189
	Alcool	1	25	26	6	30	36	2	30	32
	Autre	13	363	376	12	390	402	13	410	423
Total partiel		17	588	605	28	637	665	27	617	644
08	Vitesse	11	263	274	5	236	241	5	200	205
	Alcool	1	27	28	1	30	31	1	37	38
	Autre	13	613	626	15	617	632	8	583	591
Total partiel		25	903	928	21	883	904	14	820	834

District	Cause	2007-2008			2006-2007			2005-2006		
		Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total
09	Vitesse	1	115	116	3	94	97	5	94	99
	Alcool	1	22	23	1	26	27	1	22	23
	Autre	6	338	344	13	370	383	12	358	370
Total partiel		8	475	483	17	490	507	18	474	492
10	Vitesse	24	882	906	32	943	975	23	877	900
	Alcool	2	98	100	4	154	158	6	122	128
	Autre	44	1 874	1 918	56	2 170	2 226	50	2 019	2 069
Total partiel		70	2 854	2 924	92	3 267	3 359	79	3 018	3 097
GQG ⁵⁰	Vitesse	0	2	2	0	1	1	1	1	2
	Autre	0	0	0	1	0	1	1	1	2
Total partiel		0	2	2	1	1	2	2	2	4
Total vitesse		119	5 102	5 221	130	4 969	5 099	132	4 890	5 022
Total alcool		23	653	676	62	788	850	37	774	811
Total autre		257	11 160	11 417	273	11 716	11 989	270	11 421	11 691
Total général		399	16 915	17 314	465	17 473	17 938	439	17 085	17 524

⁵⁰ Il s'agit d'un dossier qui est sous la responsabilité d'une unité du Grand quartier général (GQG).

Réseaux récréotouristiques

Tableau 54 : Nombre de collisions impliquant un véhicule hors route (excluant les embarcations nautiques) selon la gravité et la cause de la collision et selon le district

District	Cause	2007-2008			2006-2007			2005-2006		
		Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total
01	Vitesse	5	38	43	2	33	35	4	43	47
	Alcool	1	3	4	0	4	4	0	3	3
	Autre	3	49	52	2	45	47	1	38	39
Total partiel		9	90	99	4	82	86	5	84	89
02	Vitesse	0	35	35	1	24	25	1	31	32
	Alcool	1	3	4	0	4	4	0	4	4
	Autre	3	33	36	2	29	31	5	28	33
Total partiel		4	71	75	3	57	60	6	63	69
03	Vitesse	3	68	71	2	79	81	4	63	67
	Alcool	2	3	5	0	8	8	1	3	4
	Autre	5	78	83	2	39	41	3	70	73
Total partiel		10	149	159	4	126	130	8	136	144
04	Vitesse	0	33	33	1	34	35	1	32	33
	Alcool	0	6	6	1	1	2	0	3	3
	Autre	1	59	60	1	44	45	2	55	57
Total partiel		1	98	99	3	79	82	3	90	93
05	Vitesse	1	17	18	0	18	18	0	13	13
	Alcool	0	2	2	0	1	1	0	2	2
	Autre	2	20	22	0	22	22	0	21	21
Total partiel		3	39	42	0	41	41	0	36	36
06	Vitesse	3	49	52	1	35	36	1	26	27
	Alcool	1	2	3	0	0	0	0	3	3
	Autre	3	56	59	2	54	56	2	57	59
Total partiel		7	107	114	3	89	92	3	86	89
07	Vitesse	2	18	20	1	21	22	0	19	19
	Alcool	0	2	2	0	3	3	0	4	4
	Autre	2	21	23	3	30	33	1	27	28
Total partiel		4	41	45	4	54	58	1	50	51
08	Vitesse	4	25	29	0	8	8	1	10	11
	Alcool	1	2	3	0	5	5	0	3	3
	Autre	2	24	26	0	18	18	2	23	25

		2007-2008			2006-2007			2005-2006		
		Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total	Mortelle	Avec blessés	Total
District	Cause									
Total partiel		7	51	58	0	31	31	3	36	39
09	Vitesse	0	13	13	0	15	15	1	10	11
	Alcool	1	4	5	0	0	0	1	0	1
	Autre	1	25	26	2	18	20	1	13	14
Total partiel		2	42	44	2	33	35	3	23	26
10	Vitesse	0	21	21	2	14	16	3	13	16
	Alcool	0	1	1	0	0	0	0	3	3
	Autre	1	36	37	1	17	18	0	16	16
Total partiel		1	58	59	3	31	34	3	32	35
Total vitesse		18	317	335	10	281	291	16	260	276
Total alcool		7	28	35	1	26	27	2	28	30
Total autre		23	401	424	15	316	331	17	348	365
Total général		48	746	794	26	623	649	35	636	671

Données relatives aux interventions de sécurité sur les réseaux de transport et à l'application de règlements municipaux

Les tableaux ci-dessous présentent les interventions relatives à la sécurité routière et à l'application des règlements municipaux. Ces tableaux et ces résultats diffèrent de ceux présentés dans les rapports annuels de gestion de 2006-2007 et de 2005-2006 puisque les catégories ont été reformulées et réorganisées.

Réseau routier

Le tableau 55 présente les interventions effectuées par la Sûreté du Québec sur le réseau routier où elle patrouille.

Tableau 55 : Nombre d'interventions de sécurité sur le réseau routier

Intervention en sécurité routière	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Constat provincial	376 419	301 579	118 683
Constat municipal	127 037	99 368	43 532
Avis de vérification d'un véhicule ⁵¹	9 856	7 617	2 689
Avis de non-conformité ⁵²	134 942	114 724	63 041
Constat concernant une autre loi ⁵³	9 856	7 617	2 689
Capacité de conduite affaiblie	7 975	8 194	7 878
Autre crime ⁵⁴	13 708	11 860	11 277
Total	679 793	550 959	249 789

De façon générale, on note une hausse des interventions au cours des années 2006-2007 et 2007-2008 en ce qui concerne la sécurité sur le réseau routier. Cet état de fait résulte de la fin des moyens de sensibilisation exercés par les policiers en 2005-2006 et de la mise en place de *l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010*.

Le tableau 56 présente le nombre d'opérations⁵⁵ effectuées par la Sûreté du Québec sur le réseau routier conformément à *l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010*.

⁵¹ Avis enjoignant le conducteur/propriétaire d'un véhicule routier de se présenter avec le véhicule à une inspection mécanique ou photométrique (vitres teintées).

⁵² Avis informant le conducteur des réparations à effectuer sur le véhicule ou, selon le cas, avis informant le conducteur qu'il doit avoir en sa possession les documents nécessaires à la conduite d'un véhicule.

⁵³ Les autres lois incluent la Loi sur l'assurance automobile du Québec et les avis de vérification de véhicules routiers.

⁵⁴ Cette catégorie inclut la conduite dangereuse, les délits de fuite, les poursuites et les autres infractions criminelles reliées à la conduite d'un véhicule.

⁵⁵ Une opération est une activité planifiée visant à contrer la vitesse, l'alcool au volant et la dérogation au port de la ceinture de sécurité.

Tableau 56 : Nombre d'opérations effectuées sur le réseau routier selon l'axe d'intervention, réparti par district, conformément à l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010

District	Axe d'intervention	Opération effectuée	
		2007-2008	2006-2007
01	Vitesse	16 720	3 801
	Alcool	1 283	131
	Port de la ceinture	1 882	523
Total partiel		19 885	4 455
02	Vitesse	7 789	2 808
	Alcool	471	316
	Port de la ceinture	493	425
Total partiel		8 753	3 549
03	Vitesse	5 093	1 775
	Alcool	664	224
	Port de la ceinture	699	175
Total partiel		6 456	2 174
04	Vitesse	4 969	2 007
	Alcool	579	238
	Port de la ceinture	999	346
Total partiel		6 547	2 591
05	Vitesse	2 163	1 079
	Alcool	241	50
	Port de la ceinture	256	230
Total partiel		2 660	1 359
06	Vitesse	16 371	8 005
	Alcool	791	296
	Port de la ceinture	2 347	892
Total partiel		19 509	9 193
07	Vitesse	1 189	881
	Alcool	117	22
	Port de la ceinture	151	39
Total partiel		1 457	942
08	Vitesse	2 899	628
	Alcool	417	87
	Port de la ceinture	283	56
Total partiel		3 599	771
09	Vitesse	3 246	1 050
	Alcool	291	28
	Port de la ceinture	296	34

District	Axe d'intervention	Opération effectuée	
		2007-2008	2006-2007
Total partiel		3 833	1 112
10	Vitesse	8 920	3 966
	Alcool	489	70
	Port de la ceinture	788	326
Total partiel		10 197	4 362
Services d'urgence Est et Ouest	Vitesse	529	463
Total vitesse		69 888	26 463
Total alcool		5 343	1 462
Total port de la ceinture		8 194	3 046
Total général		83 425	30 971

Aucune comparaison des résultats obtenus en 2007-2008 avec ceux de 2006-2007 n'est pertinente puisque les résultats de 2006-2007 ne comptent que pour moins de six mois, soit la période entre la mise en place de l'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière 2006-2010, le 13 octobre 2006 et le 31 mars 2007.

Réseaux récréotouristiques

Le tableau 57 présente les interceptions⁵⁶ effectuées par la Sûreté du Québec sur les sentiers récréotouristiques où elle patrouille.

Tableau 57 : Nombre d'interceptions de sécurité sur les sentiers hors route et les plans d'eau.

Interception selon le type de patrouille	2007-2008	2006-2007
Motoneige	17 013	10 564
Quad	7 134	3 024
Embarcation nautique	1 259	1 151
Total	25 406	14 739

⁵⁶ Une interception est une activité visant à faire immobiliser un véhicule hors route suivant l'application de la *Loi sur les véhicules hors route* (L.R.Q., c. V-1.2).

Tableau 58 : Nombre d'opérations effectuées sur les sentiers hors route et sur les plans d'eau selon le district

District	2007-2008	2006-2007	2005-2006
01	285	216	62
02	115	121	23
03	348	285	2
04	276	161	3
05	144	89	0
06	109	89	0
07	71	41	0
08	159	81	10
09	176	142	6
10	180	91	0
Total	1 863	1 316	106

La différence entre le nombre d'opérations effectuées en 2005-2006 et en 2006-2007 s'explique par le fait que des moyens de sensibilisation étaient exercés par les policiers pendant les négociations sur le renouvellement de leur convention collective. C'est pourquoi peu de données ont été compilées en 2005-2006. Les moyens de sensibilisation se sont poursuivis jusqu'en juin 2006.

Règlements municipaux

Le tableau 59 présente le nombre d'interventions effectuées en vertu de l'application de certains règlements municipaux relatifs à la paix, à l'ordre et aux nuisances, tels le stationnement, le bruit et les alarmes.

Tableau 59 : Nombre d'interventions en vertu de l'application de règlements municipaux

Intervention relative à un règlement municipal	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Infraction à un règlement municipal	33 250	25 026	12 747

Données relatives aux permis d'agents de sécurité, d'explosifs et d'armes à feu

La Sûreté du Québec applique la *Loi sur les armes à feu* (L.R.C., 1995, c. 39) sur l'ensemble du territoire québécois. Plus précisément, elle a la responsabilité de traiter les demandes de permis d'armes à feu, de cessions d'armes à feu, d'autorisations de port et de transport d'armes à feu ainsi que les demandes d'agrément de clubs et champs de tir. Au 31 mars 2008, il y avait au Québec 494 323 titulaires de permis d'armes à feu valides et un peu plus de 1,6 million d'armes à feu étaient enregistrées au registre fédéral.

La Sûreté du Québec a également la responsabilité de traiter les demandes de permis d'agents d'investigation ou de sécurité ainsi que les demandes de permis d'explosifs en conformité avec la *Loi sur les explosifs* (L.R.Q., c. E-22) et la *Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité* (L.R.Q., c. A-8).

Tableau 60 : Volume d'interventions relatives aux permis d'agents de sécurité, d'explosifs et d'armes à feu

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Permis d'armes à feu pour particulier			
Demande reçue	100 445	104 670	88 368
Permis émis	97 372	93 353	77 770
Permis refusé ou révoqué	702	788	817
Permis d'armes à feu pour entreprise			
Demande reçue	83	65	919
Permis émis	59	57	912
Permis refusé ou révoqué	0	0	3
Cession d'armes à feu	16 052	53 253	54 313
Arme à feu récupérée	4 684	4 740	3 822
Agent d'investigation ou de sécurité			
Permis émis	26 035	23 876	23 109
Permis refusé ou révoqué	77	68	29
Enquête relative à un agent de sécurité	349	34	50
Enquête relative à une agence	16	3	2
Enquête à la suite d'une plainte	48	28	35
Explosifs			
Permis général émis	3 475	3 399	2 311
Permis refusé ou révoqué	0	22	17
Permis de dépôt	463	648	644
Permis de vente	2	5	3
Permis de transport	221	333	339
Enquête à la suite d'une plainte	3	0	0

Le faible nombre de permis d'entreprises émis à partir de 2006-2007 est dû au fait que ces permis sont valides pour une période de trois ou de cinq ans et qu'il y a eu peu de renouvellements au cours de ces années.

La hausse du nombre d'enquêtes pour les permis d'agents de sécurité en 2007-2008 s'explique par des changements dans le processus de traitement des permis qui font en sorte qu'un dossier d'enquête soit ouvert lorsqu'une étude plus approfondie est nécessaire avant d'accorder un permis.

ANNEXE 3 : EMBAUCHE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES

Les tableaux suivants présentent le détail des taux d'embauche et de représentativité des membres des groupes cibles au sein des effectifs policiers et civils de la Sûreté du Québec pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Données globales

Tableau 61 : Nombre d'employés réguliers autorisés en date du 31 mars 2008

Effectif civil total (personne)	1 699
Effectif policier total (personne)	5 345

Tableau 62 : Embauche totale entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008

	Régulier ⁵⁷	Occasionnel ⁵⁸	Étudiant	Stagiaire
Nombre total de civils embauchés	134	216	47	5
Nombre total de policiers embauchés	231	SO	SO	SO

Membres de communautés culturelles, anglophones, autochtones et personnes handicapées

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2007-2008

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires provenant des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées, pour hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

⁵⁷ Les données sur l'embauche du personnel régulier n'incluent pas les recrutements.

⁵⁸ Les données sur l'embauche du personnel occasionnel n'incluent que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels provenant des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.

Tableau 63 : Taux d'embauche global des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier pour 2007-2008

Statut d'emploi	Embauche totale 2007-2008		Nombre d'embauches de membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier pour 2007-2008											
			Communauté culturelle		Anglophone		Autochtone		Personne handicapée		Total		Taux d'embauche par statut d'emploi (%) ⁵⁹	
			Civil	Policier	Civil	Policier	Civil	Policier	Civil	Policier	Civil	Policier	Civil	Policier
Régulier	134	231	24	2	0	0	0	2	2	0	26	4	19	1,8
Occasionnel	216	SO	41	SO	0	SO	0	SO	0	SO	41	SO	19	SO
Étudiant	47	SO	10	SO	0	SO	0	SO	0	SO	10	SO	21	SO
Stagiaire	5	SO	3	SO	0	SO	0	SO	0	SO	3	SO	60	SO
Total	402	231	78	2	0	0	0	2	2	0	80	4	20	1,8
Taux d'embauche par groupe cible (%) ⁶⁰			19,0	0,9	0	0	0	0,9	0,5	0	20,0	1,8		

Tableau 64 : Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi, résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

	Personnel policier (%)	Personnel civil (%)			
		Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
2007-2008	1,8	19,0	19,0	21,0	60,0
2006-2007	2,0	25,0	17,5	14,3	41,7
2005-2006	1,6	19,5	12,0	22,2	31,0

⁵⁹ Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale 2007-2008 dans le statut d'emploi.

⁶⁰ Le taux d'embauche par groupe cible se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé, par rapport à l'embauche totale 2007-2008.

Taux de représentativité des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs

Rappel des objectifs : pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 %. Pour les personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de représentativité de 2 %.

Tableau 65 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif civil, résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible	2008		2007		2006	
	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)
Communauté culturelle	60	3,6	50	3,2	52	3,2
Autochtone	6	0,4	0	0	1	0,1
Anglophone	6	0,4	9	0,6	7	0,5
Personne handicapée	30	1,8	16	1,0	14	0,9

Tableau 66 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif policier, résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupe cible	2008		2007		2006	
	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)	Nombre d'employés réguliers dans le groupe cible	Taux de représentativité par rapport à l'effectif régulier total (%)
Communauté culturelle	65	1,2	65	1,2	67	1,2
Autochtone	38	0,7	40	0,7	37	0,7
Anglophone	ND	0,0	ND	0,0	ND	0,0
Personne handicapée	59	1,1	ND	0,0	ND	0,0

Tableau 67 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif civil, résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2008

Groupe cible	Personnel d'encadrement		Personnel professionnel		Personnel technique et de bureau		Ouvrier		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Communauté culturelle	1	1,9	17	5,4	42	3,2	2	10	62	3,7
Autochtone	0	0,0	0	0,0	6	0,5	0	0	6	0,4
Anglophone	0	0,0	0	0,0	6	0,5	0	0	6	0,4
Personne handicapée	0	0,0	4	1,3	26	2,0	0	0	30	1,8

Tableau 68 : Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif policier, résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2008

Groupe cible	Officier		Sous-officier		Agent		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Communauté culturelle	0	0	13	0,7	17	0,5	30	0,6
Autochtone	3	0,7	14	0,8	15	0,5	32	0,6
Anglophone	ND	0	ND	0	ND	0	ND	0
Personne handicapée	2	0,5	5	0,3	37	1,2	44	0,8

Femmes

Tableau 69 : Taux d'embauche des femmes en 2007-2008

Personnel civil	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre de femmes embauchées	86	208	39	3	336
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2007-2008 (%)	21,4	51,7	9,7	0,7	83,6
Personnel policier	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre de femmes embauchées	86	SO	SO	SO	86
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2007-2008 (%)	37,0	SO	SO	SO	37,0

Tableau 70 : Taux de représentativité des femmes dans l'effectif civil au 31 mars 2008

	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel ⁶¹	Personnel technicien	Personnel de bureau	Ouvriers	Total
Nombre total d'employés réguliers	53	317	288	1 021	20	1 699
Nombre de femmes en place	20	172	198	786	1	1 177
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	37,7	54,3	68,8	77,0	5,0	69,3

Tableau 71 : Taux de représentativité des femmes dans l'effectif policier au 31 mars 2008

	Officier	Sous-officier	Agent	Total
Nombre total d'employés réguliers	417	1 802	3 126	5 345
Nombre de femmes en place	11	165	737	913
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	2,6	9,2	23,6	17,1

⁶¹ Y compris ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

Ce rapport est produit par la Sûreté du Québec.

Pour commentaires ou renseignements, veuillez vous adresser à la :

Sûreté du Québec
Direction des communications
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7

Téléphone : 514 596-3525
Télécopieur : 514 598-4917

La Sûreté du Québec possède également un site Web sur lequel se trouvent le plan stratégique, les rapports annuels de gestion, des bilans, des statistiques, des communiqués de presse ainsi que de nombreux autres renseignements, dont certaines données par MRC.

www.surete.qc.ca

Dans cette publication, le genre masculin est utilisé pour désigner les femmes et les hommes, sans discrimination, uniquement dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal – 2008
Bibliothèque nationale du Québec, 2008

ISBN : 978-2-550-53833-2



Imprimé sur du papier recyclé

